



HAL
open science

L'ÉVOLUTION TERRITORIALE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA DÉPENDANCE EN FRANCE A L'HORIZON 2030: QUELLES DIFFERENCES SELON LES DÉPARTEMENTS URBAINS ET RURAUX ?

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard. L'ÉVOLUTION TERRITORIALE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA DÉPENDANCE EN FRANCE A L'HORIZON 2030: QUELLES DIFFERENCES SELON LES DÉPARTEMENTS URBAINS ET RURAUX?. 2008, pp.1-114. 10.13140/2.1.2693.2168 . halshs-01079565

HAL Id: halshs-01079565

<https://shs.hal.science/halshs-01079565>

Submitted on 4 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'évolution territoriale du vieillissement et de la dépendance en France à l'horizon 2030

**Quelles différences selon les départements
urbains et ruraux ?**

par

Gérard-François Dumont

Professeur à la Sorbonne

Avec la collaboration de Laurent Chalard et de Population & Avenir

2008

* 35 Avenue Mac Mahon, 75017 Paris & /fax #33 (0)1 47 70 53 81
C.C.P. Paris 152-17 W web : www.population-demographie.org

DOI: 10.13140/2.1.2693.2168

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1. LES PERSPECTIVES MOYENNES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE EN FRANCE	6
CHAPITRE 2 : LA NECESSITE D'UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE FINE	18
CHAPITRE 3. LA CONNAISSANCE DES EVOLUTIONS PASSES : DE FORTES VARIATIONS DE VIEILLISSEMENT ET DE GERONTOCROISSANCE SELON LES PERIODES INTERCENSITAIRES	35
CHAPITRE 4. LES PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE A L'HORIZON 2030 : DE FORTES VARIATIONS QUINQUENNALES ...	59
CHAPITRE 5. L'ENSEMBLE DE LA PERIODE CONDUISANT A L'HORIZON 2030 ET LA SITUATION EN 2030	78
CONCLUSION	100
LEXIQUE	103
BIBLIOGRAPHIE	107
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	111
TABLES DES MATIERES	112

AVERTISSEMENT

Pour rendre la lecture du rapport plus aisée, la quasi-totalité des nombreux tableaux détaillés figurent dans un volume annexe.

INTRODUCTION

Depuis le milieu des années 2000 et l'arrivée prochaine des premières générations du renouveau démographique d'après-guerre à l'âge de la retraite, le vieillissement de la population est devenu un enjeu primordial de la gestion des territoires français comme de ceux de l'Europe¹. Le vieillissement de la population se décline en réalité sous plusieurs aspects : le vieillissement proprement dit, c'est-à-dire l'évolution de la proportion des personnes âgées dans une population, la gérontocroissance², c'est-à-dire l'augmentation du nombre de personnes âgées, et la dépendance, c'est-à-dire l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes. Le vieillissement et la gérontocroissance peuvent être fort divers puisque chacun de ces phénomènes comprend quatorze profils différents possibles selon la combinaison de leurs facteurs explicatifs³.

Nombre d'études concernant ces phénomènes ont été réalisées à l'échelle nationale, certaines à l'échelle d'une entité administrative (région, département, communauté d'agglomération...). À notre connaissance, il n'existe pas d'analyse comparative fine en fonction des caractéristiques géodémographiques des territoires. L'objectif de ce rapport est justement de conduire un examen de prospective comparatif sur le vieillissement, la gérontocroissance et la dépendance selon des territoires français semblables ou différenciés. Il s'agit donc non seulement de proposer des résultats propres aux territoires les plus urbains et les plus ruraux de France, mais aussi d'effectuer une quadruple comparaison entre l'ensemble des territoires urbains et l'ensemble des territoires ruraux, entre les territoires les plus urbains, entre les territoires les plus ruraux,

¹ Chalard, Laurent ; Dumont Gérard-François, Expertise du rapport ORATE sur « les conséquences spatiales des évolutions démographiques et des migrations » réalisée pour le compte de la DIACT. 36 pages. Février 2006. Publiée sur le site internet de l'UMS Riate : www.ums-riate.com/documents/114france.pdf.

² Néologisme proposé par Gérard-François Dumont. Cf. « Le vieillissement, un phénomène social majeur », *Revue des deux Mondes*, mars 1993, Wackermann, Gabriel (direction), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005, et glossaire.

³ Dumont, Gérard-François et alii, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

chaque composante de ce rapport étant en outre comparée avec l'évolution moyenne de la France métropolitaine.

Un des sous-objectifs de ce rapport consiste à livrer des enseignements utiles concernant notamment les besoins liés au nombre de personnes dépendantes selon le type de territoires et selon les périodes futures.

Afin de parvenir aux objectifs de recherche ci-dessus, il convient d'abord de présenter les perspectives nationales du vieillissement, de la gérontocroissance et de la dépendance en France à l'horizon 2030 (chapitre 1). Puis le chapitre 2 présentera les justifications d'une approche géographique fine et les choix méthodologiques effectués. Toute recherche de perspectives devant se fonder sur une bonne connaissance des évolutions passées et de la situation connue au départ des perspectives, le chapitre 3 en précisera l'ensemble des éléments. Il sera alors possible de proposer une analyse fine des perspectives par période quinquennale (chapitre 4), avant de conduire un examen de l'ensemble de la période étudiée et de la situation en 2030 (chapitre 5).

CHAPITRE 1. LES PERSPECTIVES MOYENNES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE EN FRANCE

Le cadre géographique général de cette étude étant la France métropolitaine, il convient d'abord de préciser les évolutions globales rétrospectives (1975-1999) et prospectives (1999-2030) du vieillissement, de la gérontocroissance et de la dépendance à l'échelle de l'Hexagone.

1.1. LES PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN PROCESSUS CERTAIN

Le vieillissement de la population de la France métropolitaine, déjà engagé avant 2005, devrait prendre une ampleur sans précédent au cours du XXI^e siècle.

111. Un vieillissement déjà engagé avant 2005

Au recensement général de 1975, en France métropolitaine, 18,4 % de la population est âgée de 60 ans ou plus. Cette population des 60 ans ou plus est essentiellement composée de 60-74 ans (13,4 % de la population totale), la part des 75 ans ou plus étant beaucoup plus faible (5,1 %). Le vieillissement est plus élevé pour la population féminine, en particulier chez les 75 ans ou plus, parce que les femmes ont une meilleure espérance de vie et que les générations masculines nées en 1890-1900 ont été décimées par la guerre de 1914-1918.

Un demi-siècle plus tard, au recensement général de 1999, ce pourcentage des 60 ans ou plus atteint 20,6 %, soit 2,1 points de plus qu'en 1975. Cette hausse tient presque uniquement à la progression de la part des 75 ans ou plus, qui s'élève en 1999 à 7 % de la population totale, celle des 60-74 ans restant quasiment stable.

À l'échelle de la planète, la France de 1999, puis des années 2000, se caractérise par un vieillissement élevé, mais elle se situe dans la moyenne européenne, sachant que la population de l'Italie ou d'autres pays de l'Ocde, comme celle du Japon⁴, ont un vieillissement plus fort que celui de la population de la France .

Un vieillissement plus élevée pour le sexe féminin en raison de sa plus grande longévité

Selon les sexes, la situation au recensement de 1999 est quasi identique à celle de 1975. En 1999, la population féminine est toujours beaucoup plus vieillie, avec 23,1 % de femmes de 60 ans ou plus dans le total de la population féminine contre 17,8 % d'hommes dans le total de la population masculine. En 1999, 58 % des 60 ans ou plus sont des femmes.

⁴ Ducom, Estelle, « Vieillissement et aménagement du territoire : le « laboratoire » japonais », *Population & Avenir*, n° 683, mai-juin 2007.

Entre 1975 et 1999, le vieillissement féminin a davantage progressé parmi les générations les plus âgées, les 75 ans ou plus, notamment grâce à une longévité accrue. Néanmoins, la population masculine a légèrement plus vieilli sur la période 1975-1999, de 2,4 points contre 1,8 point pour les femmes. Cette différence est surtout liée à la classe d'âge 60-74 ans, dont la part dans la population totale augmente chez les hommes alors qu'elle diminue chez les femmes. Concernant les 75 ans ou plus, le vieillissement reste plus marqué chez les femmes, dont la proportion augmente avec l'âge : 65 % des personnes âgées de 75 ans ou plus et 72 % des personnes âgées de 85 ans ou plus sont des femmes. Mais, sur l'ensemble de la période 1975-1999, l'évolution du vieillissement n'a pas été régulière, comme l'étude des trois périodes intercensitaires le met en évidence.

Un rythme passé fort différencié selon les périodes intercensitaires

En effet, pour la première période intercensitaire étudiée, entre 1975 et 1982, la population de la France rajeunit, puisque la proportion des 60 ans ou plus diminue de 0,9 point. Ce rajeunissement est exclusivement dû à la diminution de la part des 60-74 ans dans la population totale, les 75 ans ou plus voyant leur pourcentage dans la population totale continuer de progresser. Ce rajeunissement est du même ordre selon les deux sexes, et ce, quelle que soit la classe d'âge.

En revanche, dans les deux périodes intercensitaires suivantes, le vieillissement est important, progressant de 1,5 point à chaque fois. Il est à peu près égal pour les deux classes d'âge, 65-74 ans et 75 ans ou plus, entre 1982 et 1990, alors qu'il est essentiellement le fait des 60-74 ans entre 1990 et 1999. Pour cette dernière période, le vieillissement apparaît légèrement plus élevé chez les hommes, notamment en raison de l'héritage du façonnement antérieur de la pyramide des âges.

Le processus de vieillissement de la population de la France, constaté à la fin du XX^e siècle, devrait s'accroître dans les prochaines décennies de façon quasi certaine.

112. Une perspective de forte augmentation du vieillissement

En effet, d'ici à 2030, ne serait-ce qu'en raison de l'avancée en âge des générations nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre, le pourcentage de personnes âgées devrait fortement augmenter. Mais l'ampleur de la hausse dépend des perspectives choisies, c'est-à-dire des jeux d'hypothèses retenus, qui combinent des possibilités d'évolution pour trois paramètres : la fécondité, des taux de mortalité par âge que l'on peut résumer à l'espérance de vie, et la migration. Le scénario central de l'Insee, celui que nous utiliserons comme référence principale, repose sur les hypothèses suivantes. Pour la fécondité, l'hypothèse centrale retenue dans les projections publiées en 2003 est de 1,8 enfant par femme. Pour la mortalité, l'hypothèse centrale consiste à projeter les taux de mortalité au rythme des progrès observés depuis la Seconde Guerre mondiale, avec un léger ralentissement au fil du temps, en considérant

qu'il n'y a pas de raison de modifier l'évolution constatée. Cette décélération projetée de la progression de l'espérance de vie a un côté mécanique et sans doute inévitable car, on a beau baisser les quotients de mortalité, tout le monde finit quand même par mourir : l'espérance de vie ne peut progresser à l'infini. Quant aux hypothèses de solde migratoire du scénario central de l'Insee, elles sont les suivantes : reconduction de ce qui a été observé (mais non intégré dans les chiffres du recensement de 1999) sur les 20 dernières années, soit environ 50 000 personnes par an, avec un solde migratoire constant dans le temps.

La mise en application de ces hypothèses conduit à la perspective d'une augmentation de 10,5 points de la proportion des 60 ans ou plus dans la population totale entre 1999 et 2030, puisqu'elle passerait de 20,6 % à 31,1 %.

Le vieillissement dans le vieillissement selon le scénario central

En 1999, la part des 60-74 ans dans la population totale est près du double de celle des 75 ans ou plus, soit 13,5 % contre 7 %. Mais, en 2030, l'écart se réduirait à, respectivement, 18 % contre 13,1 %. En effet, entre 1999 et 2030, le vieillissement des 75 ans ou plus s'élèverait davantage (+6,1 points) que celui des 60-74 ans (+4,5 points).

Un rythme de vieillissement semblable selon les sexes

Selon les deux sexes, le vieillissement serait du même ordre (10,6 points). En conséquence, en 2030, la population féminine de la France métropolitaine demeurerait plus vieillie que celle masculine (33,8 % contre 28,3 %). Les évolutions du vieillissement entre 1999 et 2030 devraient être concentrées sur la période 2005-2025 (avec des augmentations moins fortes entre 2000 et 2005 et entre 2025 et 2030).

Tableau 1 - La population des 60 ans ou plus en 1970, 1999 et 2030 en France métropolitaine

	1975	1999	2030	Accroissement 1999-2030 scénario central	
				Valeur absolue	%
Population de 60 ans ou plus (millions d'habitants)	9,7	12	19,9	7,9	66%
Part des 60 ans ou plus	18,4 %	20,6 %	31,1 %	10,5	51%

Un vieillissement selon tous les scénarios

Concernant les variantes autour du scénario central de l'Insee, celles de la fécondité modifient la part des 60 ans ou plus dans la population totale en changeant les effectifs des jeunes générations : l'hypothèse de fécondité haute (indice de fécondité à 2,1 enfants par femme à partir de 2015) abaisserait la proportion des 60 ans ou plus à 30 % en 2030, au lieu de 31,1 % selon le

scénario central. La variante d’immigration haute, qui fait l’hypothèse d’un solde externe de 100 000 par an à partir de 2005, abaisserait leur part à 30,6 %. Ces différences par rapport au scénario central apparaissent peu marquées, ce qui n’est pas le cas avec les variantes dans les hypothèses de mortalité. Ainsi, le scénario intitulé « de mortalité très haute », c’est-à-dire de mortalité maintenue à son niveau de 1998, conduirait à une proportion de 28,2 % des 60 ans ou plus, soit 2,9 points en dessous du scénario central.

Tableau 2 - L’espérance de vie à la naissance et la population des 60 ans ou plus en 2030 en France métropolitaine selon divers scénarios

Type de scénario	Espérance de vie à la naissance en 2030 Hommes/Femmes	Population de 60 ans ou plus en 2030 (millions)	Part des 60 ans ou plus en 2030 dans la population totale	Gérontocroissance des 60 ans ou plus entre 2000 et 2030
Scénario central	81/88	19,9	31,1%	65%
Mortalité basse	82/90	20,5	31,7%	70%
Mortalité haute	80/87	19,6	30,8%	62%
Mortalité très haute ⁵	75/83	17,3	28,2%	43%

Le vieillissement est donc attendu selon tous les scénarios, même dans celui qui tend à le minimiser le plus et qui correspondrait à une interruption de tout progrès d’espérance de vie en France au XXI^e siècle. En prenant en compte les tendances démographiques recueillies depuis 2001 (solde migratoire externe supérieur aux 50 000 par an du scénario central, fécondité estimée supérieure à 1,8⁶, poursuite de la baisse de la mortalité, malgré l’accident dû à la canicule de 2003), la population des 60 ans ou plus représenterait *grosso modo*, en France métropolitaine, 30 % de la population totale en 2030.

Mais le rythme projeté de vieillissement ne s’accompagne pas nécessairement d’un rythme équivalent pour la gérontocroissance.

1.2. LES PERSPECTIVES DE GERONTOCROISSANCE

Néanmoins, comme pour le vieillissement, l’intensité de la gérontocroissance dans les premières décennies du XXI^e siècle devrait être nettement plus importante que dans les dernières années du siècle précédent.

⁵ Mortalité maintenue à son niveau de 1998.

⁶ Cf. Rochas, Jean-Edouard, « Une question délicate : quel est le niveau réel de l’indice de fécondité en France », *Population & Avenir*, n° 677, mars-avril 2006.

121. La gérontocroissance dans le dernier quart du XX^e siècle

Au recensement de 1975, la France métropolitaine comptait 9,7 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus, dont 7 millions de 60-74 ans. Les femmes de 60 ans ou plus (5,7 millions) étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes de cette même classe d'âge (3,9 millions). Chez les 75 ans ou plus, il y avait même deux fois plus de femmes que d'hommes.

Entre 1975 et 1999, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmente considérablement pour atteindre 12 millions en 1999, dont 7,9 millions de 60-74 ans.

La gérontocroissance relative plus élevée chez les hommes, mais la gérontocroissance absolue plus élevée chez les femmes

La progression de 2,3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus entre 1975 et 1999 explique une part non négligeable de l'accroissement démographique national (40 %). La hausse de l'espérance de vie et l'arrivée à 60 ans de classes d'âge plus nombreuses que celles de la guerre 1914-1918 entraînent l'accroissement du nombre de personnes âgées. Les 75 ans ou plus connaissent une gérontocroissance beaucoup plus forte en valeur relative (55 %) comme en valeur absolue (1,5 million de personnes) dans les deux sexes, en particulier chez les hommes (+ 71 %). La gérontocroissance n'est que de 12 % pour les 60-74 ans.

Selon le sexe, la gérontocroissance 1975-1999 est plus importante chez les hommes en valeur relative (+28 %) mais plus importante en valeur absolue chez les femmes (1,2 contre 1,1 million). En volume, la gérontocroissance masculine est supérieure pour les 60-74 ans tandis que la gérontocroissance féminine est plus forte chez les 75 ans ou plus.

Globalement, en 1999, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes, en particulier chez les 75 ans ou plus, soit un peu moins du double.

Comme le vieillissement, l'évolution de la gérontocroissance est différenciée selon les trois périodes intercensitaires.

Une gérontocroissance différenciée selon les périodes

Entre 1975 et 1982, c'est même une gérontodécroissance des 60 ans ou plus qui se produit, uniquement en raison de la diminution des 60-74 ans, les 75 ans ou plus voyant leur nombre continuer de progresser (de 22 %). Cette gérontodécroissance 1975-1982 touche les deux sexes, mais plus encore le sexe masculin.

En revanche, dans les deux périodes intercensitaires suivantes, la gérontocroissance est pour les deux sexes du même ordre en pourcentage (+12 %) comme en volume (1,2 million). Mais elle diffère selon les deux classes d'âge (60-74 ans et 75 ans ou plus) : entre 1982 et 1990, elle est plus importante chez les 75 ans ou plus (mais du même ordre en volume) et, entre 1990 et 1999, chez les 60-74 ans.

La gérontocroissance projetée pour le XXI^e siècle est sans commune mesure avec les deux dernières périodes intercensitaires du XX^e siècle.

122. La gérontocroissance d'ici 2030 : 7,9 millions de personnes âgées en plus ?

L'arrivée à l'âge de 60 ans des classes du renouveau démographique d'après-guerre devrait entraîner une forte gérontocroissance, quelles que soient les hypothèses de mortalité de l'Insee. De 1999 à 2030, la France métropolitaine connaîtrait une très forte gérontocroissance, des deux tiers (66 %). Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus passerait de 12 millions de personnes en 1999 à 19,9 millions en 2030, soit une hausse de 7,9 millions.

Une plus forte progression de la gérontocroissance chez les plus âgés

Cette importante gérontocroissance serait encore plus sensible pour la classe d'âge des 75 ans ou plus ; cette dernière devrait doubler en valeur relative entre 1999 et 2030 avec une hausse de 103 %, contre une gérontocroissance de 46 % pour les 60-74 ans. En volume, les 75 ans ou plus augmenteraient de 4,3 millions de personnes contre 3,6 millions pour les 60-74 ans. En 1999, les 75 ans ou plus représentent le tiers des 60 ans ou plus. En 2030, ils en représenteraient 42 %.

La gérontocroissance masculine 1999-2030 serait, en valeur relative (74 %), plus importante que la gérontocroissance féminine (60 %), du fait des 75 ans ou plus. Mais, en valeur absolue, elle lui serait inférieure : 3,7 millions d'hommes de 60 ans ou plus contre 4,2 millions de femmes. En 1999, les hommes représentent 42 % des 60 ans ou plus. En 2030, leur part aurait légèrement progressé, en représentant 44 %. La surreprésentation des femmes parmi les 60 ans ou plus devrait diminuer, en raison de l'hypothèse de réduction de l'écart d'espérance de vie entre les deux sexes. Cette hypothèse repose sur l'idée que les hommes se soigneraient mieux, alors que les femmes subiraient les conséquences de l'augmentation des comportements à risque, comme la consommation de tabac. Néanmoins, un écart de longévité entre les sexes demeurerait au profit des femmes ; donc le nombre de femmes âgées devrait toujours être sensiblement plus important que celui des hommes.

Une gérontocroissance à rythme irrégulier

Selon les périodes quinquennales, la gérontocroissance évoluerait de façon irrégulière. Faible entre 1999 et 2005 (80 000 personnes âgées de 60 ans ou plus supplémentaires par an), elle serait forte entre 2005 et 2015 (300 000 personnes âgées de 60 ans ou plus supplémentaires par an). Puis elle se ralentirait légèrement et progressivement entre 2015 et 2030, tout en restant supérieure à la période 1999-2005.

Les facteurs de cette gérontocroissance projetée, déjà abordés ci-dessus, méritent d'être davantage précisés.

123. Les causes de la gérontocroissance

En effet, l'augmentation du nombre de personnes âgées en France dans les années 2000 s'expliquerait par deux grandes causes. La première, ordinaire,

serait quasi universelle dans les pays développés ; la seconde, transitoire, toucherait particulièrement la France et les pays qui ont bénéficié d'un redressement de leur natalité après la Seconde Guerre mondiale.

Une longévité accrue

La première cause serait la poursuite de la baisse des taux de mortalité aux différents âges. Développement de l'hygiène, vaccinations, découverte des antibiotiques, multiples progrès de la médecine et de la pharmacie en général, augmentation de la production agricole, diversification des produits nutritifs ont heureusement conduit à un abaissement, plus ou moins accentué et plus ou moins rapide, des taux de mortalité. D'où une augmentation bienvenue de la durée moyenne de la vie. Ainsi, en France, l'espérance de vie à la naissance⁷ est passée pour les hommes de 68,4 ans en 1970 à 76,8 en 2005 tandis que, pour les femmes, elle s'est élevée de 75,9 ans en 1970 à 83,8 en 2005. En trente-cinq ans, la durée moyenne de la vie s'est ainsi accrue de 8 ans, pour les hommes comme pour les femmes. Depuis 1970, l'espérance de vie à 60 ans a augmenté, passant de 16,2 ans en 1970 à 21,4 en 2005 pour les hommes et de 20,8 ans en 1970 à 26,4 en 2005 pour les femmes. De même, l'espérance de vie à 75 ans s'accroît.

Cette croissance de l'espérance de vie devrait continuer de se poursuivre à un rythme de progression de plusieurs semaines par an, ce qui conduit mécaniquement à l'augmentation du nombre de personnes âgées.

⁷ Nombre d'années que les nouveaux-nés peuvent espérer vivre en moyenne si les conditions existant lors de l'année de leur naissance perdurent.

Figure 1 L'espérance de vie à 60 ans en France

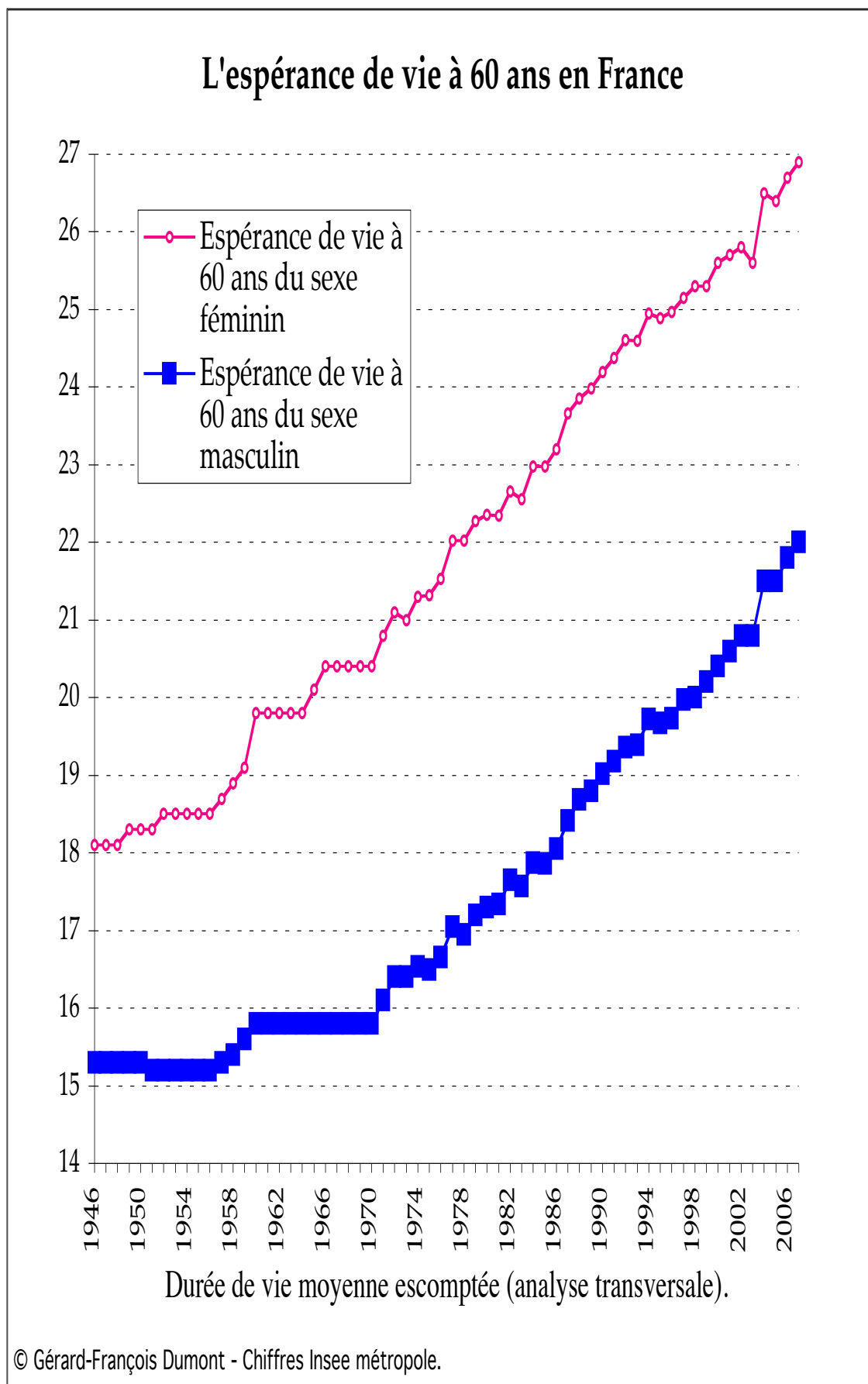
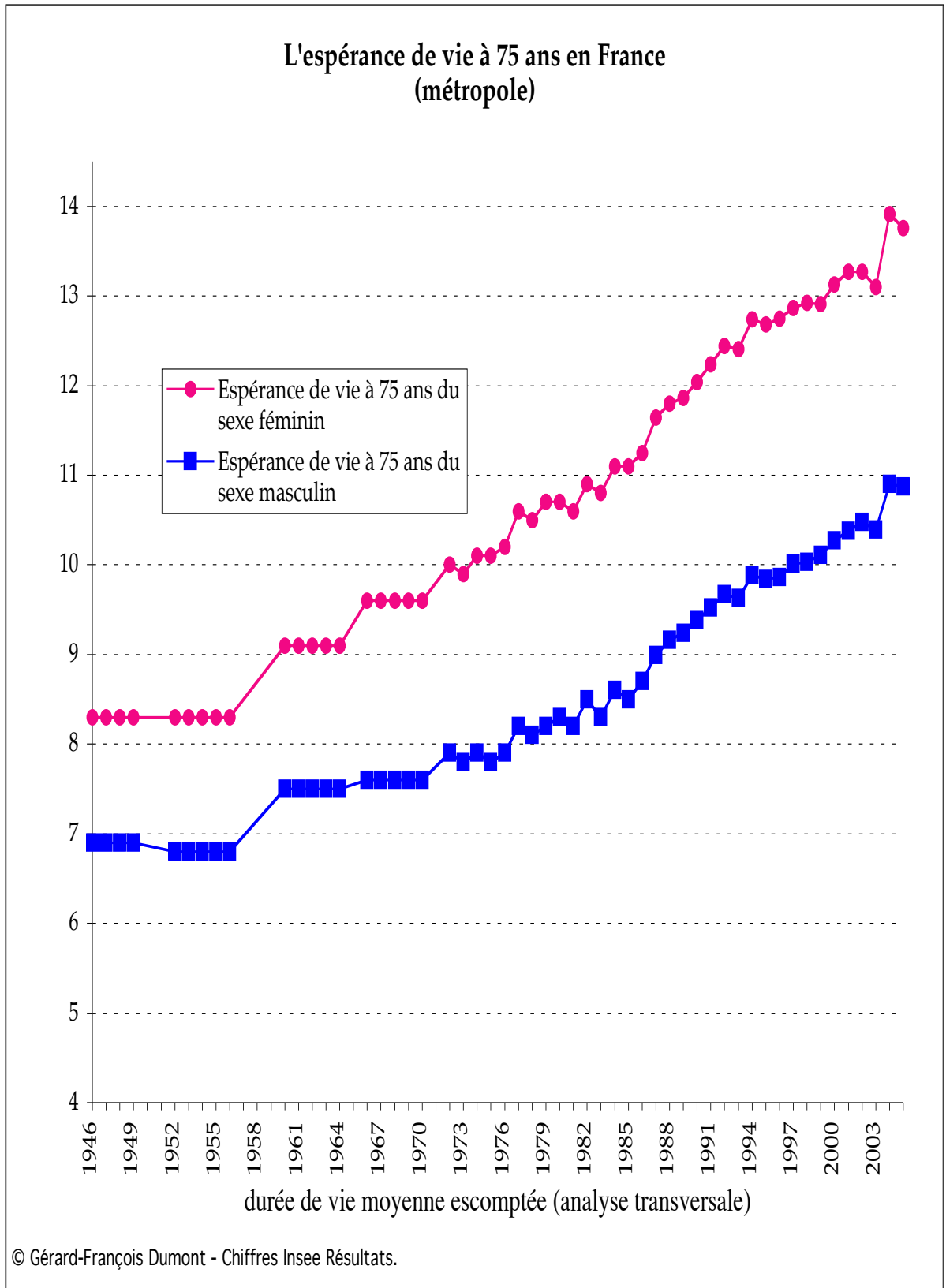


Figure 2 L'espérance de vie à 75 ans en France



L'avancée en âge de générations plus nombreuses

La seconde cause de l'augmentation de la population âgée en France résiderait dans l'avancée en âge des générations plus nombreuses nées après la Deuxième Guerre mondiale, succédant à des générations moins nombreuses nées pendant ou dans les années précédant la guerre. Pour la période des dix années 1936 à 1945, le nombre annuel moyen des naissances en France métropolitaine est de 604 000 ; de 1946 à 1950, il est de 864 000 (et de 843 000 en moyenne pour la période 1946-1973). Ainsi, c'est une véritable mutation démographique, à relier au phénomène des Trente glorieuses, dont bénéficie la France à partir de 1946 : la natalité demeure, pendant 28 années, supérieure de 40 % au niveau constaté entre 1936 à 1945. Pendant les années 1970, 1980, 1990 et le début des années 2000, ces générations plus nombreuses, pour l'essentiel au travail, cotisent pour les retraites, tandis que le nombre des retraités est encore, dans la première moitié des années 2000, assez faible, car ils appartiennent aux générations creuses nées avant la Libération, ou même avant la guerre, et sont les survivants de la « petite France » de 40 millions d'habitants de 1945.

Or, depuis 2006, et pour plusieurs décennies, des « petites générations de 60 ans ou plus » vont faire progressivement place à des « générations nombreuses de 60 ans ou plus ». En conséquence, la gérontocroissance est quasi sûre, sauf catastrophe majeure par définition non prévisible (guerre, épidémie, effondrement du système sanitaire lié à un effondrement économique, comme dans l'ex-URSS), car les générations concernées sont déjà nées.

124. La gérontocroissance selon les variantes au scénario central

Concernant les variantes calculées autour du scénario central, celles de fécondité ne changeraient pas, par définition, le nombre de personnes âgées en 2030. La variante d'immigration dite haute (solde externe de 100.000 par an à partir de 2005) porterait à 20 millions le nombre de 60 ans ou plus en 2030 au lieu de 19,9 selon le scénario central, soit une faible différence. En revanche, les variantes de mortalité jouent davantage. Le scénario central de l'Insee considère que l'espérance de vie pourrait continuer sa progression comme dans les décennies précédentes, avec juste un ralentissement - même si cela n'est pas certain - du fait de l'évolution des comportements à risque dans la population. Quant aux premières tendances des années 2000, elles semblent valider non le scénario central, mais l'hypothèse de mortalité basse de l'Insee, l'espérance de vie augmentant en moyenne encore plus vite que prévu dans le scénario central⁸. En conséquence, il n'est pas impossible que les chiffres du jeu d'hypothèses du scénario central de l'Insee sous-estiment l'ampleur de la gérontocroissance, une hausse plus importante de l'espérance de vie conduisant à des effectifs de

⁸ Chalard Laurent, « La démographie de la France en 2007 : longévité accrue et baisse des naissances ». *Population et Avenir*. N°687. Mars-avril 2008. Pages 17-19.

population âgée sensiblement plus élevés. Mais il est nécessaire d'utiliser les projections nationales et départementales disponibles.

Comme le vieillissement, la gérontocroissance est attendue dans tous les scénarios, même dans celui qui tend à la minimiser le plus et qui correspondrait à une interruption de tout progrès d'espérance de vie en France au XXI^e siècle. Dans ce scénario de mortalité dite « très haute », en fait maintenue au niveau de 1998, le nombre des personnes âgées augmenterait de 43% entre 2000 et 2030, contre 65% selon le scénario central.

En prenant en compte les tendances démographiques recueillies depuis 2001 (solde migratoire externe supérieur à 50 000 par an, fécondité estimée supérieure à 1,8⁹, poursuite de la baisse de la mortalité, malgré l'accident dû à la canicule de 2003, selon le scénario de « mortalité basse »), la population de 60 ans ou plus en France métropolitaine, évaluée à 13 millions début 2005, atteindrait 20,5 millions en 2030.

La hausse d'ici 2030 du nombre de personnes âgées ne constituerait pas un imprévu en lui-même ; la nouveauté serait son ampleur. Quelle conséquence cette dernière aurait-elle sur le nombre de personnes âgées dépendantes ?

1.3. UNE AUGMENTATION QUANTITATIVE, MAIS NON RELATIVE, DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

La gérontocroissance, qui se rapporte au gonflement des effectifs de la population âgée sur un territoire, est un phénomène d'abord quantitatif. Elle s'accompagne presque inévitablement d'une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, même si l'espérance de vie sans incapacité augmente davantage que l'espérance de vie en incapacité.

La mesure de la dépendance

En effet, la catégorie des 60 ans ou plus doit être discriminée au moins en deux sous-parties : outre des personnes encore actives au sens économique du terme, elle compte des retraités jeunes ou moins jeunes, déployant souvent nombre d'activités, avec un budget tourné vers les biens de consommation, l'entretien du logement, les loisirs, les aides familiales, les actions associatives, et ceux, souvent parmi les plus âgés, dépendants, ayant besoin d'aide à domicile, résidant dans une maison de retraite médicalisée, ou hospitalisés. En France métropolitaine, en 1998-1999, environ 800 000 personnes âgées sont dépendantes, relevant des quatre premiers groupes de la grille AGGIR¹⁰ (Insee, 2005). Si l'on retient un seuil de 17 % de personnes dépendantes chez les 75 ans ou plus, et de 1 % chez les 60-74 ans¹¹, le chiffre est de 780 000, soit du même ordre de grandeur. Notons que la très grande majorité (90 %) des personnes

⁹ Chiffre néanmoins à nuancer: cf. Rochas, Jean-Édouard, « Une question délicate : quel est le niveau réel de l'indice de fécondité en France », *Population & Avenir*, n° 677, mars-avril 2006.

¹⁰ Outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens (cf. lexique).

¹¹ Sur les taux de dépendance, cf. le tableau 5.

âgées dépendantes a 75 ans ou plus et que les deux tiers sont des femmes, du fait de l'écart d'espérance de vie entre les sexes.

Une croissance projetée des personnes âgées dépendantes...

Au plan national, les projections concernant le nombre de personnes âgées dépendantes sont basées sur les données de l'enquête « Handicap-incapacités-dépendance ». Les hypothèses sont contrastées selon les scénarios retenus. Une seule certitude ressort : la croissance du nombre absolu de personnes âgées dépendantes, quel que soit le scénario retenu. Le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait sensiblement augmenter (de 42 %, soit de 328 000 personnes) sur la période 1999-2030, car le nombre de personnes très âgées va augmenter fortement. En effet, dans les années 2000, le rythme de gérontocroissance des 75 ans ou plus est supérieur à celui des 60-75 ans, avant comme après 2006. Selon le scénario central, il y aurait donc 1,1 million de personnes âgées dépendantes en 2030 contre 780 000 en 1999, avec des différences selon les sexes. En pourcentage, la hausse serait beaucoup plus importante chez les hommes que chez les femmes : près du double, avec 60 % contre 32 %. En revanche, en volume, l'augmentation serait à peu près du même ordre, légèrement plus importante chez les hommes, 171 000 contre 157 000.

...à un rythme irrégulier

Cette évolution du nombre de personnes âgées dépendantes serait très irrégulière selon les périodes quinquennales. Après une forte augmentation de 1999 à 2010, celle de 2010 à 2015 serait faible. Puis la période 2015-2020 se singulariserait par une diminution par rapport à la période quinquennale antérieure, avant une forte hausse à partir de 2020. En volume, la période 2020-2025 connaîtrait la plus forte progression.

Ces différentes perspectives nationales ont un très grand intérêt, mais appellent des analyses à des échelles plus fines pour déterminer la répartition de ces évolutions nationales moyennes selon les différents types de territoires.

CHAPITRE 2 : LA NECESSITE D'UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE FINE

Le projet de cette étude porte donc sur des territoires de nature géodémographique différente. Les territoires retenus sont tous de France continentale du fait de l'incertitude de chiffres de divers recensements pour la Corse. En effet, il n'y a pas de données de composition par âge fournies par l'Insee pour 1975, et il y a des variations intercensitaires inexplicables.

Ce chapitre se doit de préciser le champ de l'étude, ainsi que les sources et critères utilisés.

21. L'INTERET D'UNE COMPARAISON ENTRE DES TERRITOIRES AU PLUS FORT ET AU PLUS FAIBLE TAUX D'URBANISATION

L'échelle départementale apparaît particulièrement intéressante à retenir, pour deux raisons. D'une part, elle offre des informations plus détaillées que l'échelle régionale, qui ne permet guère d'opérer une typologie selon le critère du taux d'urbanisation. D'autre part, elle permet d'annuler d'éventuelles fortes différences communales de vieillissement et de gérontocroissance, qui peuvent être liées à des spécificités locales ou à la situation de la commune dans l'agglomération : ville-centre, commune de l'espace périurbain, commune de l'espace paraurbain.

Afin de savoir si le taux d'urbanisation est un critère pertinent pour une perspective du vieillissement et de la gérontocroissance, il nous faut sélectionner les territoires les plus urbains et les plus ruraux.

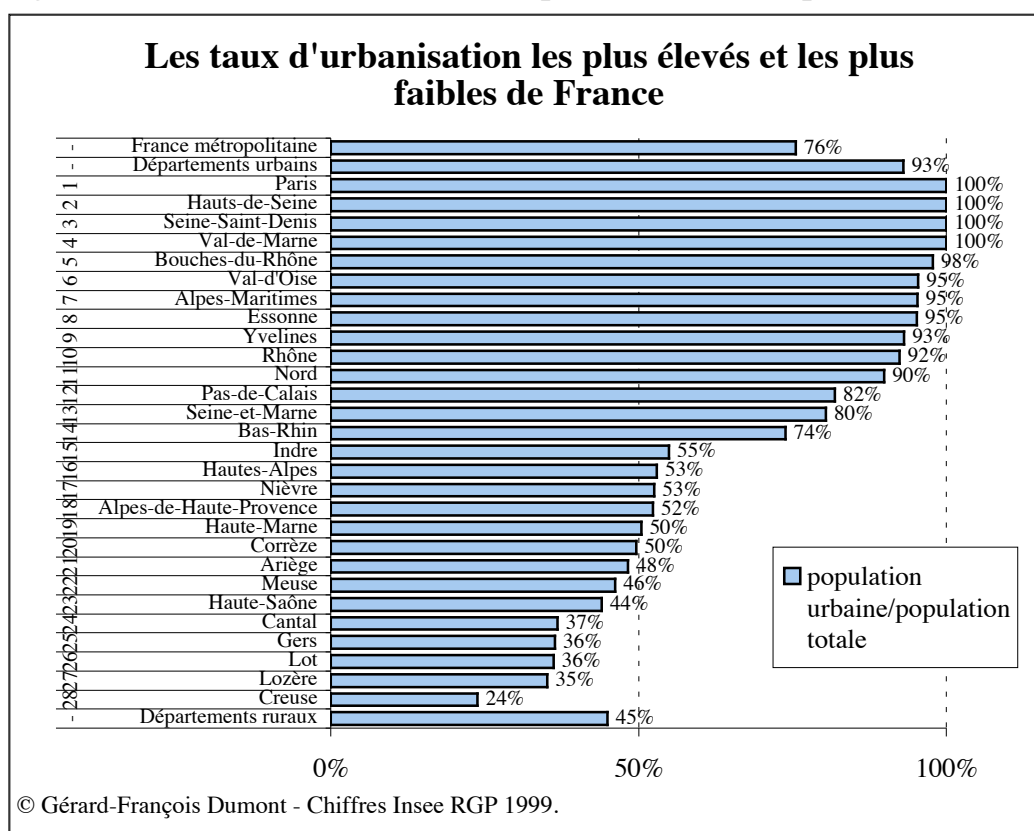
Les critères conduisant à sélectionner les territoires urbains

Les territoires définis comme ayant le caractère le plus urbain sont des départements qui comptent chacun, selon le recensement de 1999, un taux d'urbanisation élevé et plus d'un million d'habitants tout en ayant une densité supérieure à 200 hab./km², soit près ou plus du double de la moyenne de la France métropolitaine (107 hab./km²). Les départements concernés, au nombre de quatorze, se situent en Île-de-France, soit les huit départements de cette région, dans le Nord-Pas-de-Calais, soit les deux départements de cette région, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes), en Alsace (le Bas-Rhin) et en Rhône-Alpes (le Rhône). Ils se distinguent, au début du XXI^e siècle, par un vieillissement moins marqué que le reste du pays, et une gérontocroissance faible, voire négative, comme à Paris.

Ces départements urbains ont investi jusqu'ici massivement dans les infrastructures pour les activités économiques et pour la jeunesse. Les infrastructures d'accueil des personnes âgées dépendantes y sont en général en dessous des besoins actuels et futurs car la gérontocroissance est, en quelque sorte, masquée par la relative jeunesse de la population. Par exemple, la commune de Montreuil (Seine-Saint-Denis) est considérée comme une ville jeune et qui présente effectivement un profil jeune avec beaucoup de jeunes

foyers entrants et, en apparence, une augmentation modérée du nombre de personnes âgées. Mais le chiffre important de hausse de la population des moins de vingt ans "cache en fait une augmentation forte des 75 ans ou plus et confirme ainsi l'explosion attendue du quatrième âge : dans cette commune d'environ 100 000 habitants, les 75 ans ou plus pourraient augmenter de près de 1 000 personnes en quelques années, soit une hausse de 21 %"¹². Précisons désormais les critères permettant d'inventorier les départements les plus ruraux.

Figure 3 Les taux d'urbanisation les plus élevés et les plus faibles de France



Les critères conduisant à sélectionner les territoires ruraux

La détermination des territoires de la France métropolitaine continentale ayant le caractère rural le plus net conduit à retenir trois critères à l'échelle départementale : des taux d'urbanisation parmi les plus faibles, une population de moins de 250 000 habitants et une densité inférieure à 44 hab./km² au recensement de 1999¹³. Les départements ruraux concernés sont également au nombre de quatorze¹⁴. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte-

¹² Dumont, Gérard-François *et alii*, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006, p 207.

¹³ Rappelons que les taux d'urbanisation postérieurs à 1999 ne pourront être connus qu'après un nouveau découpage des unités urbaines en fonction des nouveaux résultats du recensement dit rénové, soit pas avant 2009.

¹⁴ Par souci d'une comparaison plus claire, il fallait un nombre égal de départements urbains et ruraux. Or, deux départements ruraux se trouvaient à égalité concernant le critère de densité : 43 hab./km². Nous avons fait le choix de retenir celui où le taux d'urbanisation était le plus faible, la Haute-Saône, en excluant la Haute-Loire.

d'Azur (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes), Midi-Pyrénées (Ariège, Gers, Lot), et dans le reste du méridien central français,¹⁵ à la population la moins dense : Cantal, Corrèze, Creuse, Lozère, Indre, Haute-Marne, Meuse, Nièvre et Haute-Saône.

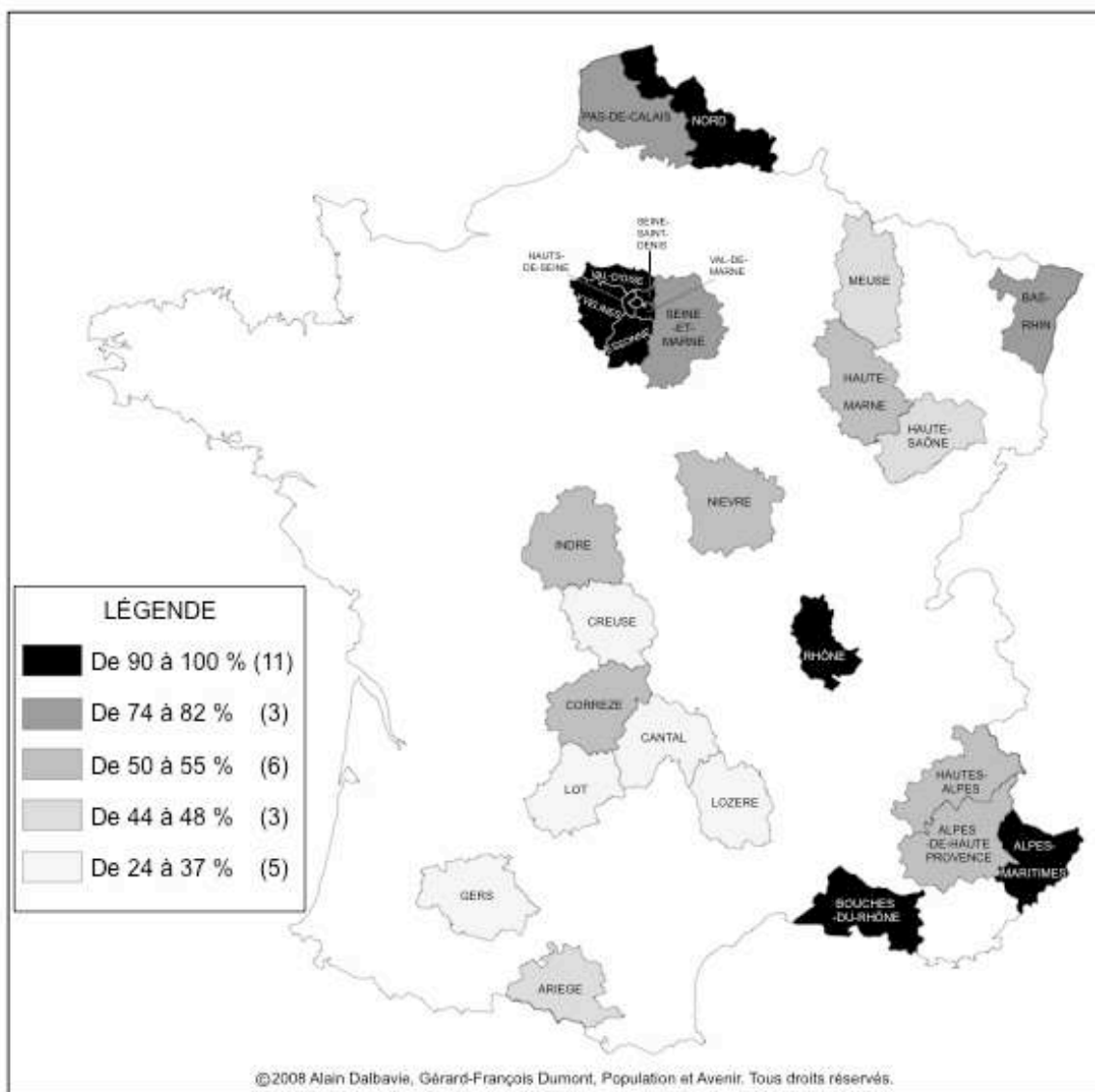
Tableau 3. Superficie, population et densité des territoires étudiés

Départements	Superficie km2	Population 1999	Densité 1999
Paris	105	2 125 246	20 240
Hauts-de-Seine	175	1 428 881	8 165
Seine-Saint-Denis	236	1 382 861	5 860
Val-de-Marne	245	1 227 250	5 009
Seine-et-Marne	5 915	1 193 767	202
Yvelines	2 284	1 354 304	593
Essonne	1 804	1 134 238	629
Val-d'Oise	1 245	1 105 464	888
Nord	5 742	2 555 020	445
Pas-de-Calais	6 672	1 441 568	216
Bouches-du-Rhône	5 088	1 835 719	361
Alpes-Maritimes	4 299	1 011 326	235
Bas-Rhin	4 755	1 026 120	216
Rhône	3 214	1 578 869	491
Départements urbains	41 779	20 400 633	488
Corrèze	5 857	232 576	40
Haute-Saône	5 390	229 732	43
Alpes-de-Haute-Provence	6 925	139 561	20
Hautes-Alpes	5 549	121 419	22
Ariège	4 890	137 205	28
Gers	6 253	172 335	28
Lot	5 226	160 197	31
Cantal	5 726	150 778	26
Creuse	5 601	124 470	22
Lozère	5 180	73 509	14
Indre	6 790	231 139	34
Haute-Marne	6 220	194 873	31
Meuse	6 216	192 198	31
Nièvre	6 816	225 198	33
Départements ruraux	82 639	2 385 190	29
France métropolitaine	545 700	58 518 395	107

¹⁵ Dumont, Gérard-François, *Les régions et la régionalisation en France*, Paris, Éditions Ellipses, 2004.

Carte 1. Les taux d'urbanisation les plus élevés et les plus faibles de France

LES TAUX D'URBANISATION LES PLUS ELEVES ET LES PLUS FAIBLES DE FRANCE
(RAPPORT POPULATION URBAINE / POPULATION TOTALE, EN POURCENTAGE)



POPULATION & AVENIR - 35, avenue Mac-Mahon - 75017 Paris, France

En général, ces quatorze départements se caractérisent au début du XXI^e siècle par un vieillissement élevé, donc par une proportion relativement élevée de personnes âgées de 60 ans ou plus, et une faible gérontocroissance, voire négative, du fait de la diminution de la population pour certains d'entre eux, comme la Creuse. Mais ces tendances vont-elles se poursuivre et sera-t-il nécessaire d'y accroître fortement les institutions d'accueil de personnes dépendantes, même si leur population diminue ?

Peu d'études ont été effectuées jusqu'à présent sur le vieillissement dans les départements urbains¹⁶, l'intérêt étant surtout marqué pour les départements ruraux, où la proportion des 60 ans ou plus dans la population totale est plus élevée. En effet, au premier abord, comme les grandes villes attirent les jeunes et sont beaucoup moins vieilles que les zones rurales, elles paraissent moins concernées par le vieillissement et la gérontocroissance. Mais un tel point de vue est-il justifié ? Pour le savoir, il est intéressant de comparer les deux types de départements, après une brève présentation de chacun d'entre eux.

2.2. PRESENTATION DES TERRITOIRES ETUDIES

Ces présentations courtes et synthétiques ont pour objet de bien souligner les différences de caractéristiques des départements urbains et ruraux.

2.2.1. Les quatorze territoires les plus urbains

L'ensemble des quatorze départements urbains compte 20,4 millions d'habitants en 1999, soit une part importante de la population de la France métropolitaine (35 %). Leur densité est élevée : de 488 hab./km² en moyenne, soit plus de quatre fois la moyenne nationale. Leur taux d'urbanisation est lui aussi élevé : 93 %, donc bien supérieur aux 76 % de la moyenne nationale¹⁷.

Quatre départements au plafond du taux d'urbanisation

Avec 2,15 millions d'habitants au recensement de 1999, **Paris** est le deuxième département le plus peuplé du pays après le Nord. Département entièrement urbanisé, il correspond à la commune de Paris. En même temps ville-centre¹⁸ de la plus grande agglomération¹⁹ du pays (10 millions d'habitants), Paris se caractérise par la densité la plus élevée de France (20 000 hab./km²) et l'une des plus importantes des pays développés.

Le département des **Hauts-de-Seine**, dont le taux d'urbanisation atteint également 100 %, fait partie de la Petite couronne de l'agglomération de Paris. Il est le plus peuplé (1,43 million d'habitants) des départements de la région Île-

¹⁶ Une exception : Dumont, Gérard-François, « Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006.

¹⁷ Sur le calcul et les commentaires concernant cette moyenne, cf. Dumont, Gérard-François et Wackermann, Gabriel, *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses, 2002.

¹⁸ Paris a en effet le double statut institutionnel de commune et de département.

¹⁹ Il s'agit ici de l'agglomération, ou unité urbaine au sens statistique de territoires en continuité de bâti, dont le périmètre correspond rarement à celui des communautés d'agglomération, établissements publics de coopération intercommunale.

de-France après Paris. Plusieurs communes y comptent plus de 70 000 habitants : Boulogne-Billancourt, Nanterre (la préfecture), Rueil-Malmaison et Colombes. Ce département abrite le deuxième pôle d'emploi de la métropole parisienne, le quartier d'affaires de La Défense, et compte des activités importantes dans le tertiaire supérieur.

La **Seine-Saint-Denis**, avec 1,38 million d'habitants, se présente aussi comme un département totalement urbanisé, au sein de la Petite Couronne de l'agglomération de Paris. Ses communes les plus importantes sont : Montreuil-sous-Bois, Saint-Denis et Aulnay-sous-Bois, chacune comptant plus de 70 000 habitants. Les activités de production industrielle, dont l'automobile, y demeurent importantes.

Le département du **Val-de-Marne** (1,23 million d'habitants), comme les deux précédents, compte un taux d'urbanisation maximum et fait aussi partie de la Petite couronne de l'agglomération parisienne. Il abrite quatre communes de plus de 70 000 habitants : Créteil, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés. Il a notamment des activités industrielles (dans le secteur Seine Amont) et tertiaires (Rungis, aéroport d'Orly).

Sept départements à taux d'urbanisation supérieur à 90 %

La **Seine-et-Marne** compte 1,19 million d'habitants, toujours selon le recensement de 1999. Seule sa partie occidentale, avec ses deux villes nouvelles, Marne-la-Vallée et Melun-Sénart, est incluse dans le périmètre de l'unité urbaine de Paris. La Seine-et-Marne dispose d'une vaste partie rurale à l'est et au sud, avec des communes non parurbanisées, notamment sur le plateau céréalier de la Brie. Le département comprend différentes unités urbaines indépendantes de celle de Paris : Meaux (68 000), Fontainebleau (36 700 habitants), Montereau-Fault-Yonne (25 600 habitants), Champagne-sur-Seine (24 300 habitants), Coulommiers (23 900 habitants), Esbly (22 100 habitants) et Ozoir-la-Ferrière (20 700 habitants). Il comporte aussi de petites unités urbaines ayant entre 10 000 et 20 000 habitants : Nemours Gretz-Armainvilliers, Moissy-Cramayel, Brie-Comte-Robert, La Ferté-sous-Jouarre, Claye-Souilly et Provins. Outre l'agriculture et les industries agroalimentaires, le département possède notamment un important secteur tertiaire (logistique, tourisme avec Disneyland...).

Département le plus peuplé de la Grande couronne parisienne (1,35 million d'habitants), les **Yvelines** ont un territoire dont 85 communes font partie du périmètre de l'unité urbaine de Paris. Ces communes, situées à l'est du département (y compris celles de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines), totalisent 1,11 million d'habitants, soit 82 % de la population. Le reste du territoire entre dans une logique de parurbanisation et fait donc partie de l'aire urbaine de Paris sans appartenir à son unité urbaine. Quelques agglomérations comprennent entre 10 000 et 25 000 habitants, soit Rambouillet (24 800), Rosny-sur-Seine, Noisy-le-Roi, Aubergenville et Maule, d'où un taux d'urbanisation de 93 %. Les Yvelines ont une activité économique très

diversifiée, avec à la fois des activités industrielles traditionnelles (automobile) et de haute technologie (aérospatiale, centres de recherche...).

Avec un taux d'urbanisation de 95 %, l'**Essonne** (1,13 million d'habitants) est largement périurbanisée dans sa partie septentrionale, qui se trouve dans l'unité urbaine de Paris, soit 83 communes regroupant 951 000 habitants. Les autres communes du département s'inscrivent souvent dans le processus de paraurbanisation. Parmi les quelques unités urbaines indépendantes de celle de Paris, on peut citer Étampes (26 600 habitants) et Ballancourt-sur-Essonne (17 000). Il en résulte un taux d'urbanisation de 95 %. Ce département accueille beaucoup d'activités de haute technologie (Génopôle dans la ville nouvelle d'Évry, technopôle de l'Île-de-France sud autour d'Orsay...).

Autre département francilien, le **Val-d'Oise** (1,11 million d'habitants) présente un taux d'urbanisation de 95 %. La partie Sud-Est de son territoire est périurbanisée, avec 51 communes comptant ensemble 922 000 habitants faisant partie de l'unité urbaine de Paris. Il compte par ailleurs quelques unités urbaines comme Beaumont-sur-Oise, Goussainville, Viarmes, Fosses et Louvres. Le Val-d'Oise inclut la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et abrite une partie de l'aéroport de Roissy, très important pôle d'emploi direct et indirect.

Département le plus peuplé de France (2,56 millions d'habitants), largement devant Paris, le **Nord** a un taux d'urbanisation élevé (90 %), le rattachant aux hautes densités du Benelux. En effet, il dispose de plusieurs agglomérations importantes : Valenciennes, Douai, Dunkerque, Maubeuge.... Mais la plus peuplée est celle de Lille, avec 1 million d'habitants. En outre, le Nord compte plusieurs unités urbaines comptant entre 25 000 et 50 000 habitants : Armentières, Cambrai et Hazebrouck. Enfin, les petites agglomérations y sont nombreuses : Aulnoye-Aymeries, Bailleul, Fourmies, Caudry, Wavrin, Annœullin. Le Nord comprend néanmoins deux parties à dominante rurale à l'est, l'Avesnois, et au sud, le Cambrésis.

Avec 1,44 million d'habitants, le **Pas-de-Calais**, où l'héritage minier est prégnant, possède plusieurs agglomérations importantes, mais aucune ne domine réellement les autres. Son taux d'urbanisation est de 82 %. Lens (519 000 habitants dans sa délimitation de 1999) et Béthune (259 200 habitants) sont les plus grandes, suivies par Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras et Saint-Omer, chacune avec plus de 50 000 habitants. Ensuite, d'autres plus petites agglomérations se situent au-dessus de 10 000 habitants : Étaples, Berck, Marquise, Aire-sur-la-Lys, Wimereux, Isbergues. Dans sa partie sud, avec les collines de l'Artois, le Pas-de-Calais est plutôt rural. L'activité industrielle y demeure importante.

Le département des **Bouches-du-Rhône** (1,84 million d'habitants) est le plus peuplé de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et le troisième du pays. Son taux d'urbanisation est très élevé (98 %) grâce à la présence d'une grande agglomération : Aix-Marseille, la deuxième du pays (1,35 million d'habitants). S'y ajoutent plusieurs agglomérations de plus de 25 000 habitants (Arles, Salon-

de-Provence, Istres, Miramas)²⁰, et d'autres de taille plus petite : Fos-sur-Mer, Sausset-les-Pins, Trets, Saint-Martin-de-Crau. Conséquence du relief compartimenté (montagnes et bassins), la population se concentre dans les bassins. Le département dispose d'activités économiques diversifiées (port, microélectronique, industrie lourde, tertiaire).

Trois départements au taux d'urbanisation compris entre 74 et 82 %

Les **Alpes-Maritimes** (1,01 million d'habitants) disposent d'une agglomération principale, Nice (889 000 habitants), qui concentre la majorité de la population, qui privilégie donc le littoral. La deuxième agglomération du département, Menton, compte 66 400 habitants. Au nord, le département comprend une partie rurale et montagneuse peu peuplée. Les activités touristiques et de haute technologie y dominent²¹.

Avec 1,03 million d'habitants, le **Bas-Rhin** se présente comme le département le plus peuplé de l'Est de la France. Son territoire s'étend principalement sur le nord de la plaine d'Alsace, assez fortement peuplé, car le département se rattache par son niveau de densité à l'Europe rhénane. L'agglomération principale, Strasbourg, avec ses 427 000 habitants, est la plus peuplée du quart Nord-Est du pays. Elle domine dans le Bas-Rhin un semis de petites agglomérations comprenant Haguenau, avec 53 300 habitants, soit la deuxième par le nombre d'habitants, et plusieurs autres de moins de 20 000 habitants : Sélestat, Saverne, Niederbronn-les-Bains, La Broque, Obernai, Molsheim, Eschau et Erstein. Les quatre dernières font partie de l'aire urbaine de Strasbourg sans appartenir à son unité urbaine. Le Bas-Rhin dispose d'une industrie puissante (agro-alimentaire, chimie, mécanique) mais aussi d'un important secteur tertiaire, en partie hérité de réglementations spécifiques issues de la période de domination allemande (1871-1914).

Le **Rhône** (1,58 million d'habitants), département le plus peuplé de la région Rhône-Alpes, voit sa population se concentrer dans une agglomération principale : Lyon, la troisième de France, au bord du Rhône, qui compte 1,35 million d'habitants. La deuxième unité urbaine la plus peuplée du département du Rhône, Villefranche-sur-Saône, ne compte que 59 300 habitants. Le reste du département relève de la paraurbanisation, à l'exception des zones montagneuses du nord-est (Monts du Beaujolais). Le Rhône compte en outre d'autres agglomérations moins peuplées : L'Arbresle (17 400 habitants), Saint-Bonnet-de-Mure (10 300 habitants) et Tarare (15 400 habitants). Les activités économiques du département sont très diversifiées, notamment dans l'industrie (chimie, pharmacie, informatique).

²⁰ Chalard, Laurent (2005). "Les logiques du découpage intercommunal dans l'aire métropolitaine marseillaise". *La Géographie*. N°1518. Septembre 2005. Pages 63-81.

²¹ Chalard, Laurent, « Villes : quatre mousquetaires dans la métropolisation ». *Population et Avenir*. N°679 BIS. Septembre-Octobre 2006. Pages 5-7.

2.2.2. Les quatorze territoires les plus ruraux

L'ensemble des quatorze départements ruraux étudiés compte 2,4 millions d'habitants selon le recensement de 1999, soit seulement 4,1 % de la population de la France métropolitaine. Ils ont une densité moyenne de 29 hab./km² en 1999, plus de trois fois inférieure à la moyenne nationale. Leur taux moyen d'urbanisation, de 45 %, est largement inférieur à la moyenne nationale (76 %).

Six départements dont la population rurale reste presque aussi importante que la population urbaine

Département le moins peuplé de la région Centre, l'**Indre** (231 100 habitants) a vu sa population diminuer lentement et de manière discontinue entre le recensement de 1886 et celui de 1999, année où le taux d'urbanisation s'élève à 55 %. Le département comprend notamment, au nord, la Champagne berrichonne, une région agricole en partie intensive, la Brenne, zone d'étangs faiblement peuplée, et le Boischaut (élevage, bocage). Les deux principales agglomérations sont Châteauroux (66 100 habitants) et Issoudun (13 700 habitants). Avec l'ajout de quelques petites unités urbaines de moins de 10 000 habitants, le taux d'urbanisation se fixe à 55 %.

Le département des **Hautes-Alpes**, le moins peuplé (121 400 habitants) de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a un taux d'urbanisation de 53 %. Après l'unité urbaine du chef-lieu, Gap (36 200 habitants), celle de Briançon compte 15 000 habitants et devance trois autres unités urbaines de moins de 7 000 habitants chacune. Le territoire étant fort montagneux, le peuplement se concentre dans la vallée de la Durance et le bassin de Gap. La haute-montagne des Alpes du Sud (Écrins, Queyras) est très peu dense. La population du département des Hautes-Alpes avait diminué de 40 % entre 1846 et 1946 avant de connaître un retour à une croissance démographique modérée.

Département le moins peuplé de la région Bourgogne (225 200 habitants), la **Nièvre** voit sa population diminuer quasi constamment depuis 1886 (sauf entre 1954 et 1968). Son organisation territoriale fait ressortir une opposition entre une moyenne montagne peu peuplée, dont le Morvan à l'est et les collines du Nivernais au centre, et, à l'ouest, la vallée de la Loire où se concentre la population, avec les deux agglomérations les plus peuplées : Nevers (57 500 habitants) et Cosne-Cours-sur-Loire (12 400 habitants). Le taux d'urbanisation est de 53 %. L'industrie, dont la métallurgie, décline²².

Situées dans les Alpes du Sud, les **Alpes-de-Haute-Provence** (139 600 habitants) ont perdu environ 40 % de leur population entre 1836 et 1946 avant de rebondir, notamment grâce à des créations d'emplois dans les métiers du tourisme et de l'industrie chimique. Son territoire se compose de hauts plateaux quasiment vides (plateau de Valensole) et d'une moyenne montagne faiblement peuplée (Préalpes de Digne, Montagne de Lure), la population se concentrant dans la vallée de la Durance (Manosque : 25 900 habitants) et de son affluent la

²² Chalard, Laurent, « Des villes françaises en net déclin démographique. Le cas de communes anciennement industrielles ». *Population et Avenir*. N°683. Mai-Juin 2007. Pages 15-19.

Bléone (Digne-les-Bains : 16 800 habitants), ce qui conduit à un taux d'urbanisation de 52 %.

Située à l'extrémité orientale du bassin parisien, la **Haute-Marne** (194 900 habitants), région de collines et hauts plateaux, comprend beaucoup de forêts et de zones humides. Département le moins peuplé de la région Champagne-Ardenne, sa population a diminué entre 1881 et 1946, puis s'est redressée pendant les Trente glorieuses. La population est concentrée dans la vallée de la Marne, qui abrite trois petites agglomérations en déclin démographique entre 1975 et 1999²³ : Chaumont la préfecture (27 000 habitants), Saint-Dizier (38 100 habitants) et Langres (10 900 habitants). En ajoutant quelques petites unités urbaines de moins de 5 000 habitants, le taux d'urbanisation se fixe à 50 %.

La **Corrèze** (232 600 habitants), qui se compose principalement de hauts plateaux dépeuplés (Millevaches), possède seulement une agglomération de plus de 50 000 habitants, Brive-la-Gaillarde, et deux de taille moyenne, Tulle (18 500 habitants) et Ussel (10 800 habitants). Son taux d'urbanisation est de 50 %. Entre 1891 et 1962, sa population a sensiblement diminué mais elle s'est stabilisée depuis. La Corrèze compte peu d'industries, l'élevage, la polyculture, le tourisme et le tertiaire non marchand étant dominants.

Trois départements à majorité rurale

Département le moins peuplé (137 200 habitants) de la région Midi-Pyrénées, l'**Ariège** a vu sa population presque divisée par deux entre 1846 et 1962, pour se stabiliser depuis. Il se compose d'une montagne très peu peuplée au sud (les Pyrénées) et de collines au nord. Son taux d'urbanisation est de 48 %. La population est concentrée dans la vallée de l'Ariège, où se localisent deux agglomérations de petite taille : Pamiers (17 700 habitants) et Foix (10 400 habitants). Mais une partie de son territoire voit se déployer un processus de paraurbanisation issu de l'agglomération toulousaine.

Autre département situé à l'extrémité orientale du bassin parisien, la **Meuse**, dont le taux d'urbanisation est de 46 %, se caractérise par son relief de cuestas, ses collines et ses forêts. Ayant connu une forte diminution de sa population entre 1876 et 1946, la Meuse est le département le moins peuplé (192 200 habitants) de Lorraine. La population se concentre dans les vallées de la Meuse et de l'Ornain, qui abritent deux petites agglomérations : Verdun (25 500 habitants) et Bar-le-Duc la préfecture (20 500 habitants). Le reste du territoire se compose de vastes espaces dépeuplés : Argonne, Barrois, Champagne humide (ouest et sud). L'industrie y est faible.

Avec un taux d'urbanisation de 44 %, la **Haute-Saône** (229 700 habitants) a la majorité de son territoire qui correspond à des bas-plateaux (Vôge), à l'exception du massif des Vosges, au nord-est. L'unité urbaine de Vesoul, la préfecture, compte 28 800 habitants et trois autres agglomérations ont

²³ Déclin qui se poursuit : Chalard, Laurent ; Dumont, Gérard-François, « Le bilan démographique des maires ». *Population et Avenir*. N°686. Janvier-Février 2008. Pages 4-8 et 20.

entre 10 000 et 15 000 habitants : Luxeuil-les-Bains, Héricourt et Gray. Le département a subi une forte diminution de la population entre 1851 et 1946 avant de rebondir légèrement. L'activité industrielle (textile, métallurgie) a tendance à s'y réduire.

Cinq départements très largement ruraux

Le **Cantal** (150 800 habitants) se présente comme le département le moins peuplé de l'Auvergne, du fait d'une diminution constante de sa population, du recensement 1886 à celui de 1999. Le centre de son territoire est montagneux (Massif central) et, sur son pourtour se trouvent des plateaux dépeuplés. La seule agglomération comptant plus de 10 000 habitants est celle du chef-lieu, Aurillac, avec 36 100 habitants et le taux d'urbanisation est de 37 %. L'élevage constitue l'activité principale et le département ne compte guère d'industrie.

Avec un taux d'urbanisation de seulement 36 %, le **Gers** (172 300 habitants) a connu une diminution quasi constante de sa population depuis 1846. Son territoire correspond à l'Armagnac, région de collines peu peuplées traversée par les rivières venant des Pyrénées, dont le Gers. Ce département essentiellement agricole comprend une seule agglomération de plus de 10 000 habitants : Auch (24 700 habitants).

Département dont la population avait chuté presque de moitié entre 1881 et 1954, le **Lot** compte 160 200 habitants au recensement de 1999, avec un taux d'urbanisation de 36 %. La population se concentre dans la vallée du Lot, où se situe la principale agglomération : Cahors (23 000 habitants). Le reste du territoire se compose de hauts plateaux peu denses (Quercy). Le tourisme est l'activité dominante.

Département le moins peuplé de France, la **Lozère** (73 500 habitants) est le seul qui compte moins de 100 000 habitants. Son territoire couvre le sud du Massif central avec une moyenne montagne peu peuplée (Monts de la Margeride, Mont Lozère) et de hauts plateaux quasiment vides (Causse Méjean, Aubrac), avec peu de cultures. L'industrie est quasi inexistante, la principale activité notable étant le tourisme. La population s'est réduite constamment entre 1881 et 1990, enregistrant une baisse de près de moitié avant de connaître une légère reprise depuis 1990. L'agglomération la plus peuplée de Lozère est de taille modeste : Mende (11 800 habitants). Le taux d'urbanisation du département est de 35 %.

Correspondant à l'ancienne Marche, la **Creuse** constitue l'un des symboles du dépeuplement rural français, avec une régression constante de sa population de recensement de 1886 à celui de 1999, et une division par deux de sa population. Département le moins peuplé (124 500 habitants) du Limousin, la Creuse ne compte qu'une seule agglomération de plus de 10 000 habitants, Guéret, la préfecture, avec 14 100 habitants. Le reste du territoire s'étend sur des collines peu peuplées. Région de bocage, avec une part importante d'élevage, la Creuse compte le plus faible taux d'urbanisation de France : 24 %.

Cette présentation résumée met en évidence des différences sensibles entre les quatorze départements urbains et les quatorze départements ruraux étudiés, mais aussi à l'intérieur de chaque catégorie. Il s'agit désormais de préciser les sources et les critères permettant des comparaisons pertinentes.

2.3. SOURCES ET CRITERES UTILISES

L'objectif de cette sous-partie consiste donc à préciser les sources statistiques utilisées et à rappeler brièvement quelques définitions indispensables, dont les méthodes de calcul de la dépendance, nécessaires à la bonne compréhension de l'étude.

231. Les sources utilisées

Pour les données rétrospectives (1975-1999), la source principale utilisée provient des données de la composition par âge par département de l'Insee, de 1954 à 1999²⁴. Ces données, issues des recensements exhaustifs de la population, sont d'une qualité satisfaisante. En revanche, pour les projections 1999-2030, les sources méritent discussion. Les projections par département datent en effet de 2003²⁵, avant que l'Insee n'effectue, en janvier 2005, 2006 et 2007, des « ajustements statistiques » portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Or, les projections les plus récentes de l'Insee, parues après les premiers résultats des enquêtes de recensement de 2004-2005, ne sont qu'à l'échelle régionale²⁶. On peut d'ailleurs s'interroger sur ces dernières projections du fait de l'incohérence existant entre, d'une part, certains des premiers résultats des enquêtes de recensement et, d'autre part, le recensement exhaustif de 1999²⁷. La date de publication des prochaines projections départementales n'est pas connue, mais elle sera postérieure à la diffusion détaillée des résultats de la première période quinquennale du recensement dit « rénové »²⁸ 2004-2008, soit en 2009 ou après. Nous devons donc utiliser les projections du scénario central publiées en 2003 sur les bases du recensement de 1999. Ce choix ne remet nullement en cause ni les phénomènes de gérontocroissance et de dépendance, ni leur ampleur plus que probable. Les immigrations internationales susceptibles de se dérouler à des niveaux éventuellement plus élevés que ceux du scénario central ne devraient avoir qu'une influence limitée sur la gérontocroissance car, à l'exception de certains migrants communautaires, notamment britanniques²⁹, ce

²⁴ Daguët, Fabienne, „Données de démographie régionale 1954 à 1999”, *Insee Résultats*, société, n° 49, décembre 2005.

²⁵ Brutel C., Omalek L., « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030-2050) », *Insee Résultats*, n° 16, Société, juillet 2003.

²⁶ Robert-Bobée, Isabelle, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050. La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », *Insee Première*, n° 1089, juillet 2006.

²⁷ Chalard, Laurent ; Dumont, Gérard-François, « Les évolutions des territoires français selon les enquêtes de recensement. Certitudes et interrogations ». *Population et Avenir*. N°677. Mars-avril 2006. Pages 14-16.

²⁸ Dumont, Gérard-François, « Le nouveau recensement : une méthode duale et quinquennale », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

²⁹ Surtout depuis „l'effet Ryanair”, qui ne s'est déployé qu'au début des années 2000.

sont surtout des jeunes qui migrent, et ils n'auront pas atteint l'âge de 60 ans en 2030.

En revanche, il est vrai que, pour le vieillissement, l'arrivée de populations jeunes en âge fécond peut influencer sur les effectifs des générations jeunes, directement ou indirectement par leur comportement de fécondité, engendrant des différences selon les départements.

Pour l'ensemble des départements étudiés, nous retenons le « scénario central » de projection démographique fondé sur les tendances migratoires 1990-1999 plutôt que le scénario central fondé sur les tendances migratoires 1982-1999. Cependant, quand les résultats des enquêtes de recensement depuis 2004 fournissent des taux de croissance départementaux plus proches de 1982-1999 que de 1990-1999, avec un écart sensible entre les deux, le scénario central 1982-1999 est retenu. C'est le cas pour quatre départements : Alpes-Maritimes, Seine-Saint-Denis, Essonne et Alpes-de-Haute-Provence, qui semblent connaître une accélération sensible de leur croissance démographique depuis 1999, conforme à celle constatée dans la décennie 1980.

2.3.2. Les critères utilisés et comparés

Trois indicateurs démographiques sont essentiels dans cette étude : le vieillissement, la gérontocroissance et la dépendance. Ils seront différenciés selon l'âge et le sexe. Une claire définition s'impose donc avant de préciser la méthode de calcul de la dépendance.

Les définitions de base de l'étude : vieillissement, gérontocroissance, et dépendance

Le **vieillissement** de la population est une modification de la composition par âge d'une population, modification due à une augmentation de la proportion des personnes âgées. Le vieillissement exprime donc des changements de structure. Il provient de quatre facteurs et de leurs multiples combinaisons possibles. Le premier est la baisse de la fécondité, induisant ce qu'on appelle le vieillissement « par le bas », en minorant le nombre de jeunes, donc, généralement, la proportion des jeunes, et en majorant, inversement, la proportion des personnes âgées. Le deuxième facteur possible de vieillissement vient de la baisse de la mortalité des personnes âgées résultant de l'augmentation de leur espérance de vie, provoquant ce qu'on appelle le vieillissement « par le haut ». Le troisième facteur du vieillissement provient des échanges migratoires : par exemple, une émigration composée de jeunes adultes accentue le vieillissement, alors qu'une immigration également composée de jeunes l'empêche ou le freine. Le quatrième facteur tient à l'héritage des évolutions démographiques passées concernant la population du territoire étudié.

Quand la population totale d'un territoire connaît une diminution de la part des personnes âgées, on parle de rajeunissement.

Tableau 4bis : les caractéristiques différenciées du vieillissement et de la gérontocroissance

	Gérontocroissance	Vieillissement de la population
Définition	Augmentation du nombre des personnes âgées dans une population.	Hausse de la proportion des générations les plus âgées dans une population.
Facteurs d'intensité	<p>1. Augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées.</p> <p>2. Effets de l'héritage démographique.</p> <p>3. Apport migratoire composée de personnes âgées (cas en France de certains départements ou de certains cantons)</p>	<p>1. Niveau de fécondité abaissé.</p> <p>2. Hausse des taux de survie des personnes âgées.</p> <p>3. Composition par âge et comportements de fécondité dus aux migrations.</p> <p>4. Effets de l'héritage démographique.</p> <p>(Les facteurs sont à analyser de façon spécifique s'il s'agit de la population active, de la population d'une entreprise...)</p>
Prospective après 2006 en France	<p>- certaine sauf changements structurels graves.</p> <p>- indépendante de la fécondité future.</p>	<p>- vieillissement extrêmement probable, mais...</p> <p>- incertain dans son intensité et dans ses conséquences car dépendant notamment de l'évolution de la fécondité.</p>

La **gérontocroissance**³⁰ est l'augmentation du nombre de personnes âgées dans un territoire et traduit la mesure de flux. Si le nombre de personnes âgées diminue dans un territoire, on parle de gérontodécroissance. À un horizon de 30 ans, la gérontocroissance ne dépend que de trois facteurs (espérance de vie, flux migratoires et héritages démographiques). Aussi est-elle plus facilement prévisible que le vieillissement puisqu'elle concerne des générations déjà nées. Il ne faut pas omettre l'importance du facteur migratoire, qui peut augmenter le nombre de personnes âgées : par exemple, les migrations de Nord-Européens âgés, comme des Britanniques, vers les territoires ruraux français, phénomène s'intégrant à « l'effet Ryanair », c'est à-dire cette composante de l'internationalisation qu'est l'essor de transports aériens à bas coûts qui conduit à ne plus vivre comme une expatriation le fait de franchir une frontière et de parcourir plusieurs centaines de kilomètres de distance lors d'un changement de domicile.

Une **personne âgée dépendante** est une personne de 60 ans ou plus qui a besoin d'une aide obligatoire dispensée en continu par un tiers afin de pouvoir assurer les actes essentiels de la vie quotidienne. C'est pourquoi ne sont pas considérées comme dépendantes les personnes âgées qui n'ont besoin que d'une aide ponctuelle. La dépendance est liée entre autres aux maladies dégénératives (Alzheimer, Parkinson...) qui, pour l'instant, ne bénéficient pas de traitement et de prévention. Son évolution est notamment liée à deux facteurs : l'augmentation des 75 ans ou plus (donc la gérontocroissance) et l'évolution des taux de dépendance par âge.

La méthode de calcul de la dépendance

Un des objets de l'étude étant de déterminer l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2030 selon le type de département, il apparaît nécessaire d'expliquer la méthode retenue pour le calcul de la dépendance. Un premier élément consiste à distinguer, au sein des 60 ans ou plus, deux classes d'âge, les 60-74 ans et les 75 ans ou plus, auxquelles nous allons appliquer des taux de dépendance sensiblement différents, sachant que le nombre de personnes âgées dépendantes augmente sensiblement à partir de 75 ans. En 1999, le taux de dépendance est très faible avant 75 ans, de l'ordre de 1 %, alors que pour les 75 ans ou plus, il est de 17 % (et de 30 % pour les 90 ans ou plus).

Pour le futur, le maintien constant des taux de dépendance par âge n'est nullement certain, la prudence étant de mise. Néanmoins, diverses études laissent penser que le taux de dépendance diminuerait notamment grâce aux progrès sanitaires et médicaux. En conséquence, l'amélioration de la santé des personnes âgées, autrement dit l'augmentation de l'espérance de vie sans incapacité, retarderait l'âge moyen de la dépendance.

³⁰ Néologisme retenu par Gérard-François Dumont, sachant que les mots relatifs à la vieillesse sont formés à partir du grec gérôn ou gérontos.

Le calcul du nombre de personnes âgées dépendantes se fonde sur des années de dépendance dans le scénario de l'Insee. Pour les dernières décennies du XX^e siècle, une compression de morbidité a été constatée, c'est-à-dire que l'espérance de vie en bonne santé a augmenté légèrement plus vite que l'espérance de vie, conduisant à une réduction de la période de vie source d'incapacités. En conséquence, l'hypothèse que nous retenons est une prolongation régulière de cette évolution favorable jusqu'en 2030. Notre hypothèse retient pour 2020 un taux de dépendance des 75 ans ou plus de 13,5 %, et pour 2030 de 11,85 %, appliqué au scénario central. Nous avons fait l'hypothèse, pour tous les départements étudiés, d'un taux de dépendance régulièrement dégressif à chaque période quinquennale pour les 75 ans ou plus. En revanche, pour projeter le nombre de personnes de 60-74 ans dépendantes, l'hypothèse retenue est le maintien jusqu'en 2030, et également dans tous les départements, d'un taux *ne varietur* de 1 %.

Certes, des hypothèses d'abaissement ou d'abaissement plus important des taux de dépendance selon les deux classes d'âge auraient pu être avancées. Mais il convient également de tenir compte du « vieillissement dans le vieillissement », c'est-à-dire des possibilités du vieillissement à l'intérieur de chacune des deux classes d'âge étudiées. Ainsi, la modification de la structure par âge dans la classe d'âge des 75 ans ou plus au profit des plus âgées, par exemple des 90 ans ou plus, a pour effet de minorer une baisse plus importante du taux moyen de dépendance de l'ensemble des 75 ans ou plus.

Tableau 5. Les hypothèses de taux de dépendance retenues

Année	60-74 ans	75 ans ou plus
1999	1 %	17 %
2005	1 %	16,125 %
2010	1 %	15,25 %
2015	1 %	14,375 %
2020	1 %	13,5 %
2025	1 %	12,875 %
2030	1 %	11,85 %

Les différenciations effectuées selon l'âge

À chaque étape de l'étude, le vieillissement et la gérontocroissance seront différenciés en deux classes d'âges : les 60-74 ans et les 75 ans ou plus. En effet, les évolutions quantitatives de ces deux classes d'âge peuvent diverger car la structure par âge de la France n'est pas régulière, notamment en raison des variations de la natalité au fil des décennies passées. En outre, les variations de taux de mortalité par âge sont aussi susceptibles d'engendrer des intensités d'évolution différentes pour les deux classes d'âge retenues. Bien évidemment, pour projeter le nombre de personnes âgées dépendantes, cette distinction n'a guère d'intérêt, la très grande majorité de la population concernée étant âgée de 75 ans ou plus.

Les différenciations effectuées selon le sexe.

Par ailleurs, il importe de différencier le vieillissement, la gérontocroissance et la dépendance selon le sexe. En effet, notamment en raison des écarts d'espérance de vie entre les deux sexes, les évolutions ne sont pas les mêmes.

Ces éléments de méthode posés, il est acquis que, d'ici 2030, la France métropolitaine va vieillir plus ou moins sensiblement selon les hypothèses de migration et de fécondité et connaître une importante gérontocroissance, qui pourrait entraîner une hausse sensible du nombre de personnes âgées dépendantes. Avant d'analyser les différences de perspectives à l'échelle infranationale entre départements urbains et ruraux, il faut d'abord bien comprendre les phénomènes passés et la situation existant au départ de la prospective.

CHAPITRE 3. LA CONNAISSANCE DES EVOLUTIONS PASSEES : DE FORTES VARIATIONS DE VIEILLISSEMENT ET DE GERONTOCROISSANCE SELON LES PERIODES INTERCENSITAIRES

Tout travail de prospective requiert de connaître précisément les évolutions antérieures. En effet, pour que l'analyse ait une certaine pertinence, elle doit s'inscrire dans le long terme et non seulement dans le court terme, ce dernier pouvant donner une image biaisée du fait de facteurs conjoncturels masquant les effets structurels. C'est pourquoi nous contenter d'étudier seulement la période intercensitaire 1990-1999 livrerait des enseignements limités, tout simplement parce que cette période ne correspond pas à une rupture majeure dans la géodémographie de la France, mais seulement à la prolongation de processus antérieurs.

Du point de vue de la géographie de la population de la France, la dernière et double rupture importante s'est produite approximativement au même moment dans les territoires français : en 1975. Cette année correspond en effet à la fois au passage de la fécondité sous le seuil de remplacement des générations (accentuant le vieillissement par le bas) et à l'installation d'un processus de « paraurbanisation », à distinguer du processus antérieur, mais susceptible de se prolonger parallèlement au développement de la paraurbanisation, de « périurbanisation ». La périurbanisation est une urbanisation qui s'étale sans discontinuité du bâti à partir de la ville-centre et conduit à la définition des périmètres des agglomérations ou unités urbaines. La paraurbanisation³¹, ou périurbanisation d'agglomération, est un processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés au delà des unités urbaines et dont une proportion importante de la population active occupée vient exercer quotidiennement ses activités professionnelles dans l'agglomération. Elle conduit à la définition des périmètres des aires urbaines.

Une seconde raison – essentielle - justifie d'étudier le vieillissement et la gérontocroissance depuis 1975 selon les départements urbains et ruraux : la qualité limitée des résultats publiés du recensement de 1999,³² qui rend nécessaire de comparer sur une durée plus longue pour mieux saisir le temps long. Ce chapitre se fonde donc sur les données de composition par âge des départements à l'issue de chaque recensement depuis 1975 et, donc, sur trois périodes intercensitaires.

³¹ Néologisme retenu, le préfixe « para » signifiant en grec « à côté de ». Cf. Dumont, Gérard-François, *Les spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire*, Paris, Éditions des Journaux officiels, 1996.

³² Dumont, Gérard-François, « Les « disparus » du recensement », *Population et Avenir*, n°647, mars-avril 2000.

3.1. LA SITUATION AU RECENSEMENT DE 1975 : DES TERRITOIRES RURAUX PLUS VIEILLIS, MAIS DES PERSONNES AGEES PLUS NOMBREUSES DANS LES TERRITOIRES URBAINS

En 1975, l'ensemble des quatorze départements urbains étudiés compte 18,5 millions d'habitants contre 2,4 millions pour les quatorze départements ruraux, soit respectivement 35 % et 4,6 % de la population de la France métropolitaine. Neuf départements urbains comprennent plus d'un million d'habitants et deux plus de deux millions (le Nord et Paris). Le moins peuplé des quatorze départements urbains, la Seine-et-Marne, regroupe 750 000 habitants. À l'opposé, deux départements ruraux comptent moins de 100 000 habitants (la Lozère et les Hautes-Alpes) et six moins de 200 000. Le plus peuplé des quatorze départements ruraux, la Nièvre, a près de 250 000 habitants. Les écarts de peuplement entre les quatorze départements urbains et les quatorze départements ruraux sont donc importants, puisque le moins peuplé des départements urbains, la Seine-et-Marne, compte trois fois plus d'habitants que le plus peuplé des départements ruraux, la Nièvre.

311. Les contrastes dans le niveau de vieillissement

Les départements urbains généralement moins vieillis que les ruraux

Toujours au recensement de 1975, les quatorze départements urbains sont moins vieillis que la moyenne de la France métropolitaine, avec 16,6 % de 60 ans ou plus dans la population totale contre 18,4 %. À l'inverse, les départements ruraux sont beaucoup plus vieillis, avec 23,8 % de 60 ans ou plus. Cette différence de vieillissement est le produit des évolutions démographiques de l'après-guerre. La période de développement économique des Trente Glorieuses s'est traduite par une forte progression de l'urbanisation du fait d'une intense émigration rurale, qui a essentiellement concerné les générations les plus jeunes à la recherche d'une formation ou d'un emploi dans ces villes qui ont, en outre, profité de la montée du tertiaire. En conséquence, en 1975, les villes apparaissent plus jeunes que les campagnes. Néanmoins, les départements urbains présentent deux exceptions.

Deux exceptions

En effet, les Alpes-Maritimes et Paris se distinguent par un vieillissement particulièrement élevé, respectivement 27,3 % et 23,3 % de personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale, soit un niveau comparable aux départements ruraux, pour deux raisons différentes. Les Alpes-Maritimes cumulent une faible fécondité, donc un vieillissement par le bas, et une attractivité pour les personnes âgées qui accentue le vieillissement par le haut, donc en raison d'un vieillissement migratoire. Sous l'effet de la périurbanisation, Paris perd des jeunes familles qui partent s'installer à la périphérie, notamment dans les grands ensembles, le parc de logement parisien devenant trop coûteux pour elles et insuffisant, d'autant que nombre d'immeubles y ont été transformés en bureaux.

Le processus de périurbanisation parisienne est bien mis en évidence par le fait que les trois départements les plus jeunes en 1975 se situent en grande couronne d'Île-de-France, là où se concentrent les grands ensembles et les premiers lotissements pavillonnaires. La Seine-Saint-Denis se rattache à la même logique, à un degré moindre.

Les départements ruraux généralement plus vieilliss que les urbains

Comme précisé ci-dessus, les quatorze départements ruraux ont, en moyenne, un pourcentage de 60 ans ou plus (23,8 %) supérieur à la moyenne des départements urbains (16,6 %). Seuls deux, la Haute-Marne et la Meuse, ont un pourcentage inférieur à 20 %, grâce à une fécondité relativement plus élevée. Inversement, deux départements, la Creuse et l'Ariège, sont sensiblement plus vieilliss car ils sont particulièrement concernés par l'émigration rurale³³, notamment pendant les Trente Glorieuses, et comptent une fécondité relativement faible, surtout l'Ariège. La Creuse est le département le plus vieilliss, avec 30,9 % de personnes âgées de 60 ans ou plus dans sa population totale.

Une proportion dominante des 60-74 ans, surtout dans les départements urbains

Concernant la répartition par âge des personnes âgées, le pourcentage de 60-74 ans est beaucoup plus élevé que celui des 75 ans ou plus, surtout dans les départements urbains, conséquence du profil migratoire hérité des Trente Glorieuses. Dans les départements ruraux, les personnes âgées sont généralement restées sur place, d'où un pourcentage plus élevé des 75 ans ou plus.

Examinons à présent la répartition des effectifs de personnes âgées de 60 ans ou plus.

312. La répartition des effectifs de personnes âgées de 60 ans ou plus

Cette répartition met en évidence une géographie diversifiée du peuplement des personnes âgées.

Le tiers des personnes âgées de 60 ans ou plus réside dans les départements urbains

Les personnes âgées sont cinq fois plus nombreuses (3,1 millions) dans l'ensemble des quatorze départements urbains, soit près du tiers des personnes âgées de France métropolitaine (9,7 millions en tout), que dans l'ensemble des départements ruraux (580 000). Certes, en valeur relative, le pourcentage de personnes âgées dans les départements urbains est plus faible, mais il se rapporte à des chiffres de population totale nettement plus élevés. Aussi, les quatorze départements urbains ont-ils, en valeur absolue, beaucoup plus de personnes âgées que les quatorze départements ruraux. Les quatorze départements urbains comptent chacun au moins 100 000 personnes âgées de 60 ans ou plus. Avec

³³ Et cela depuis plus d'un siècle. Cf. Paillat, P., Parant, A., *Le vieillissement de la campagne française*, Travaux et documents, n° 88, Paris, PUF, Ined, 1983, 300 pages.

536 000 personnes âgées, Paris domine largement, devant le Nord (400 000) et les Bouches-du-Rhône (294 000). Les trois départements les plus peuplés ont donc logiquement le plus de personnes âgées. Cependant, contrairement à son rang démographique, le département de Paris devance celui du Nord car il hérite d'une population issue de l'immigration, surtout interne, des Trente Glorieuses, qui a vieilli sur place pour l'essentiel, malgré une certaine émigration des personnes âgées.

À l'opposé, les quatre départements urbains ayant le moins de personnes âgées de 60 ans ou plus (moins de 130 000) sont ceux de la Grande couronne parisienne, en raison de leur héritage démographique. Ils ont connu une forte croissance démographique pendant les Trente Glorieuses en accueillant des jeunes familles, tandis que le nombre de leurs personnes âgées est hérité d'une période où leur population était bien plus faible. Toujours parmi les quatorze départements urbains, celui des Alpes-Maritimes doit à nouveau être distingué : bien qu'il soit au treizième rang des quatorze départements urbains par le nombre d'habitants, il se trouve au sixième rang par le nombre de personnes âgées. Cela est lié à son héritage migratoire, à son attractivité pour les personnes âgées pendant les Trente Glorieuses, avec le développement d'une économie résidentielle en partie issue du tourisme.

Les effectifs de personnes âgées de 60 ans ou plus dans les départements ruraux

Dans les départements ruraux, le nombre maximum de personnes âgées de 60 ans ou plus est de seulement 60 000, logiquement dans les trois départements les plus peuplés, la Corrèze, l'Indre et la Nièvre, qui devancent la Haute-Saône (quatrième le plus peuplé) et la Creuse, avec 45 600 personnes âgées de 60 ans ou plus. Le rang de ce dernier département, malgré sa faible population, est la conséquence de l'héritage d'une population plus importante avant 1915 et qui a vieilli sur place, l'émigration rurale ayant surtout concerné des générations jeunes. Enfin, de manière logique, les deux départements les moins peuplés (Hautes-Alpes et Lozère) comptent les effectifs les plus faibles de personnes âgées de 60 ans ou plus.

Concernant la répartition entre les deux classes d'âge 60-74 ans et 75 ans ou plus, les 60-74 ans sont beaucoup plus nombreux que les 75 ans ou plus, dans les deux types de départements, avec un rapport de l'ordre de 1 à 3, conforme au niveau national.

Un troisième examen de la situation en 1975 appelle l'analyse des différences selon les sexes.

313. Les différences selon les sexes

Ces dernières sont particulièrement marquées.

Un niveau de vieillissement beaucoup plus élevé pour le sexe féminin

Les proportions de 60 ans ou plus dans la population totale des départements sont très différentes selon les sexes. Dans les départements urbains, 19,6 % des femmes ont 60 ans ou plus, contre 13,4 % pour les hommes.

L'écart dans les départements ruraux est semblable, avec 26,7 % pour les femmes et 20,9 % pour les hommes. Ces différences dans chaque catégorie de départements sont encore plus élevées pour les 75 ans ou plus du fait de l'écart conséquent d'espérance de vie entre les deux sexes.

D'importants écarts d'effectifs de 60 ans ou plus entre les hommes et les femmes

Dans les départements urbains, le nombre de femmes âgées de 60 ans ou plus (1,9 million de personnes) est sensiblement plus important que le nombre d'hommes (1,2), soit un écart de plus de 50 %. Dans les départements ruraux, l'écart est moins important : 31 % (329 000 femmes âgées de 60 ans ou plus contre 250 000 hommes).

Après avoir précisé la situation en 1975, il convient de parcourir le dernier quart du XX^e siècle.

3.2. LE DERNIER QUART DU XX^E SIECLE : VIEILLISSEMENT RURAL ET GERONTOCROISSANCE URBAINE

Entre les recensements généraux de 1975 et de 1999, la population de la France métropolitaine gagne 5,9 millions d'habitants, dont 1,8 million dans l'ensemble des quatorze départements urbains (soit 30 % du total), alors que l'ensemble des quatorze départements ruraux voit sa population diminuer de 50 000 personnes. Cette différence est notamment due au phénomène de métropolisation, qui se définit comme la concentration des activités et de la population dans les grandes métropoles³⁴. Cette concentration concerne tout particulièrement les jeunes actifs. C'est pourquoi, en raison de leur composition par âge, les départements urbains bénéficient d'un solde naturel fortement positif, alors que les départements ruraux ont un déficit naturel non compensé par une immigration dont la composition par âge est généralement relativement âgée.

Les croissances démographiques 1975-1999 les plus importantes se concentrent, d'une part, en Grande couronne parisienne, qui bénéficie du desserrement parisien, du développement des villes nouvelles et, souvent, d'apports migratoires internationaux, et, d'autre part, dans les deux départements urbains de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En revanche, Paris et les Hauts-de-Seine perdent des habitants tandis que le Val-de-Marne en gagne très peu, car la périurbanisation est plus intense au delà de la Petite couronne, avec des populations quittant le centre de l'agglomération parisienne pour des communes de la périphérie externe ou pour des communes de la Grande couronne concernées par le processus de paraurbanisation.

Quant aux départements ruraux, dix sur quatorze voient leur population diminuer entre 1975 et 1999. Dans les deux départements ruraux de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes,

³⁴ Dumont, Gérard-François, « Évolutions démographiques et métropolisation », *Métropolisation et internationalisation*, Commissariat général du Plan, 31 janvier 1994 ; Dumont, Gérard-François Chalard Laurent et Population & Avenir, *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation française, 2007.

la population augmente sensiblement grâce à une attractivité migratoire liée à un « héliotropisme positif », c'est-à-dire une tendance à migrer vers des territoires plus ensoleillés et, plus généralement, vers des territoires au cadre de vie jugé agréable. Le même phénomène explique la croissance 1975-1999 du département du Lot³⁵. Pour la Haute-Saône, sa croissance est le produit d'un fort solde naturel et de la paraurbanisation du Sud de son territoire par les agglomérations de Besançon et de Montbéliard. À l'opposé, le déclin démographique est particulièrement accentué en Creuse, dans le Cantal, dans l'Indre et en Haute-Marne. Il est dû à un fort déficit naturel pour les trois premiers et à une forte émigration pour le dernier³⁶.

321. Les écarts de vieillissement entre 1975 et 1999

L'éventail des évolutions du vieillissement entre 1975 et 1999 est extrêmement large selon les vingt-huit départements étudiés.

Onze départements urbains vieillissent peu...

L'évolution du vieillissement de la population sur la période 1975-1999 n'est pas corrélée avec l'évolution de la population. Globalement, les départements urbains vieillissent faiblement (1 point), bien moins que les départements ruraux (3,2 points) et moins que la moyenne nationale (2,1 points).

...et trois départements urbains rajeunissent

D'ailleurs, trois départements urbains connaissent même un rajeunissement de leur population pour des raisons différentes. Paris rajeunit très sensiblement (- 4,4 points de vieillissement) grâce à son profil migratoire particulier : arrivée d'étudiants, d'actifs (20-30 ans) et de jeunes familles issues de l'immigration étrangère, et départ de personnes de 60 ans ou plus. Quant à la Seine-et-Marne, elle attire les jeunes couples d'actifs avec enfants, alors qu'elle est peu attractive pour les personnes âgées. Enfin, le département des Alpes-Maritimes rajeunit légèrement (-0,5 point), parce qu'il est attractif pour toutes les classes d'âge, avec une composition par âge résultant du mouvement migratoire plus jeune que celles des personnes déjà résidentes.

Toutefois, dans deux départements urbains, les Yvelines et l'Essonne, le rythme du vieillissement est supérieur à la moyenne des départements ruraux. Mais ces départements étaient particulièrement jeunes en 1975, le sont encore en 1999, et leur intensité de vieillissement 1975-1999 ne les conduit qu'à un faible pourcentage de personnes âgées de 60 ans ou plus en 1999.

³⁵ Par exemple, le cas de l'arrondissement de Gourdon étudié dans : Chalard, Laurent ; Dumont Gérard-François, « Les évolutions des territoires français selon les enquêtes de recensement. Certitudes et interrogations ». *Population et Avenir*. N°677. Mars-avril 2006. Pages 14-16.

³⁶ Dumont, Gérard-François, « Départements : les « six » France », *Population & Avenir*, n° 654, septembre-octobre 2001.

Figure 4 : le vieillissement et la gérontocroissance 1975-1999 : typologie selon les départements

1975-1999	Vieillissement en accentuation	Vieillissement en diminution = rajeunissement
<p align="center">Gérontocroissance = Augmentation du nombre des personnes âgées dans une population.</p>	<p align="center">Vieillissement en accentuation + Gérontocroissance</p> <p align="center"><i>Alpes-de-Haute-Provence</i> <i>Ariège</i> <i>Bas-Rhin</i> <i>Bouches-du-Rhône</i> <i>Cantal</i> <i>Corrèze</i> <i>Essonne</i> <i>Gers</i> <i>Haute-Marne</i> <i>Hautes-Alpes</i> <i>Haute-Saône</i> <i>Hauts-de-Seine</i> <i>Indre</i> <i>Lot</i> <i>Lozère</i> <i>Meuse</i> <i>Nièvre</i> <i>Nord</i> <i>Pas-de-Calais</i> <i>Rhône</i> <i>Seine-Saint-Denis</i> <i>Val-de-Marne</i> <i>Val-d'Oise</i> <i>Yvelines</i></p>	<p align="center">Vieillissement en diminution + Gérontocroissance</p> <p align="center"><i>Alpes-Maritimes</i> <i>Seine-et-Marne</i></p>
<p align="center">Gérontodécroissance = Diminution du nombre des personnes âgées dans une population.</p>	<p align="center">Vieillissement en accentuation + Gérontodécroissance</p> <p align="center"><i>Creuse</i></p>	<p align="center">Vieillissement en diminution + Gérontodécroissance</p> <p align="center"><i>Paris</i></p>

© Gérard-François Dumont.

Sauf exception, un vieillissement plus intense dans les départements ruraux

Dans les départements ruraux, le vieillissement est particulièrement fort dans le Sud-Ouest (supérieur à 4 points dans le Gers, le Lot et le Cantal) du fait d'une attractivité pour les personnes âgées combinée à une faible natalité (la plus faible du pays), et en Haute-Marne, plutôt en raison du fort départ des jeunes, la fécondité y étant supérieure à la moyenne nationale. La Haute-Saône (3,6 points de vieillissement) et la Lozère (2,6 points) vieillissent moins que la moyenne des quatorze départements ruraux, le premier en raison d'une fécondité relativement plus élevée et le second parce que les générations de personnes âgées qui meurent sont remplacées par des générations moins nombreuses. Le vieillissement 1975-1999 n'est inférieur à la moyenne des départements urbains que pour un seul département rural, l'Ariège (0,9 point), qui bénéficie de la paraurbanisation toulousaine dans sa partie nord, entraînant un afflux de jeunes couples.

Selon les deux classes d'âge distinguées, le vieillissement 1975-1999 est uniquement dû aux 75 ans ou plus pour la moyenne des départements urbains, et nullement aux 60-74 ans. En revanche, dans les départements ruraux, le vieillissement concerne, comme au niveau national, les deux classes d'âge. Globalement, aucun des vingt-huit départements ne voit sa part des 75 ans ou plus diminuer, alors que presque la moitié d'entre eux connaissent une baisse de la part de la tranche d'âge 60-74 ans.

322. Les diversités de gérontocroissance entre 1975 et 1999

Pour la gérontocroissance, la typologie de l'évolution est inverse de celle du vieillissement, et les rythmes encore plus diversifiés.

L'exception de Paris dans la gérontocroissance urbaine

Entre 1975 et 1999, la gérontocroissance des 60 ans ou plus apparaît plus forte dans les départements urbains (18 %) que dans les départements ruraux (16 %), mais elle est, dans les deux types de département, moindre que la moyenne de la France métropolitaine (24 %). Ces évolutions moyennes cachent d'importantes disparités selon les départements.

Un seul département urbain connaît une gérontodécroissance, particulièrement élevée, Paris (-25 %). Cette diminution du nombre de personnes âgées à Paris est corrélée à l'évolution de la population, qui diminue aussi sensiblement, et renforcée par une émigration des personnes âgées vers la Province au moment de la retraite (77 % de la baisse de la population s'explique par la réduction du nombre de personnes âgées !). Les Hauts-de-Seine ont une gérontocroissance modérée (8 %), s'inscrivant dans une logique assez proche de Paris, avec une légère diminution de la population totale et un déficit migratoire des personnes âgées. Le Nord a aussi une gérontocroissance modérée car il est répulsif pour les personnes âgées (11 %). À l'opposé, la gérontocroissance est élevée (plus de 40 %) dans les quatre départements de la Grande couronne parisienne, qui ont connu une forte croissance démographique, concernant toutes

les classes d'âge. Cette gérontocroissance n'est pas tant due à un afflux de personnes âgées provenant du centre de la capitale et de la Petite couronne, qu'à un vieillissement sur place des jeunes couples arrivés pendant les Trente Glorieuses et qui ont désormais atteint l'âge de 60 ans.

L'exception de la Creuse dans la gérontocroissance rurale

Dans les départements ruraux, la situation est également très diverse avec, aussi, un département en gérontodécroissance entre 1975 et 1999 : la Creuse (-9 %), département par ailleurs le plus vieilli du pays. Les personnes âgées finissant par mourir, cela entraîne mécaniquement la diminution de leur nombre car les nouvelles générations de personnes âgées y sont moins nombreuses que les précédentes, car celles-ci étaient issues d'un monde rural davantage peuplé. La faible gérontocroissance constatée dans la Nièvre et l'Ariège, départements déjà fortement vieillis, répond à une logique proche de celle la Creuse.

En revanche, trois départements ruraux attractifs pour les personnes âgées ont vu leur nombre croître de manière considérable : les deux départements des Alpes du Sud (attractifs pour toutes les classes d'âges, mais encore plus pour les personnes âgées) et le Lot (attractif pour les personnes âgées).

Une gérontocroissance généralement dominante pour les 75 ans ou plus

Si nous détaillons par âge, nous nous rendons compte que, globalement, cette gérontocroissance est le fait des 75 ans ou plus, qui augmentent dans tous les départements, Paris inclus, du fait de la progression d'une espérance de vie des 75 ans ou plus qui devient significative précisément à compter des années 1970. La croissance 1975-1999 des 75 ans ou plus est partout supérieure à deux chiffres, sauf à Paris (5 %). Cette évolution signifie, au niveau de la dépendance, une augmentation des personnes âgées dépendantes, ce qui explique les premières prises en compte du phénomène par les politiques. Cependant, quelques départements se distinguent par une gérontocroissance des 60-74 ans presque aussi importante que les 75 ans ou plus : les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise, en raison de leurs caractéristiques démographiques.

Examinons à présent les différences selon les sexes.

323. Les différences selon les sexes entre 1975 et 1999

Un vieillissement en moyenne plus intense pour le sexe masculin

Concernant le vieillissement des 60 ans ou plus entre 1975 et 1999, il est, au niveau national, sensiblement plus important chez les hommes (2,4 points) que chez les femmes (1,8 point) du fait de l'héritage démographique et notamment de l'arrivée à 60 ans de générations masculines mieux équilibrées par rapport à celle des femmes, succédant à des générations masculines peu nombreuses en raison d'une Première Guerre mondiale particulièrement meurtrière pour le sexe masculin. Pour les deux sexes, le vieillissement est plus élevé dans l'ensemble des départements ruraux que dans celui des départements urbains. Mais il est particulièrement faible chez les femmes en zone urbaine (0,4

point), en raison du profil migratoire spécifique des départements ruraux, les « jeunes femmes étant davantage attirées que les jeunes hommes par les lumières de la ville »³⁷.

Les différences de vieillissement selon les sexes dépendant des systèmes migratoires et des héritages démographiques

Dans les départements urbains, le vieillissement des femmes est plus fort dans le Pas-de-Calais, et stable dans le Nord, du fait d'un fort déficit migratoire des jeunes femmes, les premières à partir. Le Bas-Rhin se trouve dans une situation à peu près identique. En revanche, le vieillissement des hommes apparaît plus important à Paris (3,3 points d'écart), dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, dans les Yvelines et dans le Rhône : il s'agit de départements particulièrement attractifs pour les jeunes femmes étudiantes ou actives, tout comme pour l'immigration étrangère de jeunes adultes, qui s'est féminisée, notamment avec le regroupement familial. Dans les trois départements urbains rajeunissant entre 1975 et 1999, Paris, la Seine-et-Marne et les Alpes-Maritimes, le vieillissement est sensible pour les femmes, en raison de leur longévité accrue, alors qu'il y a rajeunissement pour les hommes, à longévité également accrue, mais à un moindre degré.

Dans tous les départements ruraux, le vieillissement des 60 ans ou plus se constate pour les deux sexes. Il est particulièrement élevé pour les femmes par rapport aux hommes en Corrèze, en Ariège et dans l'Indre, départements sans réelles universités et que les jeunes femmes quittent tout particulièrement afin de poursuivre leurs études ou d'entreprendre une carrière professionnelle dans les grandes agglomérations qui ont été les principales pourvoyeuses d'emplois tertiaires, marchands ou non marchands. À l'opposé, le vieillissement apparaît particulièrement important chez les hommes dans les Hautes-Alpes et en Lozère, héritage d'une activité économique essentiellement agricole combinée avec une émigration des jeunes hommes.

À l'échelle de la France métropolitaine, le vieillissement des 60 ans ou plus est entièrement dû à celui des 75 ans ou plus chez les femmes, alors qu'il est lié aux deux catégories d'âges (60-74 ans et 75 ou plus) chez les hommes. Selon les départements urbains et ruraux, il y a des différences sensibles selon le sexe. Dans les départements urbains, le vieillissement est uniquement lié aux 75 ans ou plus chez les femmes, alors que, chez les hommes, il est lié aux deux classes d'âges, toujours en raison des effets de la Première guerre mondiale sur les pyramides des âges. Dans les départements ruraux, le vieillissement des 60 ans ou plus provient des deux classes d'âges, chez les femmes comme chez les hommes, notamment sous l'effet des migrations de retraités.

³⁷ Selon l'expression de Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Éditions Ellipses, 2000.

Des différences de gérontocroissance surtout liées aux migrations internes

Pour la France métropolitaine, la gérontocroissance 1975-1999 est beaucoup plus importante chez les hommes (28 %) que chez les femmes (22 %) pour la même raison que le vieillissement, c'est-à-dire la surmortalité de la Première Guerre mondiale. Elle apparaît plus importante pour les deux sexes dans les départements urbains (16 %) que dans les départements ruraux (11 %), mais les écarts de pourcentage de croissance selon les sexes sont très différents pour les départements urbains et pour les départements ruraux. En effet, dans l'ensemble des départements urbains, la gérontocroissance masculine (21 %) est beaucoup plus importante que la gérontocroissance féminine (13 %) alors qu'elle est la même que celle des femmes (11 %) pour l'ensemble des départements ruraux.

La gérontocroissance des femmes est sensiblement supérieure à celle des hommes dans les départements du Pas-de-Calais, en Corrèze, dans l'Indre, dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Ariège. Inversement, la gérontocroissance des hommes est très supérieure à celle des femmes dans la majeure partie des départements franciliens, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Rhône. Cette situation se retrouve aussi en Haute-Saône, dans les Hautes-Alpes, en Lozère et en Meuse.

À l'échelle de la France métropolitaine, la gérontocroissance est le produit à la fois des 60-74 ans (12 %) et des 75 ans ou plus (55 %) dans les deux sexes, même si elle est sensiblement plus élevée pour cette seconde classe d'âge. La gérontocroissance des 75 ans ou plus y apparaît sensiblement plus importante chez les hommes (71 %) que chez les femmes (47 %).

Mais, selon les départements urbains et ruraux, il existe des différences de pourcentage de gérontocroissance 1975-1999 en fonction du sexe. Dans l'ensemble des départements urbains comme dans la moyenne nationale, la gérontocroissance est, chez les femmes, presque exclusivement due aux 75 ans ou plus. Dans les départements ruraux, la situation s'inverse, la gérontocroissance y étant le produit des deux classes d'âge chez les femmes, mais uniquement des 75 ans ou plus chez les hommes.

En définitive, sur l'ensemble de la période 1975-1999, le vieillissement concerne plutôt les départements ruraux et la gérontocroissance les départements urbains. Cependant, il apparaît nécessaire de détailler car cette évolution globale entre 1975 et 1999 est très variable selon les périodes intercensitaires, avec des ruptures dans les rythmes.

3.3. LES DIFFERENTES PERIODES INTERCENSITAIRES DU DERNIER QUART DU XXE SIECLE

Nous allons étudier successivement les trois périodes intercensitaires du dernier quart du XX^e siècle, soit 1975-1982, 1982-1990 et 1990-1999.

3.3.1. La période intercensitaire 1975-1982 : rajeunissement et gérontodécroissance globale

Un contexte d'évolution démographique différent selon les départements urbains et ruraux

Durant la période intercensitaire 1975-1982, la population de la France métropolitaine augmente de 1,6 million d'habitants, soit une croissance faible par rapport aux périodes intercensitaires précédentes, la fécondité et le solde migratoire diminuant. L'ensemble des quatorze départements urbains gagne 400 000 habitants, soit 25 % de la totalité de l'accroissement démographique de l'Hexagone. À l'inverse, la population diminue très légèrement pour l'ensemble des quatorze départements ruraux. Les croissances démographiques les plus fortes se situent dans les quatre départements de Grande couronne parisienne (développement des villes nouvelles et paraurbanisation) et en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : dans les Bouches-du-Rhône (zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer) et dans les Alpes-Maritimes (développement du tourisme et consolidation du technopôle de Sophia-Antipolis). Le Bas-Rhin connaît une croissance moins importante, mais notable, grâce à la métropole strasbourgeoise. Paris et deux départements de la Petite couronne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, perdent des habitants, alors que la Seine-Saint-Denis enregistre une très faible croissance. Ces évolutions de Paris et de la Petite couronne s'expliquent notamment, outre la périurbanisation qui s'étend dans la Grande couronne, par le développement d'une paraurbanisation incluant l'émergence de nombreux « villages » pavillonnaires à la périphérie de l'agglomération capitale, y compris dans des départements n'appartenant pas à la région Île-de-France³⁸. Dans les autres départements urbains, l'accroissement démographique est faible, inférieur à 10 000 habitants.

Parmi les quatorze départements ruraux, seuls cinq sont en croissance démographique. La Haute-Saône connaît la plus forte croissance grâce à une branche automobile dynamique. Le Lot bénéficie de l'apport d'une certaine économie résidentielle, comme les deux départements alpins qui s'inscrivent aussi dans la logique régionale de la France méridionale avec l'héliotropisme positif. La Corrèze a connu une légère croissance mais les trois départements ruraux du centre du pays dont le dépeuplement est le plus prononcé, la Creuse, le Cantal et l'Indre, ont une fécondité particulièrement abaissée.

Un rajeunissement général

Concernant le vieillissement de la population, la situation apparaît identique entre les départements urbains et ruraux, et conforme à la moyenne nationale, avec un rajeunissement global, respectivement de -1 et -1,1 points de vieillissement. Il s'agit d'un rajeunissement par le haut parce que les classes d'âge creuses des années 1915-1919 arrivent à l'âge de 60 ans, et non par le bas, puisque les naissances ont sensiblement diminué du fait de la baisse de la fécondité. L'intensité du rajeunissement est assez semblable selon les départements du pays. Paris et la Seine-et-Marne rajeunissent le plus,

³⁸ Cf. Par exemple Dumont, Gérard-François, « Territoire au banc d'essai : l'Eure-et-Loir », *Population & Avenir*, hors série, n° 659bis, septembre-octobre 2002.

principalement grâce à leur système migratoire. Les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne rajeunissent le moins car les périurbains installés dans les décennies précédentes atteignent en grande majorité sur place l'âge de 60 ans ou plus.

Du côté des départements ruraux, le rajeunissement le plus important se constate en Haute-Saône, qui conserve une fécondité relativement élevée, et le plus faible dans le Lot et le Gers, à fécondité plus basse.

Le rajeunissement général est totalement dû à la classe d'âge 60-74 ans, donc aux arrivées peu nombreuses à l'âge de 60 ans des maigres générations 1915-19. En effet, la part des 75 ans ou plus augmente dans tous les départements, surtout dans les départements ruraux (de 1,4 point), soit plus que la moyenne nationale (0,9 point).

Une majorité de départements en gérontodécroissance

Pour le nombre de personnes âgées, la tendance est la même que pour le vieillissement, avec une diminution plus sensible (-4 % pour la moyenne des départements urbains et -5 % pour celle des ruraux) qu'au niveau national (-2 %). Mais la situation apparaît très disparate dans le détail, certains départements connaissant même une gérontocroissance.

Concernant les départements urbains, les six départements à la croissance démographique la plus forte (les quatre de Grande Couronne parisienne et les deux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur) subissent une gérontocroissance car la croissance démographique concerne toutes les classes d'âge, personnes âgées incluses. À l'opposé, les huit autres enregistrent une gérontodécroissance, surtout à Paris (- 14 %) et à un degré moindre dans le Nord (- 8 %), deux départements de départ de personnes âgées vers des régions plus attractives.

Du côté des quatorze départements ruraux, le même constat ressort, avec une gérontocroissance dans les trois départements en croissance démographique, pour les mêmes raisons que dans les six départements urbains évoluant dans le même sens. En revanche, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus chute dans les onze autres départements ruraux et surtout, parmi eux, dans la Meuse (-8 %) et en Creuse (-9 %).

Le contraste entre la gérontodécroissance des 60-74 ans et la gérontocroissance des 75 ans ou plus

La gérontodécroissance se constate dans tous les départements, urbains ou ruraux, pour la classe d'âge 60-74 ans, en raison des générations moins nombreuses nées en 1915-1919, avec une diminution moyenne de 13 % pour les départements urbains, tous étant concernés, et de 14 % pour les départements ruraux. Autrement dit, l'effet national dû à l'histoire géopolitique de la France³⁹ l'emporte sur les différences régionales.

En revanche, les 75 ans ou plus augmentent fortement dans tous les départements étudiés, urbains comme ruraux, au même pourcentage de 20 %

³⁹ Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

pour les deux ensembles, comme au niveau national (+22 %), surtout du fait de la progression de l'espérance de vie des personnes âgées.

Le rajeunissement 1975-1982 concerne les deux sexes

Concernant l'évolution de la part des personnes âgées au niveau national, le vieillissement apparaît quasiment identique selon les sexes, et marqué par un rajeunissement pour les deux types de départements (autour de -1 point de vieillissement), car l'évolution nationale joue un rôle plus important que celle selon les sexes. Ce rajeunissement au niveau de la France métropolitaine pour les deux sexes est uniquement le produit de la diminution de la part des personnes âgées de 60-74 ans (respectivement de -1,5 point pour les femmes et de -1,6 point pour les hommes), alors que la part des 75 ans ou plus augmente (de près d'1 point). Les évolutions selon les deux sexes sont à peu près semblables en fonction du type de département.

En revanche, pour l'évolution du nombre de personnes âgées, au niveau national, il existe une différence entre les deux sexes, la gérontodécroissance étant plus importante chez les hommes (-3 %) que chez les femmes (-1 %). Elle apparaît plus intense pour les deux sexes dans les départements ruraux que dans les départements urbains. Cette gérontodécroissance au niveau national est uniquement le produit, pour les deux sexes, d'une gérontodécroissance des 60-74 ans, les 75 ans ou plus augmentant sensiblement, surtout chez les hommes (+28 %). Selon le type de département et le sexe, la même tendance ressort ; seule différence : la gérontocroissance des 75 ans ou plus est, chez les femmes, plus forte dans les départements urbains que dans les départements ruraux.

3.3.2. La période intercensitaire 1982-1990 : vieillissement plus marqué des territoires ruraux et gérontocroissance quasi générale

Le contexte d'un processus de métropolisation qui s'affirme

Entre 1982 et 1990, la France connaît une croissance démographique plus soutenue que dans la période intercensitaire précédente (1975-1982), en raison d'un solde migratoire plus important. Elle gagne 2,3 millions d'habitants, dont 860 000, soit plus du double de la période précédente, dans l'ensemble des quatorze départements urbains, soit 37 % du total de l'accroissement démographique de l'Hexagone, témoignage d'une métropolisation qui s'enclenche. La population des quatorze départements ruraux enregistre une légère diminution (-19 144 habitants), moindre que dans la période précédente (1975-1982).

Parmi les quatorze départements urbains, les croissances démographiques les plus élevées se situent à nouveau en Grande couronne parisienne, où le desserrement urbain de la capitale se poursuit avec la réalisation des villes nouvelles, mais aussi dans les Alpes-Maritimes, où le développement de la haute technologie crée des emplois directs et indirects, et le Rhône, département d'immigration. Il n'y a plus qu'un seul département urbain en déclin, Paris, à cause de la poursuite de la périurbanisation, de la paraurbanisation et de

l'émigration de personnes âgées. Les départements des Bouches-du-Rhône et du Nord se situent en retrait du fait des mutations industrielles, à savoir les insuffisances d'innovation du district industrialo-portuaire marseillais pour le premier, et la combinaison de l'effondrement du textile, de la concentration de la sidérurgie et de la fermeture des houillères pour le second.

Dans les départements ruraux, la croissance démographique ne concerne encore que les trois mêmes départements que dans la période intercensitaire précédente (1975-1982), soit les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Lot, ainsi que, très légèrement, le Gers. En revanche, la Creuse, la Haute-Saône, et l'Indre subissent un fort dépeuplement.

Le vieillissement de la population s'installe, hormis deux exceptions

Le vieillissement de la population de la France métropolitaine entre 1982 et 1990 constitue donc un retournement complet par rapport à la période intercensitaire précédente (1975-1982) qui s'était caractérisée par un rajeunissement dans tous les départements étudiés. Il est inférieur à la moyenne nationale (1,5 point) pour l'ensemble des quatorze départements urbains (0,8 point), mais supérieur pour l'ensemble des quatorze départements ruraux (2,4 points). Ce retournement de tendance s'explique par trois raisons. D'une part, la progression de l'espérance de vie des personnes âgées se poursuit. D'autre part, arrivent à l'âge de 60 ans des classes d'âges relativement plus nombreuses nées au début des années 1920, lors du court renouveau démographique d'après-guerre. Enfin, la fécondité reste constamment, pendant la période intercensitaire 1982-1990, en dessous du seuil de remplacement des générations, ce qui limite les effectifs des générations jeunes.

Dans le même temps, une distinction apparaît entre les quatorze départements urbains et les quatorze départements ruraux. Parmi les premiers, deux départements rajeunissent encore : Paris (départ de personnes âgées, arrivée d'étudiants et d'actifs) et la Seine-et-Marne (arrivée de jeunes familles). En revanche, le vieillissement se manifeste dans les douze autres départements urbains, même s'il n'est relativement élevé que dans le Pas-de-Calais (+1,9 point) et les Bouches-du-Rhône (+1,7 point), deux départements qui connaissent un sensible déficit migratoire des jeunes.

Concernant les quatorze départements ruraux, leur évolution est semblable, avec un vieillissement qui les concerne tous. Les départements du Sud-Ouest (Gers, Lot, Cantal), à la fécondité très abaissée et attractifs pour les personnes âgées, et la Haute-Marne, avec sa forte émigration de jeunes, vieillissent le plus (autour de 3 points).

L'intensité du vieillissement est légèrement plus faible pour la classe d'âge 60-74 ans que pour les 75 ans ou plus, lointain héritage des classes d'âge creuses de 1915-1919.

Une gérontocroissance 1982-1990 succède à la gérontodécroissance 1975-1982

Concernant l'évolution du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus, une rupture se produit également entre 1982 et 1990 par rapport à la période

intercensitaire précédente (1975-1982) : une gérontocroissance succède à une gérontodécroissance. Celle-là est assez élevée (+10 %) dans les deux types de départements, qui ont le même pourcentage, mais légèrement inférieure à la moyenne nationale (+13 %). Contrairement au vieillissement, il n'y a donc pas de rythme spécifique de gérontocroissance en fonction de deux types de départements, même s'il existe un éventail de pourcentages de gérontocroissance à l'intérieur de chaque type.

Paris, seul cas parmi les vingt-huit départements étudiés, est en gérontodécroissance, parce que des personnes âgées quittent la capitale. Les gérontocroissances les plus faibles (inférieure à 10 %) s'observent dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis comme en Petite couronne parisienne. En revanche, en Grande couronne parisienne, la gérontocroissance est importante (supérieure à 20 %) dans un contexte global de croissance démographique.

Dans les départements ruraux, la gérontocroissance est faible dans la Creuse (2 %) et la Nièvre (5 %), départements très vieillis. Elle est élevée (supérieure à 12 %) dans les deux départements des Alpes du Sud ainsi que dans le Gers, le Lot et la Haute-Marne.

La gérontocroissance plus élevée dans la classe d'âges 75 ans ou plus

La gérontocroissance apparaît globalement moins importante pour la classe d'âge 60-74 ans que pour celle des 75 ans ou plus, pour la même raison que le vieillissement. C'est l'inverse en Grande couronne et en Seine-Saint-Denis, héritage des mouvements migratoires concernant l'Île-de-France. D'ailleurs, en-dehors du cas particulier de Paris, deux départements ruraux, la Creuse et la Lozère, connaissent même une gérontodécroissance pour les 60-74 ans, héritage des fécondités relativement basses des trois premières décennies du XX^e siècle et, essentiellement, de la forte émigration rurale que ces départements ont connue.

Les différences de vieillissement et de gérontocroissance 1982-1990 selon les sexes

Pour l'ensemble de la France métropolitaine, l'intensité du vieillissement est à peu près identique chez les deux sexes (autour de 1,5 point), pour la classe d'âges 60-74 ans comme pour celle des 75 ans ou plus. Cependant, chez les hommes, la première classe d'âge voit sa part augmenter davantage (0,9 point) que la seconde (0,7 point), alors que chez les femmes c'est la seconde classe d'âge (1 point) qui vieillit plus que la première (0,4 point).

Examinons les différences de vieillissement selon les sexes dans les départements urbains et ruraux. Pour l'ensemble des départements urbains, chez les femmes, seule la part des 75 ans ou plus croît, alors que, chez les hommes, le vieillissement concerne uniquement les 60-74 ans. Dans les départements ruraux, la tendance est semblable selon les deux sexes, mais la part des 60-74 ans progresse davantage chez les hommes.

À l'échelle de la France métropolitaine, la gérontocroissance 1982-1990 est plus importante chez les hommes (+15 %) que chez les femmes (+12 %). Dans les départements urbains, elle est plus forte chez les hommes (+13 %) que chez les femmes (+8 %). En effet, dans les départements ruraux, l'écart entre les hommes (+10 %) et les femmes (+9 %) est moindre.

Une gérontocroissance plus élevée des plus âgés

Concernant la répartition par âge, la gérontocroissance touche à la fois, pour la France métropolitaine, les 60-74 ans (+10 %) et les 75 ans ou plus (19 %), mais elle est donc plus importante dans la dernière classe d'âge. Pour les deux types de départements et les deux sexes, la gérontocroissance est également plus forte chez les 75 ans ou plus que pour les 60-74 ans.

3.3.3. La période intercensitaire 1990-1999 : vieillissement rural et gérontocroissance urbaine

Un contexte de métropolisation affirmée

Entre 1990 et 1999, la croissance démographique de la France métropolitaine se ralentit, la population augmentant de 1,9 million d'habitants en neuf ans⁴⁰. La part des départements urbains dans la croissance totale, soit 32 % avec un gain de 600 000 personnes, est conforme à la période intercensitaire précédente 1982-1990. Le léger recul ne témoigne pas du ralentissement de la métropolisation, la population urbaine étant probablement sous-estimée du fait des disparus du recensement qui se concentrent en majorité dans les grandes agglomérations, dont 200 000 en Île-de-France⁴¹. Par ailleurs, l'ensemble des départements ruraux perd légèrement plus d'habitants (-27 000) que dans la période intercensitaire précédente (1982-1990). Le paysage de l'évolution géodémographique de la France semble évoluer, avec une moindre croissance en Grande Couronne parisienne (à l'exception de la Seine-et-Marne) et dans les Alpes-Maritimes, mais une nette hausse des Bouches-du-Rhône, du Bas-Rhin et du Rhône, et le renouveau des Hauts-de-Seine. Paris est toujours le seul des quatorze départements urbains à décliner.

Parmi les quatorze départements ruraux, six sont en croissance, soit les trois mêmes que dans les deux périodes intercensitaires précédentes (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et Lot), plus trois nouveaux, mais dans de faibles proportions : la Lozère, grâce à sa partie occidentale désenclavée par la réalisation de l'A75, l'Ariège, qui bénéficie de la paraurbanisation toulousaine⁴²,

⁴⁰ Mais une partie de ce ralentissement est probablement liée à la mauvaise qualité du recensement puisque les chiffres officiels ont minoré d'au moins 480 000 habitants la population de la France (Dumont, Gérard-François, « Les « disparus » du recensement », *Population et Avenir*, n°647, mars-avril 2000). Ce chiffre des „disparus” s'est ultérieurement trouvé confirmé.

⁴¹ Selon les estimations de Dumont, Gérard-François, « Aménagement du territoire et sources démographiques », XII^e colloque national de démographie, Amiens, mai 2002.

⁴² Sur l'extension de la paraurbanisation toulousaine, se reporter à : Chalard, Laurent & Dumont, Gérard-François, « Les évolutions des territoires français selon les enquêtes de recensement. Certitudes et interrogations ». *Population et Avenir*. N°677. Mars-Avril 2006. Pages 14-16.

et la Haute-Saône. À l’opposé, le déclin démographique est prononcé dans les huit autres départements ruraux : Gers, Meuse, Haute-Marne, Cantal, Creuse, Indre, Nièvre et Corrèze, départements soit insuffisamment attractifs pour compenser le déficit naturel important, soit connaissant un solde migratoire négatif.

L’intensité du vieillissement commandé par les migrations

Pour le vieillissement, la tendance de la période intercensitaire précédente (1982-1990) se poursuit, avec un vieillissement 1990-1999 moindre que la moyenne nationale (1,5 point) dans l’ensemble des départements urbains (1,1 point) et plus important dans l’ensemble des départements ruraux (1,9 point). En effet, les départements où se trouvent à la fois des pôles d’enseignement supérieur et d’emplois, caractéristiques des départements urbains, attirent les jeunes et les actifs, d’où une moindre progression du vieillissement.

Cependant, des différences importantes apparaissent entre les départements urbains. Dorénavant, seul Paris rajeunit grâce à la poursuite de l’afflux de jeunes et du départ de personnes âgées. Ce phénomène est d’ailleurs caractéristique de la plupart des villes centres des grandes agglomérations françaises⁴³. En effet, Lyon et Nice ont rajeuni entre 1990 et 1999, tout comme Paris. Les Alpes-Maritimes connaissent une stabilisation du vieillissement de la population, grâce aux nouveaux arrivants à composition par âge plus jeune que la population déjà résidente, et bien que le département soit aussi récepteur de personnes âgées. Le département des Hauts-de-Seine a une évolution assez proche de Paris, avec un très faible vieillissement (0,5 point) et quasiment les caractéristiques géodémographiques d’une ville-centre, d’autant que ce département est devenu le second pôle d’emploi de la région Île-de-France (notamment avec La Défense), de nombreuses communes y étant en continuité fonctionnelle avec Paris (Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine...). À l’opposé, toujours parmi les quatorze départements urbains, deux départements de la Grande Couronne parisienne, les Yvelines et l’Essonne, qui ont connu une croissance démographique particulièrement élevée trente ans auparavant, lors du fort développement de l’habitat dans leurs villes nouvelles, vieillissent assez fortement, de plus de 2 points, soit davantage que la moyenne des départements ruraux (1,9 point).

Pour ces derniers, des différences importantes existent aussi. L’Ariège et la Lozère enregistrent un faible vieillissement (inférieur à 1 point), en raison d’une amélioration de leur solde migratoire pour les classes d’âge plus jeunes. En revanche, le Cantal et la Haute-Marne connaissent les plus fortes intensités 1990-1999 de vieillissement (autour de 3 points), pour des raisons légèrement différentes : attractivité des personnes âgées pour le premier, pertes de jeunes pour le second. Généralement, les départements ruraux sans pôles d’emplois⁴⁴

⁴³ Dumont, Gérard-François *et alii*, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

⁴⁴ Un pôle d’emploi signifiant l’existence d’au moins 5 000 emplois au sein d’une unité urbaine et, en conséquence, l’existence d’une aire urbaine.

attirent des personnes âgées et sont répulsifs pour les jeunes, expliquant la forte hausse de leur vieillissement.

Concernant les classes d'âges, le vieillissement 1990-1999, en France métropolitaine, dans les départements urbains comme dans les départements ruraux, est presque exclusivement dû aux 60-74 ans, et nettement plus faible pour les 75 ans ou plus, qui correspondent aux classes d'âge creuses nées entre 1915 et 1919 et à une moindre espérance de vie.

La gérontocroissance urbaine plus intense que la gérontocroissance rurale

Pour la France métropolitaine, la gérontocroissance 1990-1999 (12 %) est à peu près du même ordre que dans la période intercensitaire précédente (1982-1990, 15%). Mais la comparaison entre l'ensemble des départements urbains et celui des départements ruraux montre une évolution inverse : la gérontocroissance devient plus importante dans les départements urbains (10 %) que dans les départements ruraux (8 %). Cela s'explique notamment parce que, en 1999, 76 % de la population de la France métropolitaine sont désormais urbains, notamment à la suite de la métropolisation qui, depuis les années 1980, a en quelque sorte succédé à l'émigration rurale des jeunes et d'actifs pendant les Trente glorieuses. En conséquence, pendant les années 1990-1999, les anciens émigrés ruraux, devenus urbains, de ces Trente Glorieuses, vieillissent majoritairement là où ils sont venus s'installer : dans les départements urbains.

Parmi les quatorze départements urbains, seul Paris⁴⁵ connaît une gérontodécroissance (-6 %), en raison d'une émigration des personnes âgées compensant largement la hausse de leur espérance de vie. Les Alpes-Maritimes ont une gérontocroissance modérée (4 %), car le solde migratoire des personnes âgées y est moins positif que lors des décennies précédentes (en particulier du fait de départs plus nombreux). Le département des Hauts-de-Seine connaît aussi une gérontocroissance modérée (6 %) car il suit, avec une moindre intensité, le schéma de Paris. À l'opposé, la gérontocroissance (supérieure à 20 %) est élevée dans les départements de Grande Couronne parisienne, qui ont connu la plus forte croissance démographique depuis les années 1970, la palme revenant à l'Essonne (27 %).

Dans les départements ruraux, la Creuse se présente comme un cas singulier avec une gérontodécroissance (-2 %), en raison de sa situation spécifique de département le plus vieilli de France, et bien qu'elle ait continué à vieillir entre 1990 et 1999. Sa gérontodécroissance concerne surtout les 60-74 ans. En effet, la population âgée finit par y décéder et les nouvelles générations âgées sont moins nombreuses, bien que le département soit récepteur de personnes âgées. La faible gérontocroissance (2 %) de l'Ariège suit la même logique que la Creuse. À l'opposé, la gérontocroissance est élevée dans les départements en croissance démographique et attractifs pour les personnes âgées, comme les Alpes du Sud (15 %) et le Lot (10 %).

⁴⁵ Dittgen Alfred, „Paris, une démographie atypique”, *Population & Avenir*, n° 671, janvier-février 2005.

La gérontocroissance devient plus importante pour les 60-74 ans que pour les 75 ans ou plus

Autre élément nouveau de la période 1990-1999 : la gérontocroissance est beaucoup plus importante pour les 60-74 ans que pour les 75 ans ou plus, en France métropolitaine comme dans les deux types de départements. En effet, les 75 ans ou plus de cette période sont moins nombreux du fait des classes creuses de 1915-1919, et bien que leur espérance de vie progresse. Les trois exceptions (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes) sont dues à leurs profils migratoires spécifiques.

Vieillesse et gérontocroissance 1990-1999 selon les sexes

À l'échelle métropolitaine, le vieillissement est légèrement plus important pour les hommes (1,7 point) que pour les femmes (1,4 point). Dans les départements ruraux, il est plus élevé que cette moyenne métropolitaine pour les deux sexes. Dans les départements urbains, il est inférieur à la moyenne métropolitaine et sensiblement plus élevé chez les hommes (1,4 point) que chez les femmes (0,8 point).

Pour les deux sexes, le vieillissement est principalement dû à la classe d'âge 60-74 ans car la part des 75 ans ou plus dans la population augmente peu. Dans les départements ruraux, la part des 75 ans ou plus diminue chez les femmes (-1,0 point) mais augmente chez les hommes (0,2 point).

Comme le vieillissement, la gérontocroissance en France métropolitaine est légèrement plus forte chez les hommes (14 %) que chez les femmes (10 %). La gérontocroissance féminine est de niveau équivalent dans les départements urbains et ruraux, respectivement 7 % et 6 %. En revanche, la gérontocroissance masculine est sensiblement plus importante pour l'ensemble des départements urbains (13 %) que pour celui des départements ruraux (7 %).

À l'échelle métropolitaine, la gérontocroissance est, chez les 60-74 ans (14 %), le double de ce qu'elle est chez les 75 ans ou plus (7 %). Mais ces pourcentages moyens varient selon les départements et selon les sexes. Pour l'ensemble des départements urbains, la gérontocroissance masculine des 60-74 ans (16 %) est le double de la gérontocroissance masculine des 75 ans ou plus (8 %), et la gérontocroissance féminine des 60-74 ans (11 %) est beaucoup plus élevée que la gérontocroissance féminine des 75 ans ou plus (2 %).

Pour l'ensemble des départements ruraux, la gérontocroissance masculine des 60-74 ans (10 %) est cinq fois plus élevée que la gérontocroissance féminine (2 %). Pour les femmes, le contraste est net entre une forte gérontocroissance (19 %) des 60-74 ans et une gérontodécroissance (-9 %) des 75 ans ou plus.

Après l'examen des trois périodes intercensitaires du dernier quart du XX^e siècle, il importe de préciser la situation de départ des perspectives de cette étude, soit à la date du dernier recensement exhaustif.

3.4. LE NIVEAU DE VIEILLISSEMENT ET LA GEOGRAPHIE DES PERSONNES AGEES LORS DU DERNIER RECENSEMENT EXHAUSTIF

Au recensement général de 1999, l'ensemble des départements urbains compte 20,4 millions d'habitants, contre 2,4 millions pour l'ensemble des départements ruraux, soit 35 % et 4,1 % de la population de la France métropolitaine. Cette proportion est identique à celle de 1975 pour les premiers⁴⁶, et s'est réduite pour les seconds. En 1999, les quatorze départements urbains comptent chacun plus de 1 million d'habitants et deux d'entre eux plus de deux millions d'habitants. Parmi les départements ruraux, un seul compte moins de 100 000 habitants, mais seulement quatre plus de 200 000, soit une diminution de deux unités par rapport à 1975, effet du déclin démographique de ces départements.

Les départements ruraux plus vieillis que les départements urbains

En 1999, l'ensemble des départements urbains est nettement moins vieilli que celui des départements ruraux, avec 17,6 % de 60 ans ou plus contre 27 %, et également moins que la moyenne de la France métropolitaine (20,6 %). Les évolutions 1975-1999 ont donc globalement peu modifié les écarts de vieillissement entre les deux types de départements.

Toujours au recensement de 1999, les départements urbains sont tous moins âgés que la moyenne des départements ruraux. Le département des Alpes-Maritimes se singularise, comme en 1975, par la population la plus âgée de ces quatorze départements urbains, avec 26,8 % de 60 ans ou plus, effet de son héritage démographique (faible fécondité, ancien profil migratoire des personnes âgées)⁴⁷. Mais ce pourcentage est inférieur à celui de l'ensemble des départements ruraux, qui est de 26,9 %. Le deuxième département urbain le plus vieilli est celui des Bouches-du-Rhône, mais très largement derrière les Alpes-Maritimes, avec 20,6 %, soit au niveau de la moyenne nationale, et donc en dessous de tous les départements ruraux⁴⁸. Le Pas-de-Calais arrive en troisième position avec 19,2 % de 60 ans ou plus. Il est en 1999 plus vieilli que Paris (18,9 %), qui a rajeuni, passant en quatrième position des départements urbains, tout en demeurant le département le plus vieux de la région Île-de-France⁴⁹, phénomène caractéristique des villes centres. Les départements urbains les moins vieillis sont la Seine-Saint-Denis (14,4 %) et ceux de la Grande couronne

⁴⁶ Mais certainement plus élevée, compte tenu des au moins 480 000 „disparus du recensement”.

⁴⁷ Les zones les plus vieilles correspondent à l'arrière-pays rural et aux stations balnéaires. La zone d'emploi la plus âgée de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est celle de Cannes-Antibes en 1999.

⁴⁸ Dans les Bouches-du-Rhône, les personnes âgées sont plus nombreuses autour de Marseille, La Ciotat et les Alpilles (rural).

⁴⁹ La présence de l'ensemble des départements franciliens permet de montrer le phénomène d'inégale répartition des personnes âgées au sein des métropoles. En effet, les personnes âgées sont moins nombreuses, en proportion, dans les métropoles que dans les zones rurales. Mais certains de leurs territoires ont des niveaux de vieillissement qui se rapprochent du centre de la région capitale (Paris) dont les caractéristiques du parc de logements et la bonne accessibilité conduisent à la concentration d'une large part des personnes âgées de la métropole. *A contrario*, les zones périurbaines sont les moins vieilles, la proportion des personnes âgées étant plus faible dans les départements de Seconde Couronne d'Île-de-France, qui abrite les villes nouvelles et le paraurbain.

d'Île-de-France. La Seine-et-Marne se classe au treizième rang des départements urbains selon le vieillissement, alors qu'elle était au dixième rang en 1975, grâce à son rajeunissement relatif⁵⁰. Enfin, le pourcentage de 60 ans ou plus le plus faible se retrouve, comme en 1975, en Val-d'Oise (13,5 %), au faible taux de départ et ayant connu un vieillissement modéré entre 1975 et 1999⁵¹.

Parmi les quatorze départements ruraux, la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus est particulièrement forte dans l'espace à dominante rurale⁵², éloigné des pôles d'emploi, d'où un fort vieillissement des départements ruraux, à l'exception des unités urbaines de la préfecture⁵³. Comme en 1975, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus est la plus élevée en Creuse (33,5 %). C'est d'ailleurs la plus forte du pays, témoignant de l'extrême vieillissement de ce département sans pôle d'emploi, qui a continué à vieillir entre 1975 et 1999. La Creuse est suivie par le Lot (30,2 %) et le Gers (29,8 %), qui ont fortement vieilli, ainsi que la Corrèze (29,7 %). L'Ariège, deuxième en 1975 pour le niveau de vieillissement, n'arrive plus qu'en cinquième position grâce à la diffusion sur une partie de son territoire du processus de paraurbanisation. Les quatre départements ruraux les moins vieillis sont la Haute-Saône, la Meuse, la Haute-Marne et les Hautes-Alpes, chacun en dessous de 24 % de 60 ans ou plus dans leur population totale.

La géographie des personnes âgées

En 1999, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont, comme en 1975, cinq fois plus nombreuses dans l'ensemble des quatorze départements urbains (3,6 millions) que dans celui des quatorze départements ruraux (640 000), soit respectivement 29,8 % et 5,4 % du total de la France métropolitaine. Ces deux derniers pourcentages sont plus faibles que ceux de 1975. Concernant la répartition entre départements, des changements ont eu lieu. Neuf départements urbains ont en 1999 plus de 200 000 personnes âgées de 60 ans ou plus contre sept en 1975. Le département du Nord, avec 443 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, bien qu'ayant connu une gérontocroissance 1975-1999 modérée, devance Paris (400 000 personnes), qui a connu une forte gérontodécroissance, et les Bouches-du-Rhône. Suivent le Rhône, le Pas-de-Calais et les Alpes-Maritimes, avec un nombre à peu près égal de 60 ans ou plus (autour de 280 000). Le département des Hauts-de-Seine, quatrième en 1975, devient septième suite à une faible gérontocroissance 1975-1999. Parmi les trois départements urbains comptant les effectifs les moins nombreux de 60 ans ou plus (moins de 167 000), figurent deux autres départements de la Grande

⁵⁰ La proportion de personnes âgées est élevée à l'est et au sud dans les zones rurales du département, et faible dans l'espace périurbain proche et les villes nouvelles.

⁵¹ En particulier dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

⁵² Ensemble des communes ne faisant pas partie d'une aire urbaine et, par conséquent, dont moins de 40 % de la population résidante ayant un emploi travaillent dans un ou des pôles urbains, ou dans les communes attirées par ceux-ci. Cf. Wackermann, Gabriel (direction), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005.

⁵³ Dans les Alpes-de-Haute-Provence, par exemple, un quart des communes ont plus d'un tiers de 60 ans ou plus dans la zone montagnaises, au sud-est du département et au sud-ouest (Insee).

couronne parisienne (l'Essonne et la Seine-et-Marne), comme en 1975, et ce malgré leur forte gérontocroissance, et, enfin, le Val-d'Oise

Aucun département rural ne dépasse les 70 000 personnes âgées de 60 ans ou plus. Le classement 1999 est le même que celui de 1975 pour les trois premiers : la Corrèze, l'Indre et la Nièvre. En revanche, derrière, la Creuse est dépassée par le Gers, le Lot, le Cantal, la Haute-Marne et la Meuse. Les départements ruraux comptant le moins de personnes âgées de 60 ans ou plus sont, en 1999 comme en 1975, les Alpes-de-Haute-Provence, l'Ariège et les Hautes-Alpes, l'écart s'étant creusé avec le dernier, la Lozère (moins de 20 000). Dans l'ensemble des quatorze départements ruraux, les 60-74 ans (411 000) sont, en 1999, 1,76 fois plus nombreux que les 75 ans ou plus (233 000), contre 2,51 fois en 1975, car la gérontocroissance 1975-1999 des 75 ans ou plus a été supérieure à celle des 60-74 ans.

La répartition des personnes âgées dépendantes

En 1999, il y a 204 000 personnes âgées dépendantes⁵⁴ dans l'ensemble des quatorze départements urbains, soit cinq fois plus que dans celui des quatorze départements ruraux (39 000), et respectivement 29,3 % du total des personnes âgées dépendantes de la France métropolitaine contre seulement 5,6 %. Les départements urbains ont tous plus de personnes âgées dépendantes que n'importe lequel des départements ruraux. Trois départements ont plus de 20 000 personnes âgées dépendantes : Paris en tête, devant le Nord et les Bouches-du-Rhône, soit les trois départements les plus peuplés. Les Alpes-Maritimes arrivent en quatrième position, malgré le peuplement le plus faible des quatorze départements urbains, du fait de son nombre élevé de personnes âgées, devant le Rhône. À l'opposé, les plus faibles nombres de personnes âgées dépendantes des départements urbains s'observent en Seine-Saint-Denis et dans le Bas-Rhin, puis dans les quatre départements de la Grande couronne parisienne, qui ont encore en 1999 peu de personnes âgées du fait d'une croissance démographique relativement récente.

Concernant les départements ruraux, les départements les plus peuplés, à l'exception notable de la Haute-Saône, ont les effectifs les plus élevés de personnes âgées dépendantes (avec un nombre supérieur à 4 000) : la Corrèze, l'Indre et la Nièvre. À l'inverse, les effectifs les plus faibles (inférieurs à 2 000) se constatent en Lozère et Hautes-Alpes, les deux départements les moins peuplés, puis dans les Alpes-de-Haute-Provence. Au septième rang, la Creuse fait exception, avec un nombre relativement important de personnes âgées dépendantes, malgré sa faible population.

L'approche rétrospective conduite dans ce chapitre permet de montrer que l'évolution du vieillissement, et plus encore de la gérontocroissance, ont été très variables selon les périodes intercensitaires du dernier quart du XX^e siècle, selon

⁵⁴ Chiffres issus de Commissariat général au plan, *Regard prospectif sur l'État stratège*, n° 2, décembre 2004.

les départements, selon les classes d'âge comme selon les sexes. Des ruptures de rythme se sont produites, appelant des capacités d'adaptation souples dans l'offre de services pour les personnes âgées comme pour la politique d'accueil des personnes âgées dépendantes. L'approche prospective confirme-t-elle ce schéma discontinu, qui pourrait avoir des conséquences importantes sur les politiques liées au troisième âge ou à la dépendance ?

CHAPITRE 4. LES PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE A L'HORIZON 2030 : DE FORTES VARIATIONS QUINQUENNALES

La connaissance et l'analyse des évolutions passées permettent de mieux fonder des perspectives de vieillissement, de gérontocroissance et de dépendance pour chaque territoire étudié en fonction de chaque tranche d'âge concernée (60-74 ans, 75 ou plus) et selon le sexe. L'examen par périodes quinquennales a pour objectif de dégager d'éventuelles tendances spécifiques, ruptures ou différences de dynamique. Dans un premier temps, présentons donc l'évolution détaillée par période quinquennale, toujours en nous référant au scénario central, comme précisé dans le chapitre 2, avant de considérer, dans le chapitre 5, l'ensemble de la période 1999-2030. Enfin, sera analysée la situation en 2030.

4.1. LA PERIODE 1999-2005 : DEPENDANCE, GERONTOCROISSANCE ET VIEILLISSEMENT URBAIN

4.1.1. L'arrivée des générations peu nombreuses de la Seconde Guerre mondiale limite ou inverse le vieillissement

À l'échelle de la France métropolitaine, le vieillissement 1999-2005 apparaît fortement ralenti, avec seulement +0,4 point pour le pourcentage des 60 ans ou plus contre +1,4 dans la période intercensitaire 1990-1999. La comparaison selon les territoires urbains et ruraux fait apparaître un retournement par rapport à la période précédente 1990-1999, puisque, contrairement à celle-ci, c'est l'ensemble des quatorze départements urbains qui vieillit légèrement plus (+0,4 point) que celui des ruraux (+0,2 point), et qui vieillit donc moins que la moyenne nationale.

Ces faibles niveaux de vieillissement par rapport aux années 1990 s'expliquent principalement par la classe d'âge 60-74 ans qui correspond aux générations relativement creuses des années 1940-1945. En effet, le pourcentage de cette classe dans la population diminue (-0,7 point pour la France métropolitaine), alors que celui des 75 ans ou plus progresse sensiblement (+1,1 point pour la France métropolitaine).

17 départements en vieillissement modéré

Entre 1999 et 2005, le vieillissement de la population est le plus élevé (supérieur à un point) dans deux départements urbains de la Grande couronne parisienne : l'Essonne et les Yvelines, où des actifs vieillissent sur place. Dans ces départements, le vieillissement concerne les deux classes d'âges 60-74 ans et 75 ans ou plus.

Suivent trois départements ruraux : le Cantal (attractif pour les personnes âgées), la Haute-Marne (émigration de jeunes) et les Alpes-de-Haute-Provence (qui continuent d'attirer des personnes âgées). Dans ces départements, le

vieillissement est uniquement dû aux 75 ans ou plus. Ce classement, conforme aux années précédentes (1990-1999), se continue avec plusieurs départements urbains, la Seine-et-Marne, les Bouches-du-Rhône et le Rhône, qui s'inscrivent sur le même schéma (vieillissement sur place), et les Hautes-Alpes (attractives pour les personnes âgées).

Sept départements rajeunissent

À l'opposé, sept départements rajeunissent pendant la période 1999-2005, ce qui constitue une rupture par rapport aux années 1990, où un seul département, Paris, enregistrait une diminution de sa proportion des 60 ans ou plus. Le plus fort rajeunissement se constate pour la Creuse (-1 point de vieillissement), où les générations de personnes âgées qui meurent (d'ailleurs à un âge moyen plus élevé, puisque les 75 ans ou plus progressent) sont remplacées par des générations moins nombreuses, puisque le nombre des 60-74 ans diminue. Suivent deux autres départements ruraux, l'Ariège (-0,5 point) et la Lozère (-0,4 point). Les mêmes facteurs s'y exercent, sans oublier aussi une certaine attractivité exercée par l'Ariège sur les jeunes couples.

Le rajeunissement concerne ensuite trois départements urbains : le Nord et le Pas-de-Calais, phénomène nouveau par rapport à la période antérieure (1990-1999). Ces départements additionnent les moindres générations âgées des années de la Seconde Guerre mondiale, une fécondité relativement élevée et, sans doute, un taux moindre d'émigration des jeunes que dans les années 1990, les bassins anciennement industriels reconvertissant leur économie. Enfin, un septième département, celui des Alpes-Maritimes, rajeunit sous l'effet direct et indirect d'un système migratoire favorable, alors qu'il avait aussi vieilli dans la décennie précédente (années 1990).

Quatre départements sans vieillissement ni rajeunissement

Enfin, quatre départements comptent un pourcentage de personnes âgées stable entre 1999 et 2005 : Paris, les Hauts-de-Seine, la Corrèze et le Lot. La diminution de la part des 60-74 ans, avec les effets déjà cités de la Seconde Guerre mondiale, y compense totalement l'augmentation de la part des 75 ans ou plus, due notamment à la longévité accrue, dans le contexte d'une fécondité relativement améliorée.

Comme pour le vieillissement, la typologie de la gérontocroissance 1999-2005 distingue trois catégories, dans lesquelles les départements se répartissent différemment.

4.1.2. Gérontocroissance ou gérontodécroissance selon les territoires

Dix-sept départements en gérontocroissance

La gérontocroissance aurait⁵⁵ été supérieure à 10 % dans les quatre départements urbains de la Grande couronne parisienne, qui ont connu une forte croissance démographique dans les décennies précédentes. Ils sont suivis par les Alpes-de-Haute-Provence, le Bas-Rhin et les Hautes-Alpes. Contrairement au vieillissement, il n'y aurait pas eu de rupture par rapport à la période précédente (1990-1999) en ce qui concerne la répartition de la gérontocroissance selon les deux classes d'âge. La gérontocroissance aurait concerné les deux classes d'âge 60-74 ans et 75 ans ou plus, même si elle est plus importante pour les 75 ans ou plus.

Sept départements en gérontodécroissance

En revanche, sept départements, dont six ruraux, auraient enregistré une gérontodécroissance, contre un seul dans la période intercensitaire 1990-1999. La Creuse continue d'afficher une gérontodécroissance importante (-6 %), mais ce phénomène touche aussi la Meuse, la Nièvre, l'Indre, l'Ariège, la Corrèze et un département urbain, le Pas-de-Calais. Dans ces sept départements, la gérontodécroissance est exclusivement due à une forte diminution des 60-74 ans, alors que le nombre des 75 ans ou plus progresse sensiblement pour les départements ruraux. Les chiffres respectifs sont d'ailleurs, pour l'ensemble des départements ruraux, de -8 % et de +15 %.

Quatre départements ni en gérontocroissance, ni en gérontodécroissance

Dans cette même période 1999-2005, Paris, le Nord, le Cantal et la Lozère connaissent une stabilité de leurs effectifs de 60 ans ou plus, donc ni gérontocroissance, ni gérontodécroissance.

4.1.3. Les évolutions variées pour les personnes âgées dépendantes

Pour les départements urbains, en valeur relative, les trois plus fortes croissances (supérieures à 15 %) 1999-2005 du nombre de personnes âgées dépendantes auraient été constatées dans la Grande couronne parisienne : les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Suivraient le Bas-Rhin puis, à égalité (13 %), la Seine-et-Marne, le Rhône et les deux départements ruraux des Alpes du Sud. Un seul département urbain aurait connu une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes : Paris (-1 %).

Parmi les quatorze départements ruraux, six auraient connu une faible augmentation (égale ou inférieure à 6 %) du nombre de personnes âgées dépendantes : la Creuse, la Lozère, la Nièvre, la Corrèze, l'Ariège et l'Indre. Globalement, la croissance du nombre de personnes âgées dépendantes aurait donc été plus importante dans les départements urbains (10 %) que dans les départements ruraux (7 %), mais dans les deux cas inférieure à la moyenne nationale (11 %).

⁵⁵ Pour tous les chiffres fondés sur des projections, nous emploierons généralement le conditionnel, puisque les résultats avancés sont justement conditionnés aux hypothèses choisies.

En volume, et non plus en pourcentage, la hausse des personnes âgées dépendantes serait de 21 743 pour l'ensemble des départements urbains (le quart de la progression de la France métropolitaine) et de 3 242 pour l'ensemble des départements ruraux (un modeste 4 % de l'augmentation nationale), soit près de sept fois moins.

À l'exception de Paris, les départements urbains auraient tous eu une augmentation, en volume (supérieure à 1 000), du nombre de personnes âgées dépendantes, supérieure à n'importe lequel des départements ruraux (inférieure à 300). Les plus fortes augmentations (plus de 2 000 personnes) auraient touché le Nord, les Bouches-du-Rhône et le Rhône, les trois départements les plus peuplés en dehors de Paris. Parmi les départements urbains, l'augmentation la plus faible en volume concernerait les Alpes-Maritimes et la Première couronne parisienne, en Seine-et-Marne et en Val-d'Oise. Enfin, Paris aurait connu une légère diminution du nombre de personnes âgées dépendantes.

Dans les départements ruraux, les plus faibles augmentations auraient eu lieu dans les deux départements les moins peuplés, la Creuse et la Lozère, qui connaissent d'ailleurs une gérontodécroissance.

4.1.4. Pour les deux sexes, les évolutions du vieillissement et de la gérontocroissance dues aux 75 ans ou plus

Pour la France métropolitaine, le vieillissement des 60 ans ou plus de la période 1999-2005 aurait été plus important chez les hommes (0,6 point) que chez les femmes (0,3 point). Il est identique pour les femmes (0,2 point) dans les deux ensembles de départements, urbains et ruraux, mais plus élevé pour les hommes dans l'ensemble des départements urbains (0,7 point) que dans l'ensemble des départements ruraux (0,2 point).

Pour les deux sexes, et dans les deux types de départements, le vieillissement aurait été uniquement dû à la progression de la part des 75 ans ou plus dans la population totale, les 60-74 ans voyant leur part diminuer. Cependant, pour les femmes, dans les départements urbains, il y aurait eu une diminution de la part des 60-74 ans (-0,7) alors qu'elle est stable chez les hommes.

À l'échelle métropolitaine, la gérontocroissance masculine des 60 ans ou plus (6 %) aurait été plus importante que la gérontocroissance féminine (4 %). Cette gérontocroissance masculine apparaît aussi plus élevée dans l'ensemble des départements urbains (8 %) et dans celui des départements ruraux (1%) que la gérontocroissance féminine, respectivement de 3 % et de 0 %.

L'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus expliquerait presque seule les gérontocroissances masculine et féminine, puisque les 60-74 ans croissent peu, et même diminuent pour les femmes, dans les deux types de départements.

Concernant les personnes âgées dépendantes, en pourcentage, la hausse nationale 1999-2005 aurait été sensible, plus chez les hommes (14 %) que chez les femmes (9 %). En valeur absolue, la hausse nationale est plus forte chez les femmes.

4.2. LA PERIODE QUINQUENNALE 2005-2010 : FORTE MONTEE DE LA GERONTOCROISSANCE URBAINE ET DU VIEILLISSEMENT RURAL, MAIS LA DEPENDANCE URBAINE SE RALENTIT

4.2.1. Un vieillissement plus intense, surtout dans les territoires ruraux

Entre 2005 et 2010, le vieillissement de la population serait le plus élevé dans quatre départements ruraux (de plus de 3 points en Haute-Marne et dans le Cantal, et de 2,7 points en Haute-Saône et dans la Nièvre) suivis par les Yvelines, un département urbain, puis deux départements ruraux (Indre, Hautes-Alpes) et un urbain (Seine-et-Marne).

À l'opposé, les huit plus faibles augmentations du vieillissement (moins de 1,5 point) se constateraient dans des départements urbains, les plus basses étant à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans les Alpes-Maritimes. C'est pourquoi la période quinquennale 2005-2010 marquerait un retournement de tendance, pour les deux types de départements, par rapport à la période précédente (1999-2005). Le vieillissement toucherait davantage l'ensemble des départements ruraux (2,5 points) que celui des départements urbains (1,8 point) et son rythme augmenterait considérablement, puisqu'il n'était respectivement que de 0,4 point et 0,2 point dans la période 1999-2005.

L'arrivée à 60 ans des générations nées les années 1946 et suivantes

Cette situation s'expliquerait par l'arrivée à l'âge de 60 ans des premières classes d'âge du renouveau démographique d'après-guerre, puisque la génération 1946 a eu 60 ans en 2006, la génération 1947 en 2007 et ainsi de suite. En ordre de grandeur, des générations qui ont compté 800 000 naissances succèdent à des générations antérieures qui n'avaient compté que 600 000 naissances. En outre, les taux de mortalité par âge des générations 1946 et suivantes sont moindres que ceux des précédentes. En effet, les enfants du renouveau démographique d'après-guerre arrivant à 60 ans sont d'autant plus nombreux qu'ils n'ont pas vécu de période combattante due à des guerres⁵⁶, et qu'ils ont bénéficié de l'élévation générale du niveau de vie et de l'espérance de vie, grâce au développement des réseaux sanitaires et aux progrès de la médecine.

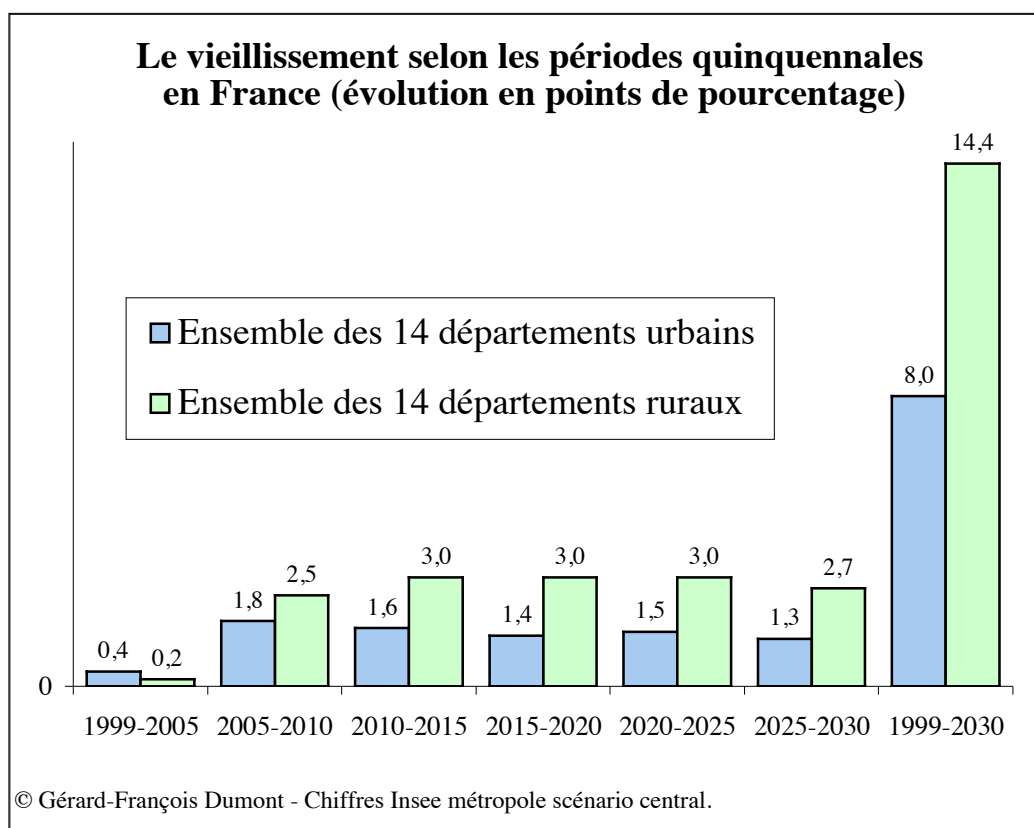
De 2005 à 2010, les deux types de départements enregistreraient donc un vieillissement de deux natures, à la fois hérité et naturel, mais l'intensité totale du vieillissement concernerait plus fortement les départements ruraux (2,5 points), qui exerceraient une attractivité migratoire pour les retraités, que les départements urbains (1,8 point), en général plus répulsifs pour les retraités.

Même si les deux classes d'âge bénéficiaient d'une longévité accrue, le vieillissement serait davantage le fait des 60-74 ans que des 75 ans ou plus, en particulier dans l'ensemble des départements urbains, avec un vieillissement de

⁵⁶ Les guerres d'Indochine et d'Algérie ont concerné des unités combattantes de générations nées antérieurement à 1944.

1,1 point pour les 60-74 ans, contre 0,7 point pour les 75 ans ou plus. Paris se singulariserait avec une part des 75 ans ou plus stable pendant cette période.

Figure 5 : Le vieillissement projeté selon les périodes quinquennales en France



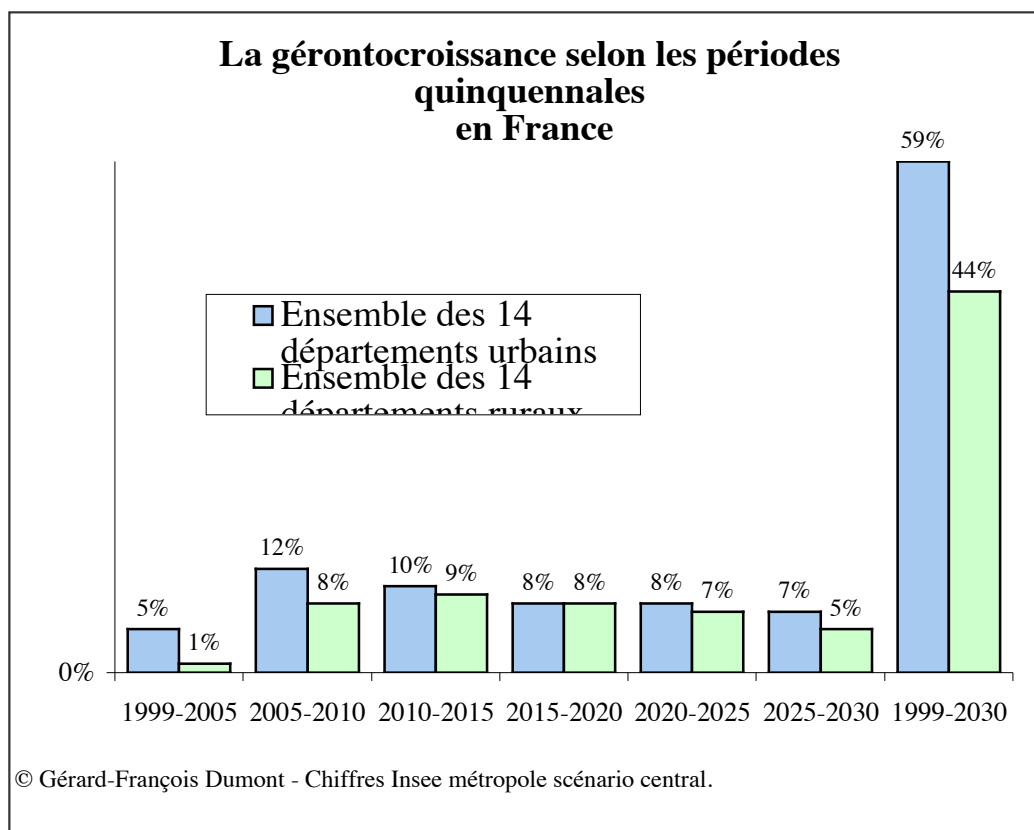
4.2.2. Une nette gérontocroissance à dominante urbaine

Comme le vieillissement, la gérontocroissance 2005-2010 enregistrerait une montée globale importante (12 % en France métropolitaine contre 5 % pour 1999-2005), pour les deux mêmes raisons que la hausse du vieillissement : l'arrivée des générations nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre à l'âge de 60 ans, qui vont remplacer les classes d'âge de l'entre-deux-guerres moins nombreuses, et la longévité accrue. Néanmoins, les intensités de gérontocroissance seraient très différentes selon les deux types de départements : 12 % pour l'ensemble des départements urbains et 8 % pour celui des départements ruraux, mais positives pour chacun des vingt-huit départements. Les quatre plus fortes gérontocroissances (égales ou supérieures à 17 %) se situeraient dans les départements urbains de la Grande couronne parisienne, devant les deux départements ruraux du Sud des Alpes, puis la quasi-totalité des autres départements urbains.

En effet, seuls trois départements urbains auraient une gérontocroissance inférieure à 10 % (les Alpes-Maritimes, Paris, les Hauts-de-Seine) alors que les départements ruraux compteraient sept des neuf plus faibles gérontocroissances. La gérontocroissance concernerait les 60-74 ans et les plus de 75 ans de manière

à peu près égale, même si elle toucherait davantage les seconds dans les départements ruraux.

Figure 6 : La gérontocroissance projetée selon les périodes quinquennales en France



4.2.3. Les plus fortes hausses de personnes âgées dépendantes dans les territoires urbains

Les cinq plus fortes hausses de personnes âgées dépendantes en valeur relative (supérieures à 10 %) se constateraient dans les départements urbains, soit dans les quatre départements de la Grande couronne parisienne et dans le Bas-Rhin. Suivraient un département rural, les Alpes-de-Haute-Provence, puis le Rhône. À l’opposé, les plus faibles augmentations (inférieures à 3 %) de personnes âgées dépendantes se constateraient dans des départements ruraux : la Creuse, la Corrèze, l’Ariège, la Lozère et la Nièvre. Paris se singulariserait à nouveau avec une diminution des personnes âgées dépendantes (-4 %), encore plus sensiblement que dans la période précédente (1999-2005).

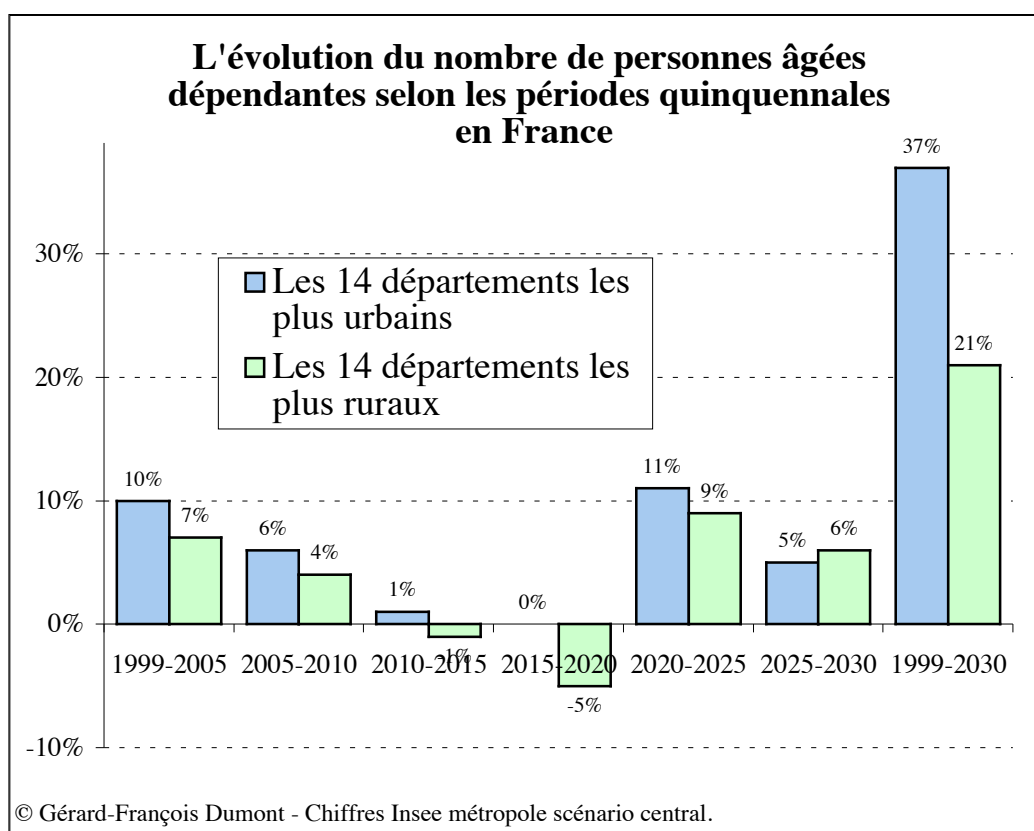
Au total, comme dans la période précédente, l’augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes serait sensiblement plus importante dans l’ensemble des départements urbains (6 %) que dans celui des départements ruraux (4 %), tout en restant légèrement inférieure à la moyenne nationale (7 %).

En volume de personnes âgées dépendantes, l’évolution serait semblable à la période précédente : les départements urbains, à l’exception de Paris, connaîtraient tous une hausse de personnes âgées dépendantes plus forte que

n'importe lequel des départements ruraux. En nombre absolu, un seul département aurait une progression supérieure à 2 000 personnes âgées dépendantes : le Nord, suivi par les Yvelines, l'Essonne et le Rhône (au-dessus de 1 600). La hausse serait inférieure à 1 000 personnes en Petite couronne parisienne et dans les Alpes-Maritimes. En revanche, à Paris, seul des vingt-huit départements étudiés dans ce cas, les personnes âgées dépendantes diminueraient de 1 000 personnes.

Dans les départements ruraux, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait entre 2005 et 2010 de moins de 100 personnes, donc de façon négligeable, en Ariège, en Creuse (de 12 personnes seulement !) et en Lozère. La plus forte hausse (supérieure à 200 personnes) concernerait les Alpes-de-Haute-Provence. Globalement, la croissance du nombre de personnes âgées dépendantes serait de 15 449 personnes pour l'ensemble des départements urbains (toujours le quart de la hausse nationale), contre 1 860 pour celui des départements ruraux, soit un rapport de 1 à 8, supérieur à la période précédente 1999-2005.

Figure 7 : L'évolution projetée du nombre de personnes âgées dépendantes selon les périodes quinquennales en France



4.2.4. Les différences d'évolution entre les hommes et les femmes

Selon les deux sexes, le vieillissement 2005-2010 serait, en France métropolitaine, du même ordre de grandeur : autour de deux points. Les deux sexes vieilliraient davantage dans l'ensemble des départements ruraux que dans

celui des départements urbains. Le vieillissement masculin de l'ensemble des départements urbains serait davantage dû à l'augmentation de la part des 60-74 ans (+1,3 point) qu'à celle des 75 ans ou plus (+0,6 point). Un écart moins important se constaterait pour le vieillissement du sexe féminin.

Dans l'ensemble des départements ruraux, ce serait semblable pour le vieillissement masculin, plus intense pour les 60-74 ans (1,6 point) que pour les 75 ans ou plus (1 point), mais l'inverse pour le vieillissement féminin, moins intense pour les 60-74 ans (1 point) que pour les 75 ans ou plus (1,3 point).

À l'échelle nationale, la gérontocroissance masculine des 60 ans ou plus (14 %) serait légèrement plus importante que la gérontocroissance féminine (11 %). Dans l'ensemble des départements urbains, la gérontocroissance masculine (14 %) serait plus élevée que la gérontocroissance féminine (10 %). La même hiérarchie dans l'évolution se constaterait pour l'ensemble des départements ruraux.

Nationalement, la gérontocroissance masculine apparaîtrait identique pour les 60-74 ans et les 75 ans ou plus (14 %) et quasi identique en ce qui concerne la gérontocroissance féminine. Les écarts de résultats de la gérontocroissance masculine selon les deux groupes d'âge, dans l'ensemble des départements urbains, seraient très faibles. Le seul écart significatif concernerait la gérontocroissance féminine dans l'ensemble des départements ruraux, soit 5 % pour les 60-74 ans et 9 % pour les 75 ans ou plus.

À l'échelle de la France métropolitaine, en pourcentage, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait davantage chez les hommes (9 %) que chez les femmes (6 %). En revanche, en volume, cette hausse demeurerait plus importante chez les femmes. Pour les deux sexes, elle serait plus importante, en valeur relative, dans l'ensemble des départements urbains que dans celui des départements ruraux. En valeur absolue, elle serait identique pour les deux sexes dans les départements ruraux mais plus importante chez les hommes que chez les femmes dans les départements urbains.

4.3. LA PERIODE QUINQUENNALE 2010-2015 : DEPENDANCE STABLE, GERONTOCROISSANCE ET VIEILLISSEMENT RURAL S'ACCENTUENT

4.3.1. Poursuite du vieillissement, surtout à dominante rurale

Les tendances du vieillissement constatées pendant la période quinquennale précédente (2005-2010) se prolongeraient fortement pendant la période quinquennale 2010-2015, avec 2,2 points en France métropolitaine (contre 2,1 en 2005-2010), dont 1,6 point pour l'ensemble des départements urbains et 3 points pour celui des départements ruraux.

Parmi les départements urbains, seul le Pas-de-Calais connaîtrait une augmentation de son vieillissement (2,4 points) supérieure à la moyenne nationale et, donc, supérieure à celui des départements de la Grande couronne parisienne. Dix départements urbains connaîtraient une augmentation du vieillissement égale ou inférieure à 2 points. Comme en 2005-2010, les

départements de Paris (0,7 point) et des Hauts-de-Seine (0,6 point) vieilliraient le moins.

Parmi les vingt-huit territoires étudiés, les treize plus fortes augmentations de vieillissement se situeraient toutes dans les départements ruraux, la palme revenant au Cantal avec 3,9 points, ce département combinant faible fécondité, déficit migratoire des jeunes et attractivité des personnes âgées. Suivraient la Nièvre, la Haute-Marne (3,5 points) et le Gers (3,2 points). Le département rural qui vieillirait le moins (de 2,2 points tout de même) serait les Alpes-de-Haute-Provence, en raison de son profil migratoire.

Pour cette période quinquennale 2010-2015, le vieillissement serait principalement le fait des 60-74 ans, aussi bien pour les départements urbains que pour les départements ruraux. En effet, le vieillissement des 60-74 ans augmenterait quatre fois plus vite que les 75 ans ou plus, du fait de la poursuite de l'arrivée des classes les plus nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre à l'âge de 60 ans.

4.3.2. Des écarts de gérontocroissance moins marqués

Pour la gérontocroissance, l'évolution 2010-2015 serait semblable à celle la période précédente, soit 11% pour la France métropolitaine (contre 12 % pour 2005-2010), dont 10 % pour l'ensemble des départements urbains (contre 12 %) et 9 % pour l'ensemble des départements ruraux (contre 8 %). Mais les écarts selon les départements apparaîtraient moins marqués. Parmi les sept plus fortes gérontocroissances (supérieures à 12 %), cinq se situeraient dans des départements urbains (trois en Grande Couronne parisienne, dans le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin) et deux dans les départements ruraux des Alpes du Sud. À l'opposé, parmi les neuf plus faibles gérontocroissances, cinq se constateraient dans des départements ruraux et quatre dans des départements urbains. L'écart de gérontocroissance entre les deux types de départements serait faible puisque la gérontocroissance des 60 ans ou plus serait de 10 % pour les départements urbains et de 9 % pour les départements ruraux. Mais l'éventail des pourcentages de gérontocroissance serait plus grand dans les départements urbains que dans les départements ruraux, surtout en raison des évolutions différenciées selon les départements de l'Île-de-France.

Pour la période 2010-2015, par rapport à la période précédente (2005-2010), la gérontocroissance des 60-74 ans serait beaucoup plus importante que celle des 75 ans ou plus : le double pour l'ensemble des départements urbains (12 % contre 6 %) et plus du triple pour l'ensemble des départements ruraux (13 % contre 4 %). La raison tient à l'héritage démographique, donc aux raisons citées précédemment sur l'avancée en âge des générations plus nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre, et à une espérance de vie plus longue.

4.3.3. Une diminution des personnes âgées dépendantes dans la moitié des territoires

Globalement, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait très légèrement dans l'ensemble des départements urbains (1%) alors qu'il

diminuerait dans celui des départements ruraux (1 %), soit toujours une tendance au dessous de la moyenne nationale (2 %).

Les quatre plus fortes croissances en valeur relative (supérieures à 6 %) 2010-2015 du nombre de personnes âgées dépendantes s'observeraient dans les quatre départements de la Grande couronne parisienne, suivis par le Bas-Rhin et le département rural des Alpes-de-Haute-Provence. Pour les quatre premiers départements, le classement 2010-2015 est identique à celui de la période précédente (2005-2010).

En revanche, une évolution notable apparaîtrait, avec quatorze départements connaissant une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes, dont dix ruraux. Les plus fortes diminutions se constateraient dans l'Indre, le Gers, la Corrèze, les Hauts-de-Seine, l'Ariège et enfin à Paris (-5 %), à égalité avec la Creuse.

En volume de personnes âgées dépendantes, les plus fortes croissances (supérieures à 1 000 personnes) concerneraient trois départements de la Grande couronne parisienne : la Seine-et-Marne, les Yvelines, et l'Essonne, suivis par le Bas-Rhin et le Val-d'Oise (supérieures à 500). À l'opposé, une diminution se produirait dans le Nord, le Pas-de-Calais, les Alpes-Maritimes et la Petite couronne parisienne. Le nombre de personnes âgées dépendantes diminuerait fortement dans les Hauts-de-Seine (-559) et encore plus à Paris (-1 400 personnes, soit davantage que dans la période précédente, où Paris était le seul département en diminution).

Concernant les départements ruraux, en volume, la hausse la plus importante de personnes âgées dépendantes se situerait dans les Alpes-de-Haute-Provence. À l'opposé, une diminution du nombre des personnes âgées dépendantes de plus de 100 personnes se constaterait dans l'Ariège, la Corrèze et la Creuse. Au total, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait de 3 060 personnes entre 2010 et 2015 dans l'ensemble des départements urbains, soit un cinquième de la hausse nationale (en retrait par rapport aux périodes précédentes), alors qu'il baisserait de 436 personnes pour l'ensemble des quatorze départements ruraux.

4.3.4. Gérontocroissance à dominante féminine dans les territoires urbains, à dominante masculine dans les territoires ruraux

Pour les deux sexes, au niveau national, le vieillissement serait identique (2,2 points). Dans l'ensemble des départements ruraux, le vieillissement masculin (3,1 points) serait plus élevé que le vieillissement féminin (2,9 points). Dans l'ensemble des départements urbains, ce serait le contraire, avec un vieillissement masculin (1,5 point) moindre que le vieillissement féminin (1,7 point).

À l'échelle de la France métropolitaine, la gérontocroissance masculine (12 %) apparaîtrait légèrement plus importante que celle des femmes (10 %). En revanche, des différences existeraient selon les deux types de départements. En effet, la gérontocroissance masculine serait plus forte dans les départements ruraux, alors que celle féminine le serait dans les départements urbains. Cette

différence peut s'expliquer par les migrations de personnes âgées qui s'effectuent généralement en couple au départ des départements urbains en direction des départements ruraux. En effet, l'arrivée de couples âgés dans un département rural y accroît davantage la gérontocroissance masculine que la gérontocroissance féminine parce que les hommes âgés y sont initialement moins nombreux que les femmes âgées, par suite d'une moindre longévité (il y a par exemple plus de veuves que de veufs). En revanche, les femmes âgées seules, éventuellement devenues veuves, semblent moins émigrer des départements urbains.

Au plan national, la gérontocroissance serait identique pour les deux sexes chez les 60-74 ans (14 %) et les 75 ans ou plus (8 %).

Toujours au niveau national, la dépendance augmenterait plus, en pourcentage et en volume, chez les hommes que chez les femmes. Dans l'ensemble des départements urbains, en valeur relative, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait chez les hommes (4 %) ou stagnerait chez les femmes (0 %) alors que, dans l'ensemble des départements ruraux, il stagnerait chez les hommes (0 %) et diminuerait chez les femmes (-1 %).

En volume, pour les hommes, se constaterait une forte hausse dans l'ensemble des départements urbains (3 552) et une très légère diminution dans les départements ruraux (-38). Pour les femmes, la baisse apparaîtrait du même ordre de grandeur dans l'ensemble des départements urbains (-492) et dans celui des départements ruraux (-398).

4.4. LA PERIODE QUINQUENNALE 2015-2020 : DIMINUTION DE LA DEPENDANCE RURALE, GERONTOCROISSANCE GLOBALE ET VIEILLISSEMENT RURAL

4.4.1. Un fort écart du rythme de vieillissement selon les territoires urbains et les territoires ruraux

Entre 2015 et 2020, le rythme du vieillissement de la France métropolitaine (2 points) serait presque semblable à celui de la période quinquennale précédente (2010-2015), soit 2,2 points. Mais une légère accentuation des différences apparaîtrait selon les deux types de départements. Le vieillissement de l'ensemble des départements urbains (1,4 point) serait très sensiblement inférieur à celui des départements ruraux (3 points). D'ailleurs, les départements urbains vieilliraient tous moins que n'importe lequel des départements ruraux. Seule exception, le département urbain vieillissant le plus (2,3 points), le Pas-de-Calais, aurait la même intensité de vieillissement que le département rural vieillissant le moins, la Lozère. Les plus fortes hausses de vieillissement 2010-2015 des départements urbains ne se trouveraient plus en Grande couronne parisienne (à l'exception de la Seine-et-Marne), mais dans les deux départements du Nord et le Bas-Rhin. Les plus faibles augmentations du vieillissement (inférieure à un point) de ces départements urbains seraient toujours constatées dans les Hauts-de-Seine et à Paris.

Parmi les quatorze départements ruraux, le classement du vieillissement 2015-2020 serait assez proche de celui de la période quinquennale 2010-2015.

La plus forte progression 2015-2020 du vieillissement se constaterait toujours dans le Cantal (3,9 points), devant la Haute-Marne et la Nièvre.

Le vieillissement 2015-2020 serait, comme dans la période précédente (2010-2015), essentiellement dû aux 60-74 ans, celui des 75 ans ou plus étant faible, leur part se réduisant même dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Creuse, la Lozère et la Meuse.

4.4.2. Un éventail de gérontocroissance assez semblable dans les deux types de territoires

La tendance 2015-2020 se différencierait de celle 2010-2015 dans la mesure où la gérontocroissance serait semblable dans l'ensemble des départements urbains et dans celui des départements ruraux (8 %), à un niveau légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (9 %). Trois départements urbains se classeraient parmi les cinq plus fortes gérontocroissances : deux en Grande couronne parisienne (Seine-et-Marne et Val-d'Oise) et le Bas-Rhin. Les deux départements ruraux classés parmi les cinq plus fortes gérontocroissances seraient ceux des Alpes du Sud.

À l'opposé, les quatre plus faibles gérontocroissances (égales ou inférieures à 5 %) se mesureraient dans trois départements urbains (Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne) et dans un département rural : la Creuse. Globalement, le cœur de la région parisienne commencerait donc par se distinguer par une faible gérontocroissance.

Dans les départements ruraux, la gérontocroissance serait uniquement due aux 60-74 ans (+13 %), les 75 ans ou plus connaissant une gérontodécroissance (-1 %). Dans les départements urbains, la gérontocroissance serait sensible pour les 60-74 ans (9 %) et moindre pour les 75 ans ou plus (5 %). Ces différences résultent essentiellement de profils migratoires variés.

4.4.3. Une diminution des personnes âgées dépendantes

Pour la période 2015-2020, le nombre de personnes âgées dépendantes diminuerait de 1 % en France métropolitaine, de 5 % pour l'ensemble des quatorze départements ruraux, et stagnerait pour l'ensemble des départements urbains, ces chiffres résultant d'évolutions différenciées selon les départements.

En valeur relative, sur les dix départements enregistrant une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, les quatre plus fortes croissances se trouveraient dans les départements urbains de Grande couronne parisienne (Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines, Val-d'Oise), devant les deux départements ruraux des Alpes du Sud, seuls des quatorze départements ruraux à connaître une augmentation (+ 3 %) de leur nombre de personnes âgées dépendantes, et enfin quatre autres départements urbains ayant des pourcentages de 1 % ou 2 %. En effet, à l'opposé, parmi les dix-huit départements enregistrant une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes, les plus fortes diminutions de personnes âgées dépendantes se situeraient dans trois départements ruraux (la Corrèze, la Meuse et surtout la Creuse avec -11 %) et un département urbain, le Pas-de-Calais (-7 %).

En volume, les plus fortes baisses s'observeraient dans des départements urbains : supérieures à 1 000 personnes dans les deux départements de la région Nord-Pas-de-Calais, à 500 personnes à Paris et dans les Hauts-de-Seine, suivis de la Corrèze et du Val-de-Marne. En revanche, le nombre de personnes âgées dépendantes continuerait à croître fortement en Seine-et-Marne (+1 135), dans les Yvelines (+ 913), en Essonne (+862) et dans les Bouches-du-Rhône (+612). Globalement, ce nombre diminuerait de 17 personnes dans l'ensemble des départements urbains contre une diminution de 2 262 personnes dans celui des départements ruraux.

4.4.4. Une gérontocroissance féminine légèrement plus urbaine et une gérontocroissance masculine légèrement plus rurale

Pour la France métropolitaine, le vieillissement 2015-2020 serait à peu près du même ordre pour les deux sexes (2,1 points pour les hommes et 1,9 point pour les femmes). Toujours pour les deux sexes, il apparaîtrait sensiblement moins important dans l'ensemble des départements urbains que dans celui des départements ruraux et serait essentiellement dû aux 60-74 ans, alors qu'il serait faible pour les 75 ans ou plus.

Au plan national, la gérontocroissance des personnes âgées de 60 ans ou plus serait aussi du même ordre de grandeur pour les deux sexes : 10 % pour les hommes et 9 % pour les femmes. En revanche, selon les deux types de départements, une légère différence apparaîtrait : la gérontocroissance masculine serait légèrement moins importante dans l'ensemble des départements urbains (8 %) que dans celui des départements ruraux (9 %). À l'opposé, La gérontocroissance féminine serait légèrement plus importante dans les départements urbains (8 %) que dans celui des départements ruraux (7 %).

Pour les deux sexes, la gérontocroissance des 60-74 ans apparaîtrait plus importante que celle des 75 ans ou plus. Un contraste apparaîtrait tout particulièrement dans l'ensemble des départements ruraux entre la gérontocroissance féminine des 60-74 ans (14 %), et la gérontodécroissance féminine des 75 ans ou plus (-1 %)

Au plan national, le nombre d'hommes dépendants augmenterait légèrement en pourcentage (1 %), alors qu'il diminuerait chez les femmes (-2 %). En volume, la hausse serait de 4 500 personnes pour les premiers et la baisse de 12 600 personnes pour les secondes. Pour l'ensemble des départements urbains, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait chez les hommes et baisserait chez les femmes, alors que dans l'ensemble des départements ruraux, il diminuerait chez les deux sexes.

4.5. LA PERIODE QUINQUENNALE 2020-2025 : VIEILLISSEMENT SURTOUT RURAL, GERONTOCROISSANCE GENERALE ET FORTE HAUSSE DE LA DEPENDANCE, EN PARTICULIER URBAINE

4.5.1. Un vieillissement deux fois plus intense dans les territoires ruraux

Pendant la période quinquennale 2020-2025, l'évolution du vieillissement serait semblable à la période précédente 2015-2020, plus faible dans l'ensemble des départements urbains (1,5 point) que dans l'ensemble des quatorze départements ruraux (3 points). Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine auraient le plus faible vieillissement (0,8 point), derrière la Seine-Saint-Denis, le Rhône, et le Val-de-Marne (1,1 à 1,3 point). En revanche, les départements au plus fort vieillissement, supérieur à 3 points, seraient le Cantal, le Gers, l'Ariège, la Haute-Marne, le Lot et la Nièvre.

Néanmoins, un retournement se produirait par rapport à la période précédente 2015-2020 au niveau de la répartition par âge. En 2020-2025, pour les deux types de départements, le vieillissement serait sensiblement plus important chez les 75 ans ou plus que chez les 60-74 ans. En effet, les premières classes nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre arriveraient à l'âge de 75 ans, puisque la génération 1946 aura 75 ans en 2021, alors que les personnes arrivant à l'âge de 60 ans ou plus dans les années 2020 (générations nées dans les années 1960) remplaceraient des générations à peu près semblables numériquement (générations des années 1945 et suivantes).

4.5.2. Une gérontocroissance essentiellement due aux 75 ans ou plus

Concernant la gérontocroissance, son rythme 2020-2025 serait semblable à celui de 2015-2020, et sensiblement identique dans l'ensemble des départements urbains (8 %) comme dans celui des départements ruraux (7 %). Parmi les huit plus fortes gérontocroissances (supérieures ou égales à 9 %), cinq se situeraient dans les départements urbains : trois de la Grande couronne parisienne, dont la plus élevée en Seine-et-Marne (12 %), dans le Bas-Rhin et les Alpes-Maritimes. S'ajouteraient trois départements ruraux, soit les deux départements des Alpes du Sud (plus de 10 %) et l'Ariège. À l'opposé, quatre des cinq plus faibles gérontocroissances (égales ou inférieures à 5 %) se situeraient dans les départements ruraux.

Quant à la répartition par âge, l'évolution 2020-2025 marquerait un retournement complet par rapport à la période quinquennale précédente (2015-2020), avec une forte augmentation de la gérontocroissance des 75 ans ou plus : 18 % dans les départements urbains et 15 % dans les départements ruraux. En revanche, pour les 60-74 ans, la gérontocroissance se tasserait, les effectifs n'augmentant que de 2 % dans les deux types de départements.

4.5.3. Très forte hausse des personnes âgées dépendantes

Pour le nombre de personnes âgées dépendantes, la période quinquennale 2020-2025 enregistrerait la rupture la plus intense de l'ensemble de la période 1999-2030, avec une forte augmentation générale, dix départements urbains et six départements ruraux connaissant une hausse égale ou supérieure à 10 %, la moyenne nationale étant de 12 %. Tous les départements verraient augmenter leur nombre de personnes âgées dépendantes. Les plus fortes croissances en pourcentage se trouveraient, comme dans les périodes quinquennales

précédentes, dans les départements de Grande couronne parisienne, la palme de l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes revenant à la Seine-et-Marne, avec 22 %. Suivraient les deux départements de la région Nord-Pas-de-Calais, qui auraient connu une forte diminution dans la période précédente (2015-2020). Les plus faibles croissances du nombre de personnes âgées dépendantes concerneraient les mêmes départements que dans les périodes précédentes : Paris, le Val-de-Marne, la Corrèze, le Cantal et l'Indre (chacun 7 %), le Gers et les Hauts-de-Seine (6 %), et, au vingt-huitième rang, la Creuse (4 %).

En volume, et pour la première fois dans les périodes étudiées, les départements urbains auraient tous une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes supérieure à n'importe lequel des départements ruraux. Dans trois départements urbains, Nord, Seine-et-Marne et Bouches-du-Rhône, la progression serait de plus de 3 000 personnes, les Yvelines arrivant derrière (avec 2 382). Les moins fortes hausses (environ 1 000 personnes) se trouveraient en Petite couronne parisienne, Paris connaissant dorénavant une augmentation plus importante.

Dans les départements ruraux, les plus fortes hausses 2020-2025 concerneraient la Haute-Saône (481 personnes), largement devant la Nièvre, le Lot et les deux départements des Alpes du Sud. Les plus faibles croissances se situeraient en Lozère (146 personnes) et dans la Creuse (inférieure à 100 personnes). Globalement, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait, dans l'ensemble des départements urbains, de 29 914 personnes, soit 7,5 fois plus que dans l'ensemble des départements ruraux (3 946). L'ensemble des départements urbains retrouverait le même ordre de grandeur dans le pourcentage de personnes âgées dépendantes par rapport au total national que pendant la période 2005-2010, soit 27,3 % du total national.

4.5.4. Des évolutions peu différentes selon les sexes

Pour les deux sexes et au plan de l'Hexagone, le vieillissement 2020-2025 serait du même ordre de grandeur, autour de 2 points. Pour les hommes comme pour les femmes, il serait nettement plus élevé dans l'ensemble des départements ruraux que dans celui des départements urbains. Le changement 2020-2025 concernerait la composition selon les deux âges : pour les deux sexes, le vieillissement toucherait faiblement les 60-74 ans, mais essentiellement les 75 ans ou plus, contrairement à la période quinquennale précédente (2015-2020).

La gérontocroissance apparaîtrait, elle aussi, à peu près identique selon les deux sexes au niveau national, et toujours pour les deux sexes, plus importante dans l'ensemble des départements urbains que dans celui des départements ruraux. Elle serait essentiellement due aux 75 ans ou plus qui augmenteraient fortement dans les deux sexes, soit, selon les vingt-huit départements, dans une fourchette de 14 à 34 % pour la gérontocroissance masculine et de 5 à 28 % pour la gérontocroissance féminine. En revanche, la hausse des 60-74 ans serait généralement faible, et même négative en Haute-Marne pour les hommes.

Au plan national, l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes serait, en pourcentage, plus importante chez les hommes (15 %) que chez les femmes (10 %), mais du même ordre en volume (environ 55 000 personnes).

En pourcentage, seulement chez les femmes, elle serait sensiblement plus importante dans l'ensemble des départements urbains (9 %) que dans celui des départements ruraux (6 %). Pour les hommes, l'écart serait moindre, résultant respectivement de pourcentages de 14 et 13 %. En volume, la progression du nombre de personnes âgées dépendantes serait plus importante pour les hommes (2 332) que pour les femmes (1 614) dans l'ensemble des départements ruraux, et pour les femmes (15 486) que pour les hommes (14 428) dans l'ensemble des départements urbains.

Examinons désormais la dernière des périodes quinquennales de l'horizon 2030, soit 2025-2030.

4.6. LA PERIODE QUINQUENNALE 2025-2030 : RALENTISSEMENT DU VIEILLISSEMENT ET DE LA GERONTECROISSANCE, HAUSSE DE LA DEPENDANCE DE MEME AMPLEUR ENTRE RURAL ET URBAIN

4.6.1. Un vieillissement toujours plus élevé dans les territoires ruraux

L'intensité du vieillissement 2025-2030 se ralentirait légèrement par rapport à la période quinquennale précédente (2020-2025), étant de 1,3 point dans les départements urbains et de 2,7 points dans les départements ruraux. Les départements urbains vieilliraient tous moins que les départements ruraux. Les plus fortes progressions du vieillissement s'observeraient dans le Cantal (3,7 points), la Haute-Marne et le Gers. En revanche, les plus faibles hausses du vieillissement se constateraient au cœur de l'agglomération parisienne : à Paris et dans la Petite couronne, avec une augmentation inférieure ou égale à point, ainsi que dans le Val-d'Oise. Phénomène nouveau par rapport à la période quinquennale antérieure 2020-2025, les départements de la Grande couronne parisienne, à l'exception de la Seine-et-Marne, vieilliraient moins que les autres départements urbains non franciliens : Nord, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes.

Amplifiant la tendance constatée sur la période précédente (2020-2025), le vieillissement 2025-2030 serait exclusivement dû à la classe d'âge des 75 ans ou plus, alors qu'il serait quasi stable pour les 60-74 ans, pour les deux types de départements, du fait de la poursuite de l'arrivée des classes nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre à l'âge de 75 ans.

4.6.2. Dans un contexte de gérontocroissance, une gérontodécroissance des 60-74 ans dans presque tous les territoires ruraux

Concernant la gérontocroissance, son intensité 2025-2030 (7 % pour les départements urbains et 5 % pour les départements ruraux) serait légèrement inférieure à celle de la période précédente (2020-2025), avec donc un écart accru entre les deux types de départements. Les deux plus fortes gérontocroissances se

localiseraient dans les départements de la Seine-et-Marne et du Bas-Rhin (plus de 10 %), devant les Alpes-Maritimes et les deux départements ruraux des Alpes du Sud. En revanche, parmi les dix plus faibles gérontocroissances (moins de 5 %), huit se situeraient dans les départements ruraux, les plus faibles (3 %) caractérisant la Creuse, la Nièvre et Paris.

Comme dans la période précédente (2020-2025), la gérontocroissance serait quasi exclusivement le fait des 75 ans ou plus, dont le nombre continuerait d'enregistrer une nette augmentation, au fur et à mesure de l'arrivée des effectifs du renouveau démographique d'après-guerre dans cette classe d'âge des 75 ans ou plus, et de l'accroissement de l'espérance de vie. L'ensemble des départements ruraux connaîtrait même une gérontodécroissance des 60-74 ans, contrairement à celui des départements urbains.

4.6.3. De fortes différences de croissance du nombre de personnes âgées dépendantes

Pour l'ensemble des vingt-huit départements étudiés, l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes se poursuivrait, mais à un degré moindre que dans la période précédente (2020-2025). Cette augmentation serait à peu près égale pour l'ensemble des départements urbains (5 %) et celui des départements ruraux (6 %), donc inférieure à la moyenne de la France métropolitaine (7 %).

En valeur relative, les deux plus fortes croissances (supérieures à 10 %) du nombre de personnes âgées dépendantes concerneraient deux départements urbains : la Seine-et-Marne, comme dans les périodes quinquennales précédentes, et le Bas-Rhin. Suivraient le Pas-de-Calais et les Hautes-Alpes. À l'opposé, les deux seules diminutions du nombre de personnes âgées dépendantes se situeraient aussi dans des départements urbains : Paris et les Hauts-de-Seine. Une faible progression se constaterait dans le Val-de-Marne, dans la Creuse, en Seine-Saint-Denis, en Corrèze, dans le Gers et dans l'Indre.

En volume, les deux plus fortes croissances de personnes âgées dépendantes caractériseraient les départements urbains de Seine-et-Marne et du Nord (plus de 2 000 personnes), suivis par le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin. Néanmoins, une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes s'enregistrerait aussi dans deux départements urbains : Paris et les Hauts-de-Seine. Dans les départements ruraux, les plus fortes progressions du nombre de personnes âgées dépendantes se constateraient en Haute-Saône et dans la Nièvre et, contrairement aux départements urbains, aucun département rural ne verrait son nombre de personnes âgées dépendantes diminuer, les plus faibles hausses se constatant en Creuse et en Lozère. Globalement, le nombre de personnes âgées dépendantes progresserait de 14 739 personnes dans l'ensemble des quatorze départements urbains (20,8 % du total national), et de 2 784 dans celui des départements ruraux, soit plus de cinq fois plus.

4.6.4. De faibles différences d'évolution selon les sexes

Pour la France métropolitaine, l'intensité du vieillissement 2025-2030 serait à peu près du même ordre selon les deux sexes, et deux fois plus élevé dans l'ensemble des départements urbains que dans celui des départements ruraux. Le vieillissement serait désormais quasi exclusivement dû à l'augmentation de la part des 75 ans ou plus dans la population, la part des 60-74 ans étant stable.

La gérontocroissance serait, elle aussi, à peu près semblable pour les deux sexes, avec un pourcentage un peu plus élevé dans les départements urbains que dans les départements ruraux.

Elle serait principalement due aux 75 ans ou plus en forte hausse, soit 18 % pour les hommes et 16 % pour les femmes au niveau national, contre 1% pour les 60-74 ans des deux sexes.

En valeur relative, et à l'échelle de la France métropolitaine, la progression du nombre de personnes âgées dépendantes apparaîtrait toujours plus importante chez les hommes (8 %) que chez les femmes (6 %). En revanche, en volume, elle serait légèrement plus élevée chez les femmes. En pourcentage comme en valeur absolue, elle serait plus forte dans les départements urbains chez les femmes, et dans les départements ruraux chez les hommes.

Les perspectives de vieillissement, de gérontocroissance et de dépendance à l'horizon 2030 mettent donc en évidence des rythmes parfois différents selon les périodes quinquennales et des diversités d'évolution selon les départements. Il convient dans un dernier chapitre d'analyser l'ensemble de la période 1999-2030 et la situation à l'horizon fixé de 2030.

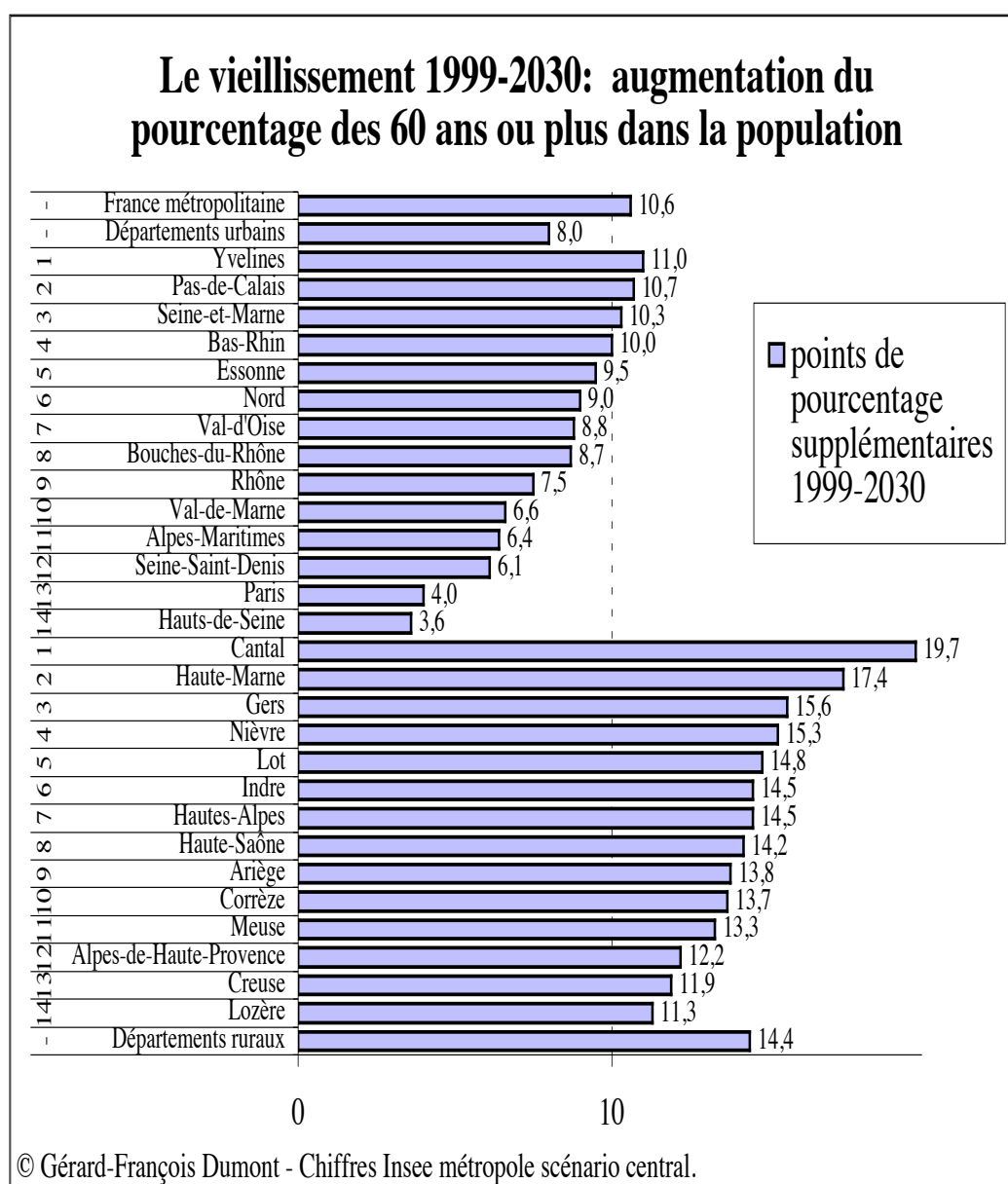
CHAPITRE 5. L'ENSEMBLE DE LA PERIODE CONDUISANT A L'HORIZON 2030 ET LA SITUATION EN 2030

L'examen de l'ensemble de la période 1999-2030 met notamment en évidence une nette différenciation entre l'ensemble des territoires urbains et celui des territoires ruraux.

5.1. L'ENSEMBLE DE LA PERIODE 1999-2030 : VIEILLISSEMENT A DOMINANTE RURALE, GERONTOCROISSANCE ET DEPENDANCE A DOMINANTE URBAINE

Étudions, selon le plan habituel, le vieillissement, puis la gérontocroissance, et enfin la dépendance.

Figure 8 : Le vieillissement 1999-2030: augmentation du pourcentage des 60 ans ou plus dans la population



5.1.1. Un vieillissement plus intense dans les territoires ruraux

Contrairement à la période du dernier quart du XX^e siècle (1975-1999), le vieillissement sur l'ensemble des trois premières décennies du XXI^e siècle serait plus important pour les départements ruraux (14,4 points en moyenne) que pour les départements urbains (8,0 points en moyenne), soit un écart de 6,4 points.

Un large éventail d'intensité du vieillissement selon les territoires urbains

Parmi les quatorze départements urbains, quatre vieilliraient de plus de 10 points, pour une moyenne de 8 points. Ces quatre plus forts vieillissements seraient constatés dans deux départements de la Grande couronne parisienne, la Seine-et-Marne et les Yvelines, en raison du vieillissement d'actifs demeurant sur place. Suivraient le Pas-de-Calais, qui subirait un départ assez important des jeunes alors qu'une part importante de ses personnes âgées vieillirait sur place, et le Bas-Rhin, avec un vieillissement sur place relativement important. Ensuite, l'Essonne (9,5 points), le Nord (9 points) le Val-d'Oise (8,8 points) et les Bouches-du-Rhône (8,7 points) auraient également une hausse supérieure à la moyenne urbaine de 8 points. Les six derniers départements urbains auraient un vieillissement inférieur, et parfois nettement inférieur, à la moyenne urbaine. Après le Rhône, le Val-de-Marne et les Alpes-Maritimes, se trouverait la Seine-Saint-Denis. Ces quatre départements s'inscriraient dans une logique migratoire, notamment internationale, qui réduirait leur vieillissement. Enfin, les plus faibles augmentations du vieillissement, parmi les départements urbains, se constateraient à Paris (4 points) et dans les Hauts-de-Seine (3,6 points), deux départements répulsifs pour les personnes âgées et attirants pour les jeunes.

Un vieillissement toujours plus intense que la moyenne nationale dans les territoires ruraux

Concernant les quatorze départements ruraux, l'augmentation du vieillissement 1999-2030 la plus forte se constaterait dans le département du Cantal (près de 20 points), devant la Haute-Marne, mais pour des raisons légèrement différentes. Le Cantal serait attractif pour les personnes âgées et conserverait une faible fécondité, alors que la Haute-Marne connaîtrait une émigration des jeunes. Suivraient, au troisième et quatrième rang, le Gers et la Nièvre (avec une augmentation de 15 points). Plus loin, au onzième rang, la Meuse connaîtrait un moindre vieillissement (13,3 points) que la moyenne des départements ruraux (14,4 points), car elle serait peu attirante pour les personnes âgées et sa fécondité demeurerait relativement plus élevée. Suivraient les Alpes-de-Haute-Provence, département qui attirerait non seulement des personnes âgées mais aussi des jeunes. Les départements ruraux qui vieilliraient le moins (hausse inférieure à 12 points) seraient la Creuse et la Lozère, deux départements attractifs pour les personnes âgées et déjà très vieillis en 1999.

Une plus grande intensité du vieillissement pour la classe d'âge des 75 ans ou plus

Différence par rapport au quart de siècle 1975-1999, le vieillissement pour la période 1999-2030 serait plus équilibré entre les deux classes d'âge, et pour les deux types de départements. À l'échelle de la France métropolitaine, les 60-74 ans, avec 4,5 points de vieillissement, expliqueraient 40 % de l'évolution totale, alors que leur part augmentait à peine entre 1975 et 1999 (0,6 point). La plus grande intensité du vieillissement de la classe d'âge des 75 ans ou plus, avec 6,1 points, s'expliquerait par l'héritage démographique et par la longévité accrue. Les progressions seraient respectivement de 3,3 et 4,7 points pour l'ensemble des départements urbains et de 6,3 et 8,1 points pour l'ensemble des départements ruraux.

5.1.2. La gérontocroissance plus élevée dans les territoires urbains

Contrairement à la période 1975-1999, pendant laquelle deux des vingt-huit départements avaient enregistré une gérontodécroissance et un troisième une stabilité du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus, la gérontocroissance 1999-2030 concernerait tous les départements étudiés sans exception, mais avec de très fortes différences d'intensité. La gérontocroissance nationale serait de 66 %, et celle de l'ensemble des départements urbains serait plus élevée (59 %) que celle de l'ensemble des départements ruraux (44 %), le classement des vingt-huit départements laissant alterner les deux types de départements.

Les gérontocroissances les plus élevées

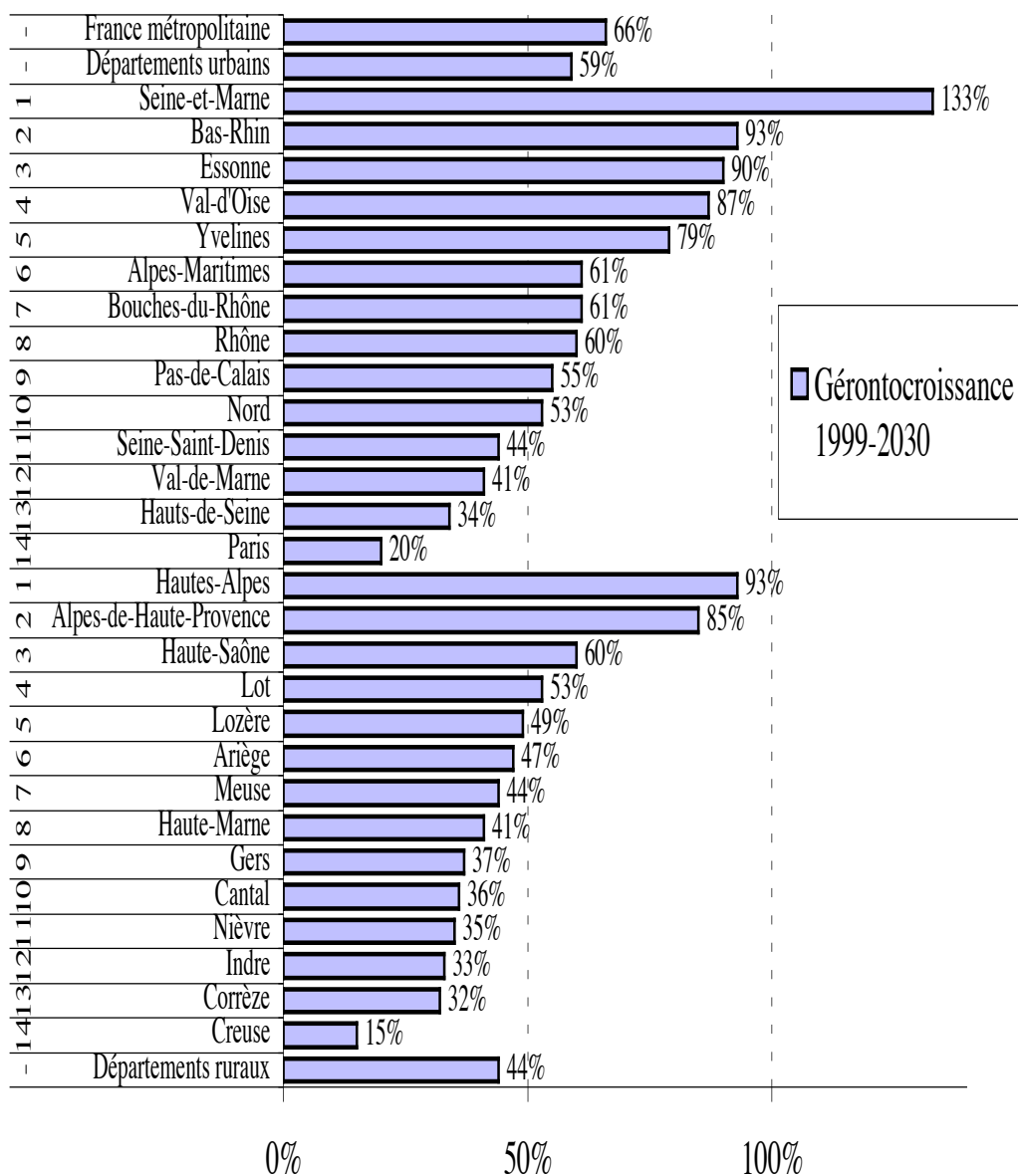
La plus forte gérontocroissance, largement devant les autres, marquerait un département urbain, la Seine-et-Marne, où nombre de personnes âgées de 1999 avanceraient en âge sur place, ce qui peut s'expliquer notamment par le grand nombre de maisons individuelles, habitat que les personnes âgées privilégient tant qu'elles sont en bonne santé. Conséquence de son accueil d'actifs durant le dernier quart du XX^e siècle, le nombre de personnes âgées de Seine-et-Marne devrait plus que doubler, avec une augmentation de 133 % des personnes âgées de 60 ans ou plus entre 1999 et 2030. Au deuxième rang, se retrouveraient à égalité (hausse de 93 %) un département urbain, le Bas-Rhin, et un département rural, les Hautes-Alpes, mais pas exactement pour les mêmes raisons, le Bas-Rhin enregistrant l'effet du vieillissement sur place des personnes âgées alors que le département des Hautes-Alpes attirerait nombre de personnes âgées.

Les trois départements situés aux trois premiers rangs de la gérontocroissance seraient suivis, avec une augmentation comprise entre 80 et 90 %, par l'Essonne et le Val-d'Oise, deux départements urbains, selon une logique comparable à celle de la Seine-et-Marne, mais moins intense, et les Alpes-de-Haute-Provence, un département rural, attirant pour les personnes âgées, selon une logique semblable à celle du département voisin des Hautes-Alpes, mais aussi moins intense. Au septième rang, les Yvelines suivraient de près, avec une hausse de 79 %. Finalement, il y aurait donc plus de départements urbains (cinq) que de départements ruraux (deux) parmi les sept plus fortes

gérontocroissances, ce qui est conforme à la moyenne, caractérisée par une prédominance urbaine dans la gérontocroissance, soit une situation inverse de celle du vieillissement. La gérontocroissance serait une évolution majeure en zone urbaine car, en dépit des migrations des personnes âgées, tout particulièrement au moment de l'âge de la retraite, la majorité d'entre elles vieillirait là où elles ont travaillé. La gérontocroissance serait donc plus forte dans les zones de fortes préférences des quadragénaires et quinquagénaires, donc d'actifs, des années 1980 et 1990, soit les zones urbaines, en particulier les zones périurbaines et paraurbaines. Autrement dit, le caractère urbain de la gérontocroissance serait un effet de long terme du déroulé du processus de métropolisation de décennies précédentes.

Figure 9 : La gérontocroissance 1999-2030 : augmentation du nombre des 60 ans ou plus

La gérontocroissance 1999-2030 : augmentation du nombre des 60 ans ou plus



© Gérard-François Dumont - Chiffres Insee métropole scénario central.

Les gérontocroissances les plus faibles

En conséquence, parmi les dix plus faibles gérontocroissances, se situant tant en dessous de la moyenne nationale que de celles des départements urbains et des départements ruraux, se trouveraient une majorité de départements ruraux (sept), et seulement trois départements urbains. Le Val-de-Marne, répulsif pour les personnes âgées, et la Haute-Marne, enregistrant l'effet à long terme de l'émigration antérieure de jeunes, seraient ensemble au dix-neuvième rang, avec 41 %. Suivraient le Gers, le Cantal et la Nièvre, autour de 36 %, puis la Corrèze (32 %) et l'Indre (33 %), devançant les Hauts-de-Seine, avec une logique en partie semblable à Paris dans ce dernier département. Les plus faibles gérontocroissances seraient relevées à Paris (20 %), département répulsif pour les personnes âgées, et dans la Creuse (15 %), suite à la disparition des générations les plus âgées, remplacées par des générations moins nombreuses.

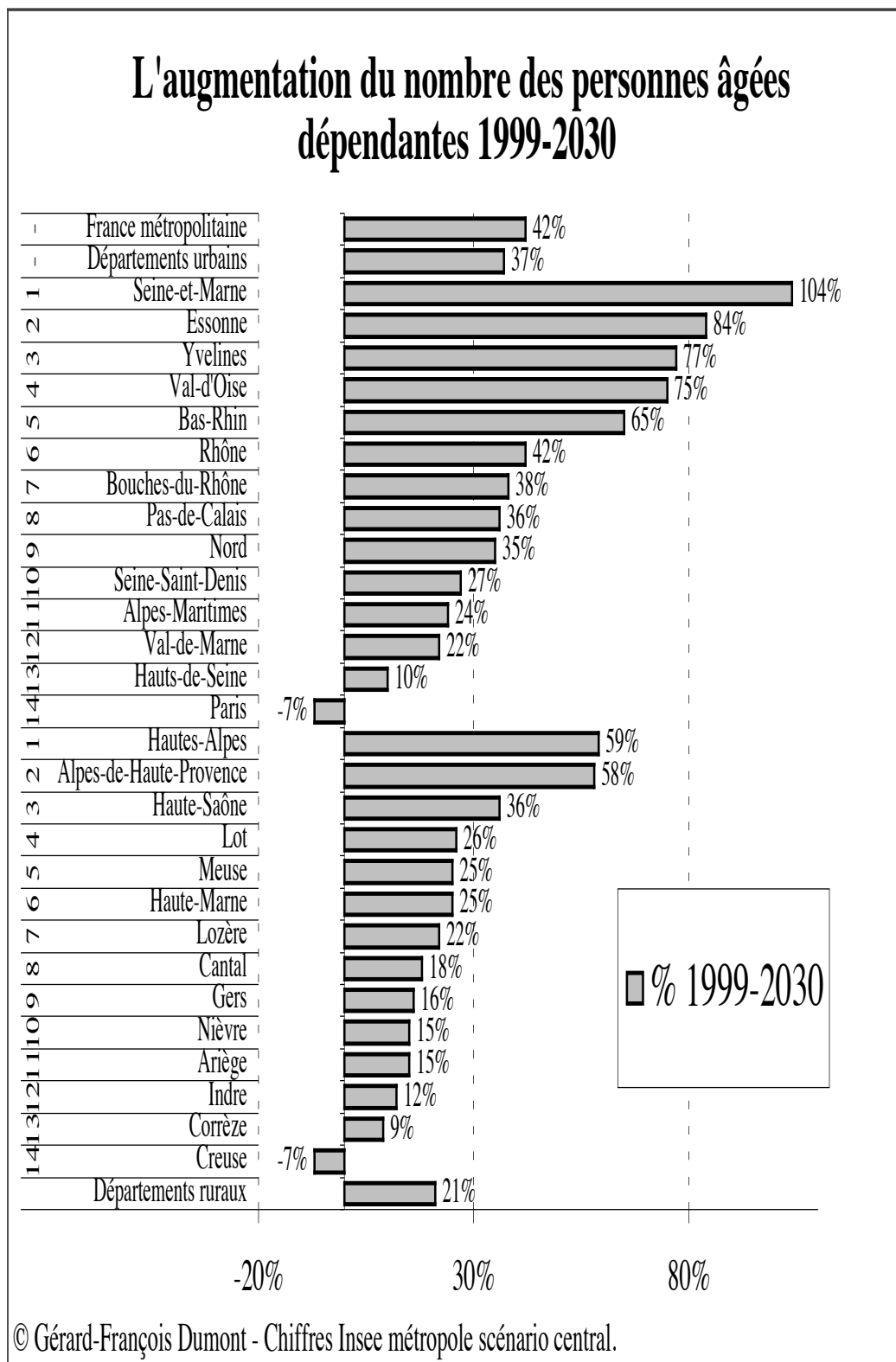
La gérontocroissance de l'ensemble des départements ruraux serait donc moins importante que celle de l'ensemble des départements urbains, car le premier compte un faible potentiel de départ, lié à sa faible population et à sa faible proportion d'actifs en 1999, même si l'installation de retraités dans ces départements augmenterait leur nombre relatif et contribuerait donc à leur gérontocroissance. Autrement dit, sans cet apport de retraités, la gérontocroissance rurale serait encore plus faible.

Le trait commun aux périodes 1975-1999 et 1999-2030 serait donc l'évolution déjà constatée dans la période 1975-1999 : une gérontocroissance plus élevée dans les territoires urbains et un vieillissement plus intense dans les territoires ruraux.

5.1.3. L'augmentation 1999-2030 du nombre de personnes âgées dépendantes à dominante urbaine

L'augmentation 1999-2030 du nombre de personnes âgées dépendantes serait de 42 % pour la France métropolitaine, mais moindre pour la moyenne des quatorze départements les plus urbains (37 %) comme pour celle des quatorze départements les plus ruraux (21 %).

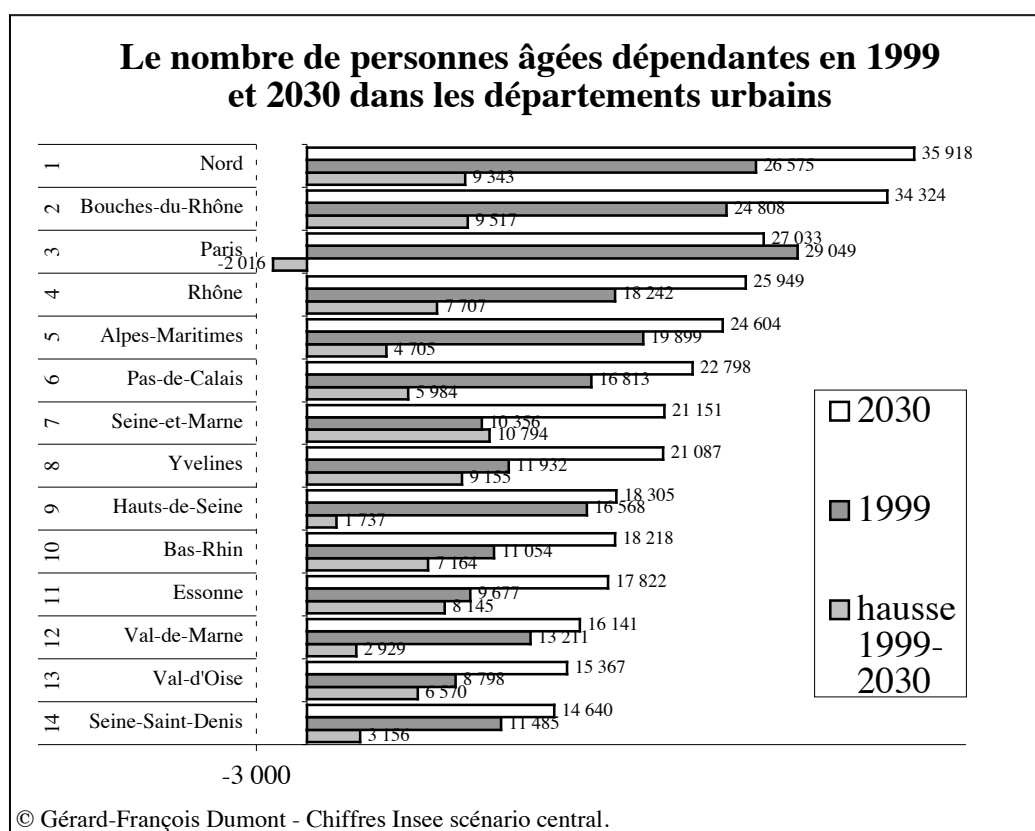
Figure 10 : L'augmentation du nombre des personnes âgées dépendantes 1999-2030



Les plus forts pourcentages d'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes

En valeur relative, les cinq plus forts pourcentages d'augmentation du nombre des personnes âgées dépendantes se trouveraient dans des départements urbains. La Seine-et-Marne arriverait en tête avec un peu plus qu'un doublement (104 %). Elle serait suivie par les trois autres départements de la Grande couronne parisienne : l'Essonne, le Val-d'Oise et les Yvelines, avec une croissance autour de 80 %. En 1999, ces départements se distinguaient par le plus faible nombre de personnes âgées dépendantes, ce qui expliquerait en partie leur croissance la plus élevée, ces départements étant les plus concernés par la gérontocroissance des 75 ans ou plus, du fait du maintien sur place des générations arrivées dans ces départements trente ou quarante ans auparavant et de la longévité accrue résultant des hypothèses du scénario central. En cinquième position se trouverait le Bas-Rhin (65 %), avec aussi une forte gérontocroissance des 75 ans ou plus, héritage d'une fécondité relativement plus élevée. Il serait suivi par deux départements ruraux, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (60 %), pour les mêmes raisons que la Grande couronne parisienne, conséquence de leur attractivité migratoire des années passées exercée sur les personnes âgées de la classe d'âge 60-74 ans.

Figure 11 : Le nombre de personnes âgées dépendantes en 1999 et 2030 dans les départements urbains



Les sept plus faibles pourcentages d'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes

Les sept plus faibles croissances de personnes âgées dépendantes (entre 9 et 20 %) se situeraient dans six départements ruraux : Corrèze, Ariège, Gers, Cantal, Indre, Nièvre et, seul département urbain, les Hauts-de-Seine (10 %).

Deux départements avec une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes

En revanche, deux diminutions du nombre de personnes âgées dépendantes auraient lieu dans un département urbain, Paris (-7 %), et dans un département rural, la Creuse (-7 %), en raison d'une faible gérontocroissance des 75 ans ou plus, combinée à une diminution projetée des taux de dépendance.

Des nombres très différents de personnes âgées dépendantes selon les départements

En valeur absolue, le panorama concernant les personnes âgées dépendantes serait différent, étant donné les populations totales très inégales entre les quatorze départements urbains et ruraux. Le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait presque dix fois plus dans l'ensemble des premiers (85 000) que dans celui des seconds (9 000). En conséquence, les départements urbains, à l'exception notable de Paris, connaîtraient tous une augmentation supérieure à celle des départements ruraux.

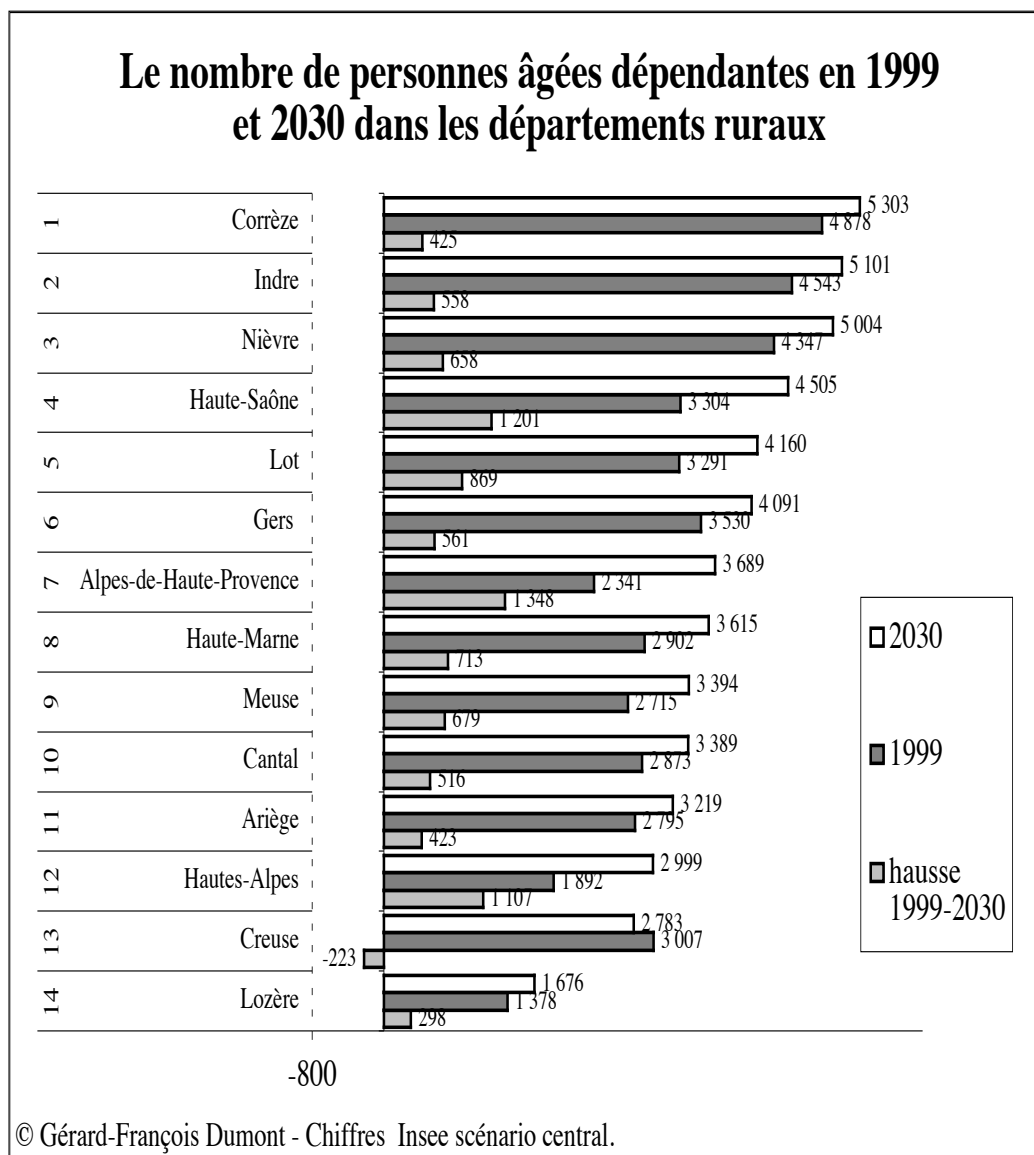
Les quatorze départements urbains contribueraient au quart de la croissance nationale du nombre de personnes âgées dépendantes. Les plus fortes progressions se constateraient en Seine-et-Marne (seul département avec une hausse supérieure à 10 000 personnes), devant les Bouches-du-Rhône, le Nord et les Yvelines, avec plus de 9 000 chacun. Cette situation serait d'autant plus singulière que la Seine-et-Marne n'est pas le département urbain le plus peuplé. Le besoin d'infrastructures d'accueil pour les personnes âgées dépendantes serait donc particulièrement important en Seine-et-Marne, département qui, sur les dernières décennies du XX^e siècle, s'est plutôt orienté vers des équipements pour la jeunesse et non pour les personnes âgées, vu son profil migratoire spécifique.

À l'inverse, les trois départements de la Petite couronne parisienne connaîtraient une croissance modérée en volume du nombre de personnes âgées dépendantes, en particulier les Hauts-de-Seine. Seul Paris connaîtrait une diminution du nombre de personnes âgées dépendantes, avec donc des besoins moindres en structures d'accueil pour les personnes âgées dépendantes.

Parmi les quatorze départements ruraux, seulement trois d'entre eux connaîtraient une augmentation de plus de 1 000 personnes du nombre de leurs personnes âgées dépendantes : les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, du fait de leur croissance démographique, et la Haute-Saône, département rural le plus peuplé. À l'opposé, trois départements auraient une hausse inférieure à 500 personnes âgées dépendantes : la Corrèze, l'Ariège et la Lozère (avec une faible croissance de 300 personnes). Comme Paris dans les

départements urbains, un département, la Creuse, se singulariserait parmi les départements ruraux, avec une diminution de son nombre de personnes âgées dépendantes entre 1999 et 2030, ne nécessitant donc pas pour ce département d'importants investissements dans ce secteur.

Figure 12 : Le nombre de personnes âgées dépendantes en 1999 et 2030 dans les départements ruraux



5.1.4. Les différences selon les sexes

Pour les deux sexes, à l'échelle de la France métropolitaine, le vieillissement 1999-2030 des 60 ans ou plus serait équivalent (autour de 10,5 points). Il apparaîtrait sensiblement plus important dans les départements ruraux, pour le sexe masculin comme pour le sexe féminin (14,4 points chacun), que dans les départements urbains (7,9 points pour les hommes et 8 points pour les femmes), notamment en raison des systèmes migratoires différenciés.

Les différences de vieillissement féminin et masculin selon les départements

Dans les départements urbains, le vieillissement des femmes serait sensiblement plus important que celui des hommes dans les quatre départements de la Grande couronne parisienne, en raison d'une émigration des femmes âgées seules inférieure à celle des couples. Inversement, les hommes vieilliraient

sensiblement plus à Paris et, à un moindre degré, dans les Bouches-du-Rhône, en raison d'une attractivité plus élevée pour les jeunes femmes, étudiantes ou jeunes actives.

Dans les départements ruraux, le vieillissement féminin serait sensiblement supérieur à celui des hommes dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Haute-Marne. Inversement, le vieillissement des hommes serait plus important que celui des femmes dans l'Ariège, la Creuse et la Meuse, trois départements que quittent davantage les jeunes femmes, à l'exemple des étudiantes ou actives ariégeoises émigrant vers l'agglomération de Toulouse.

À l'échelle de la France métropolitaine, le vieillissement serait moindre pour les hommes dans la classe d'âge 60-74 ans (4,8 points) que dans la classe d'âge des 75 ans ou plus (5,8 points). L'écart entre ces deux classes d'âge serait plus élevé pour les femmes, respectivement de 4,3 et 6,3 points. Le sens des écarts hommes-femmes serait le même pour les deux types de départements.

Les différences de gérontocroissance féminine et masculine selon les départements

Pour l'Hexagone, la gérontocroissance masculine (74 %) des 60 ans ou plus, contrairement au vieillissement, serait en moyenne légèrement plus importante que la gérontocroissance féminine (60 %), du fait de l'hypothèse de réduction de l'écart d'espérance de vie entre les sexes et de l'arrivée à l'âge de 60 ans de classes d'âges masculines non amputées par les guerres. La gérontocroissance serait, pour les deux sexes, plus élevée dans les départements urbains que dans les départements ruraux. La gérontocroissance des hommes serait sensiblement plus importante que celle des femmes dans les départements de Paris (respectivement 34 % et 11 %), du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin et de la Meuse. Celle des femmes serait plus importante que celle des hommes dans deux départements : les Yvelines et les Alpes-de-Haute-Provence.

À l'échelle de la France métropolitaine, la gérontocroissance masculine des 60-74 ans (50 %) serait beaucoup moins élevée que celle des 75 ans ou plus (132 %). L'écart serait moindre entre les deux classes d'âge pour la gérontocroissance féminine, soit respectivement 42 % et 87 %, car l'espérance de vie des hommes progresserait davantage et les hommes fourniraient des classes d'âges plus nombreuses en 2030 qu'en 1999. Les écarts selon les deux types de départements iraient dans le même sens que la perspective nationale.

Les différences dans les personnes âgées dépendantes selon les départements

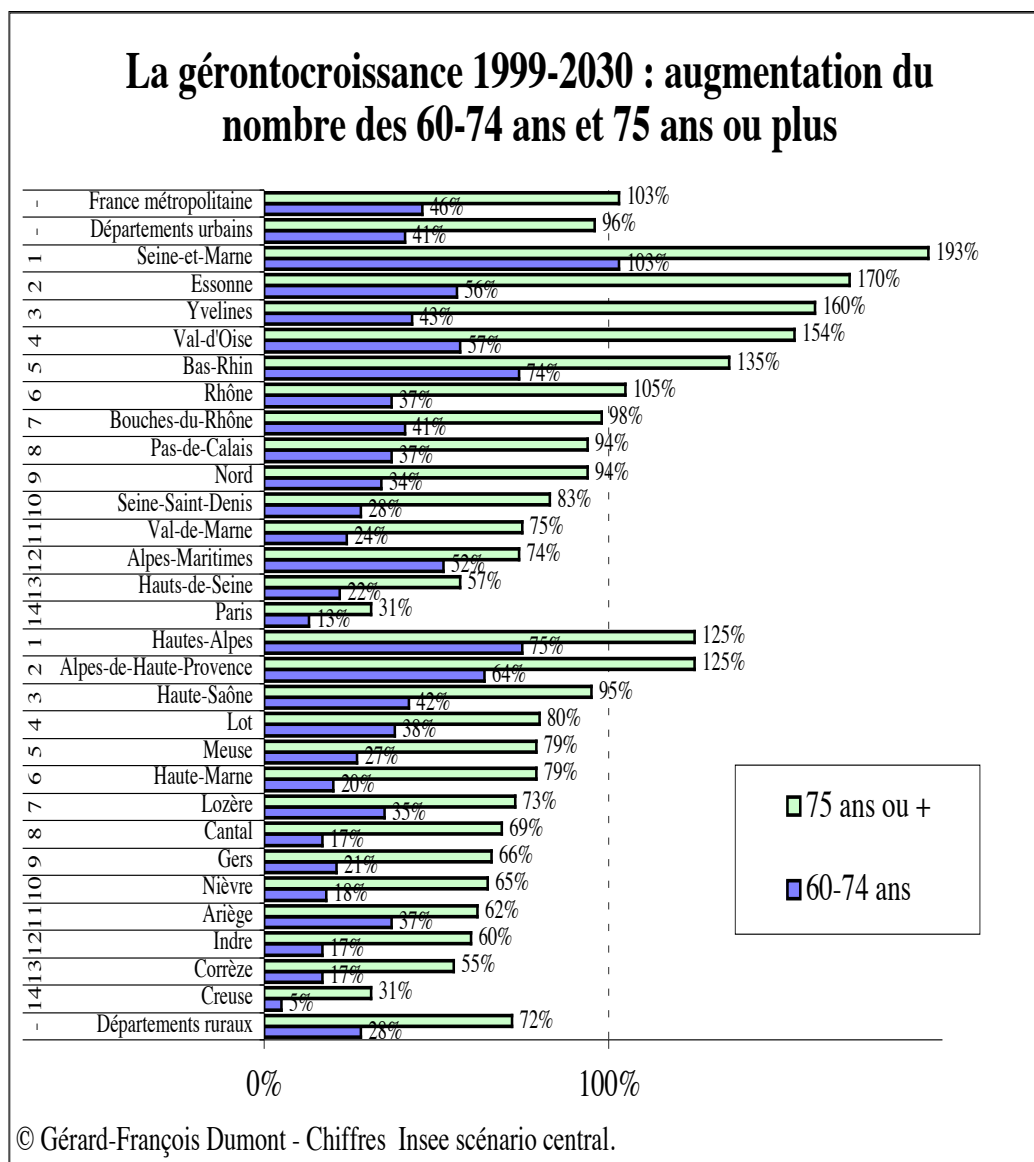
Pour la France métropolitaine, le pourcentage de personnes âgées dépendantes augmenterait près de deux fois plus rapidement chez les hommes (60 %) que chez les femmes (32 %), ce qui modifierait les taux de masculinité dans la demande de services pour personnes âgées dépendantes.

Néanmoins, en valeur absolue, l'écart apparaîtrait moins important, le nombre de personnes âgées dépendantes de sexe masculin augmenterait de 170 000 contre 157 000 pour les femmes.

Selon les départements, les pourcentages d'augmentation de personnes âgées dépendantes selon les sexes varieraient. Ils seraient sensiblement plus importants pour les hommes dans l'ensemble des départements urbains (58 %) que dans celui des départements ruraux (34 %) alors que, pour les femmes, l'écart resterait très faible (de 3 points), toujours en raison de l'hypothèse de progrès plus intenses dans l'espérance de vie chez les hommes que chez les femmes.

En volume, et bien évidemment, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait pour les deux sexes beaucoup plus fortement dans l'ensemble des départements urbains (84 889) que dans celui des départements ruraux (9 133).

Figure 13 : La gérontocroissance 1999-2030 : augmentation du nombre des 60-74 ans et 75 ans ou plus



Le détail selon les départements ferait apparaître des différences importantes d'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes selon le sexe. Dans tous les départements, le pourcentage des personnes âgées dépendantes progresserait plus pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, la croissance, en pourcentage, des hommes âgés dépendants par rapport aux femmes serait particulièrement élevée (un écart de 40 points) en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et dans le Bas-Rhin. L'évolution serait même inverse selon les sexes dans deux départements, puisque Paris et la Creuse connaîtraient, entre 1999 et 2030, une réduction de leur nombre de femmes âgées dépendantes, respectivement de -19 % et de -15 %, alors que le nombre d'hommes âgés dépendants augmenterait dans tous les départements.

Figure 14 : Les personnes âgées en 1999 et 2030 en France

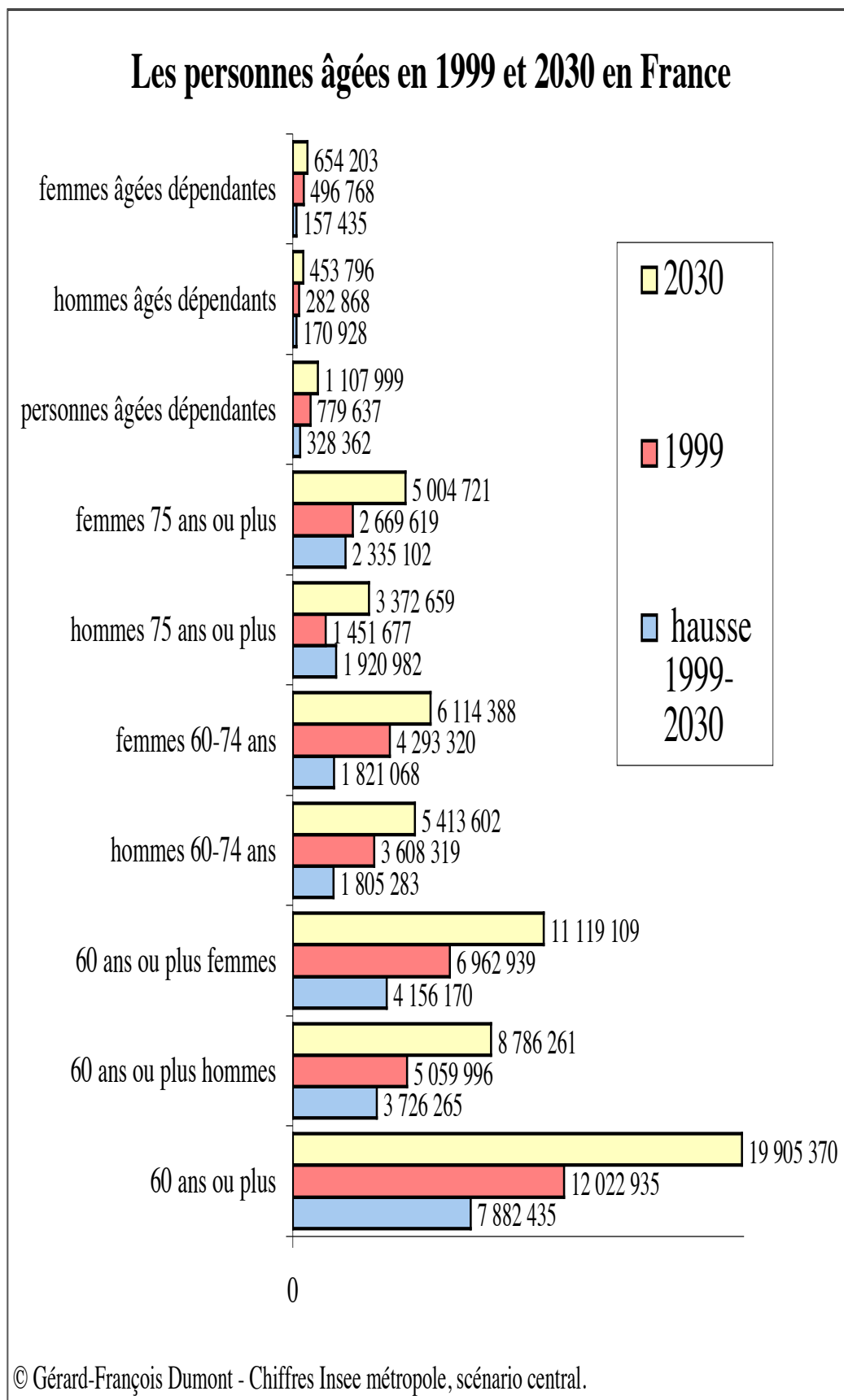
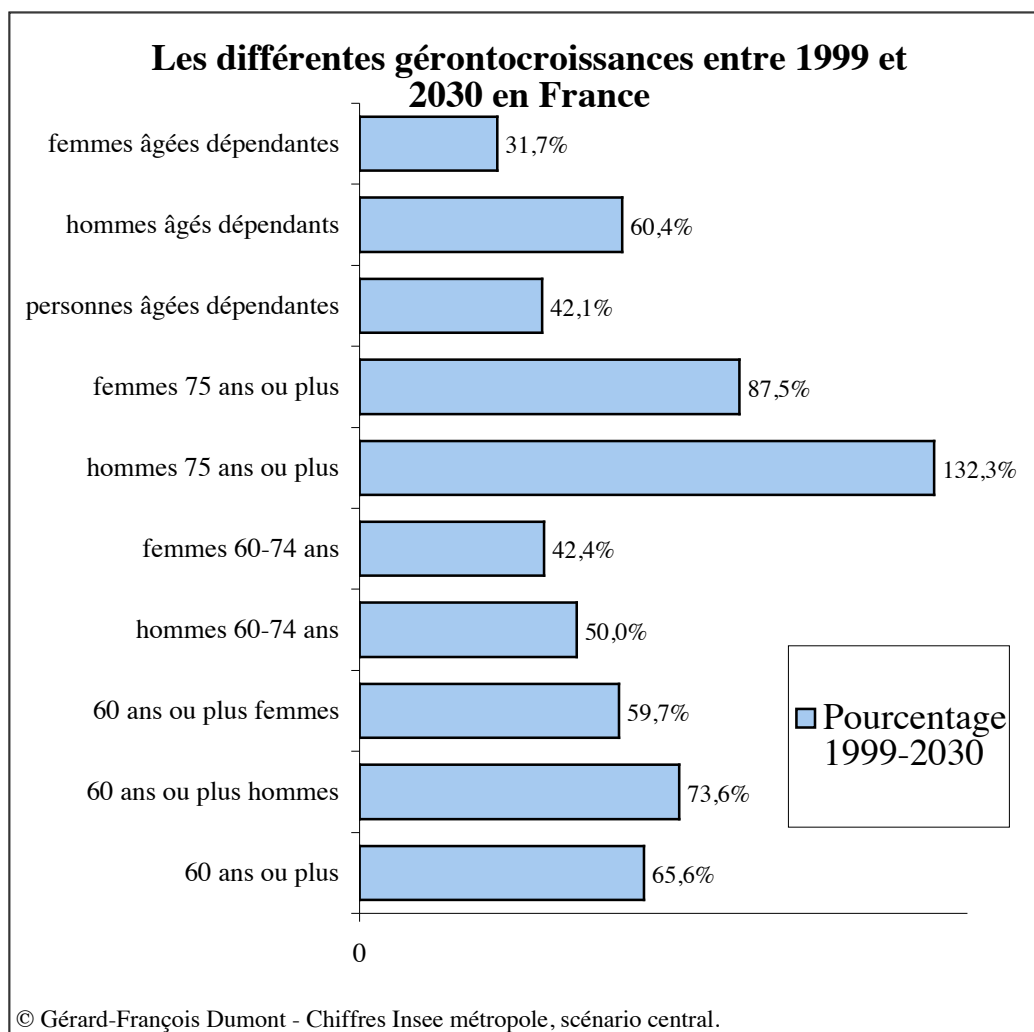


Figure 15: Les différentes gérontocroissances entre 1999 et 2030 en France



L'ensemble des perspectives d'évolution de la période examinée permet une présentation détaillée des paramètres étudiés à l'échéance finale, donc à l'année 2030.

5.2. LA SITUATION EN 2030 : LES TERRITOIRES RURAUX FORTEMENT VIEILLIS, MAIS UNE CONCENTRATION DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES DANS LES TERRITOIRES URBAINS

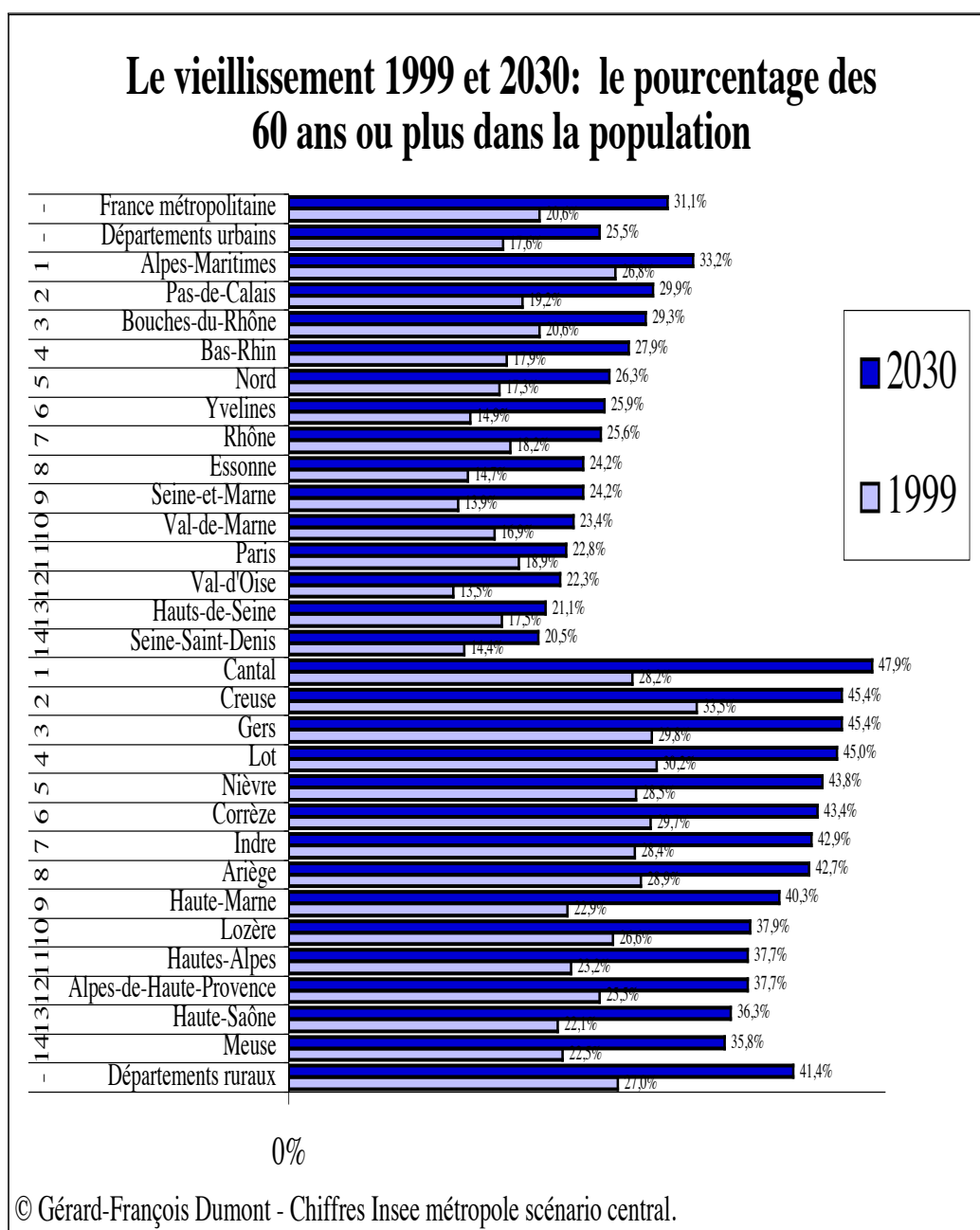
Examinons d'abord la proportion de 60 ans ou plus en 2030, puis leur nombre.

5.2.1. Des territoires ruraux plus vieilliss que les territoires urbains

Concernant le vieillissement, dont les résultats des perspectives ont normalement, par nature, un degré de fiabilité moindre que pour la gérontocroissance, les quatorze départements urbains seraient tous, en 2030 comme en 1999, moins âgés que n'importe lequel des départements ruraux. Le pourcentage de 60 ans ou plus dans la population totale le plus élevé des départements urbains, soit 33,2 % pour les Alpes-Maritimes, serait inférieur au

pourcentage le plus faible des départements ruraux, soit 35,8 % pour la Meuse. Cette nette différence de niveau de vieillissement entre les départements urbains et les départements ruraux en 2030 contraste avec celle de 1999 où six départements ruraux (Lozère, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Haute-Marne, Meuse et Haute-Saône) comptaient un pourcentage de 60 ans ou plus inférieur à celui le plus élevé des départements urbains (Alpes-Maritimes). Ce changement dans le classement du niveau de vieillissement selon les territoires étudiés confirme un moindre processus de vieillissement dans les départements urbains que dans les départements ruraux entre 1999 et 2030.

Figure 16 : Le vieillissement 1999 et 2030: le pourcentage des 60 ans ou plus dans la population



Le classement 2030 du vieillissement des départements urbains

Le département urbain le plus vieilli en 1999, les Alpes-Maritimes, le resterait en 2030, et ce malgré un moindre vieillissement que la moyenne, du fait de son niveau de départ très élevé. Il devancerait de trois points le deuxième département urbain le plus vieilli, le Pas-de-Calais (29,9 %), légèrement devant les Bouches-du-Rhône (29,3 %). Les rangs de ces deux derniers départements seraient donc inversés par rapport à 1999.

Les quatre départements urbains les moins vieillis se situeraient en région Île-de-France : Paris (22,8 %) au onzième rang, le Val-d'Oise (22,3 %), puis la Petite couronne, avec les Hauts-de-Seine (21,1 %) et la Seine-Saint-Denis (20,5 %). Paris se trouverait en 2030 dans une situation inverse de celle de 1999, où il faisait partie des départements urbains assez vieillis (au quatrième rang), ce qui était alors l'héritage de son profil migratoire passé.

Le classement 2030 du vieillissement des départements ruraux

Dans les départements ruraux, la proportion de 60 ans ou plus apparaîtrait considérable, puisque la moyenne serait de 41,4 % en 2030 contre 27 % en 1999. En 2030, le premier rang reviendrait au Cantal (47,9 %), devant la Creuse (45,4 %), le Gers (45,4 %) et le Lot (45 %), soit une situation sensiblement différente par rapport à 1999. Le premier rang du Cantal, qui était au huitième rang en 1999, résulterait de l'intensité de vieillissement la plus élevée (19,7 points) sur la période étudiée (1999-2030). Le Gers et le Lot combindraient un fort pourcentage de départ en 1999 avec un vieillissement légèrement plus important que la moyenne des départements ruraux (14,4 points) entre 1999 et 2030. Les cinq départements ruraux les moins vieillis en 2030 (avec moins de 40 % de 60 ans ou plus) seraient la Lozère, au dixième rang, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, la Haute-Saône et la Meuse.

5.2.2. Le nombre de 60 ans ou plus selon les territoires

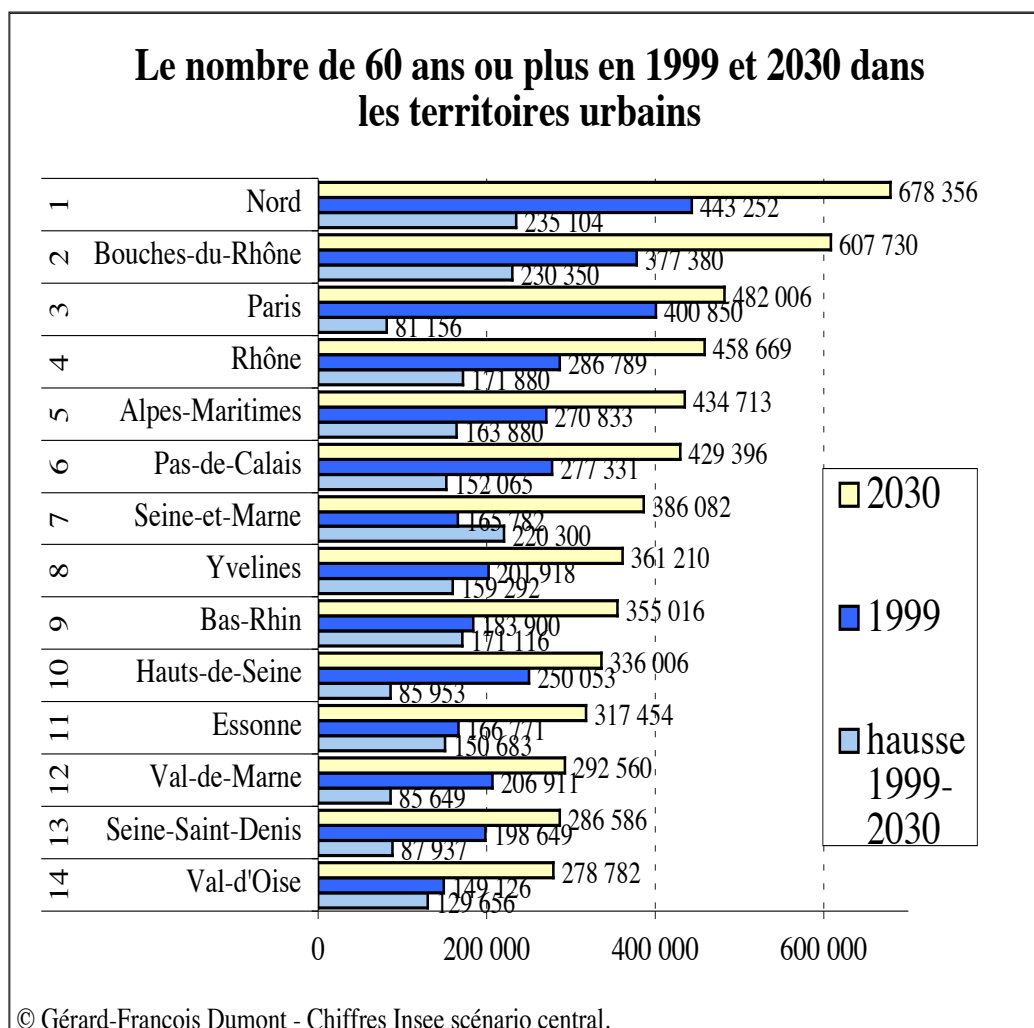
En effectifs, les quatorze départements urbains compteraient tous davantage de 60 ans ou plus que n'importe lequel des départements ruraux, soit chacun plus de 275 000 personnes, alors que ce chiffre n'était atteint que par la moitié de ces départements en 1999.

Le classement 2030 des départements urbains selon les effectifs de 60 ans ou plus

Selon les effectifs de 60 ans ou plus parmi les départements urbains, deux arriveraient en tête, largement devant les autres : le Nord et les Bouches-du-Rhône, avec plus de 600 000 personnes de 60 ans ou plus. En troisième position, assez loin derrière, arriverait Paris, avec 480 000 personnes de 60 ans ou plus, qui reculerait donc d'une place par rapport à 1999 en raison de plusieurs périodes de gérontodécroissance. Paris devancerait, mais avec des écarts faibles, le Rhône, les Alpes-Maritimes et le Pas-de-Calais, trois départements qui

compteraient chacun plus de 420 000 personnes de 60 ans ou plus contre moins de 290 000 en 1999.

Figure 17 : Le nombre de 60 ans ou plus en 1999 et 2030 dans les départements urbains



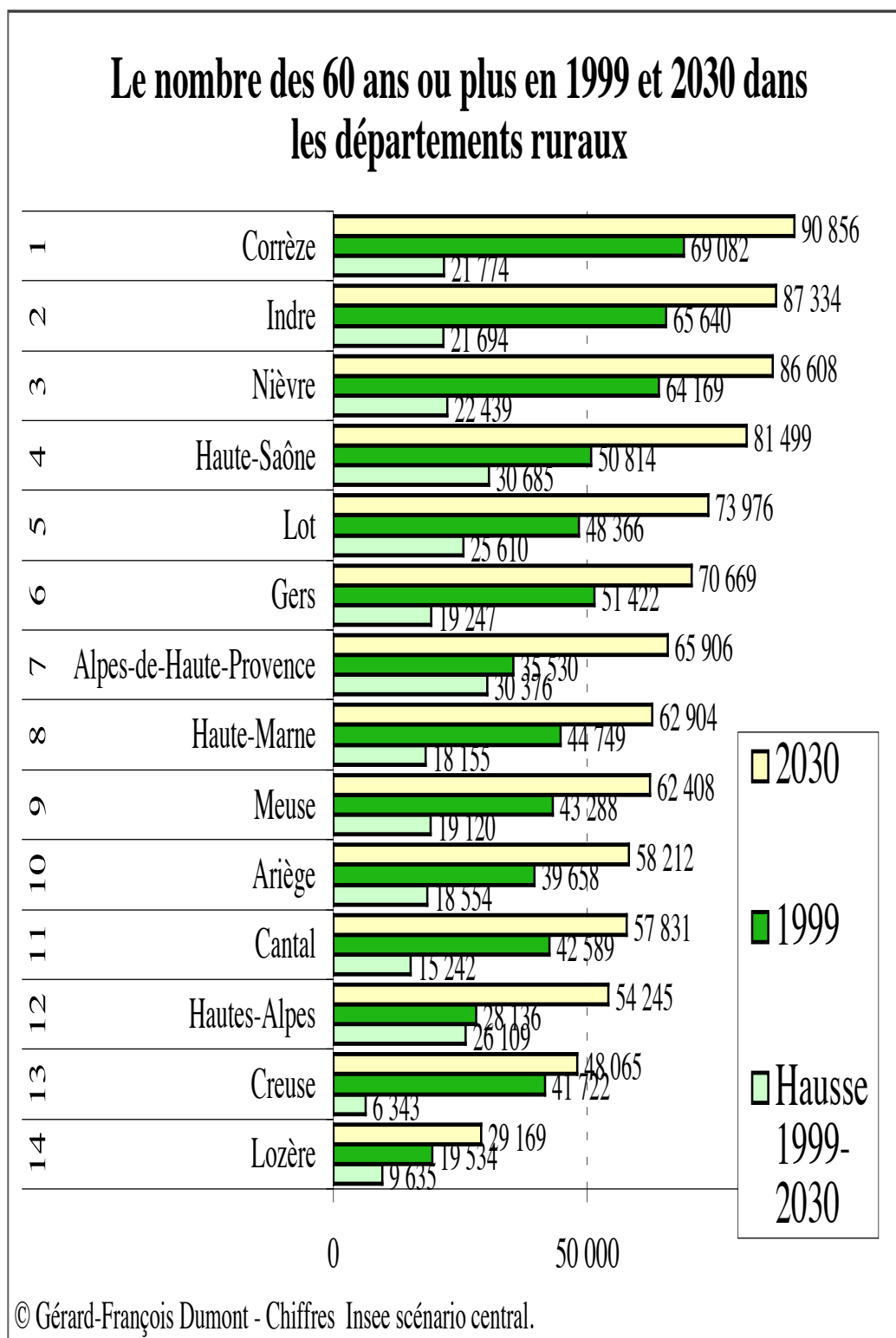
À la fin du classement des quatorze départements urbains, trois compteraient moins de 300 000 personnes de 60 ans ou plus : le Val-d'Oise, au douzième rang, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Le rang 2030 de ces deux derniers serait donc inférieur à celui de 1999, du fait d'une gérontocroissance moindre que la moyenne.

Le classement 2030 des départements ruraux selon les effectifs de 60 ans ou plus

Concernant les effectifs de 60 ans ou plus, parmi les quatorze départements ruraux, la Corrèze, l'Indre, la Nièvre et la Haute-Saône arriveraient en tête, chacun dans une fourchette de 80 000 à 91 000 personnes âgées de 60 ans ou plus. Pour les trois premiers, le classement serait le même qu'en 1999.

Les nombres les plus faibles de personnes âgées de 60 ans ou plus se trouveraient en Creuse (treizième rang) et en Lozère (dernier rang), ces deux départements en comptant chacun moins de 50 000.

Figure 18 : Le nombre des 60 ans ou plus en 1999 et 2030 dans les départements ruraux



La gérontocroissance partout supérieure des 75 ans ou plus par rapport aux 60-74 ans

En examinant les deux classes d'âge, 60-74 ans et 75 ans ou plus, le processus serait semblable pour tous les territoires étudiés avec, entre 1999 et 2030, une gérontocroissance des 75 ans ou plus beaucoup plus élevée que celle des 60-74 ans, en France métropolitaine comme dans chacun des vingt-huit départements étudiés. L'écart de gérontocroissance 1999-2030 entre les 75 ans ou plus et les 60-74 ans atteindrait 57 points de pourcentage pour la France métropolitaine ; il serait légèrement moindre dans l'ensemble des départements urbains (55 %) et nettement moindre dans celui des départements ruraux (44 %). Les deux écarts maximum, dépassant les 100 points de pourcentage, concerneraient les Yvelines et l'Essonne, soit respectivement 117 et 114 points de pourcentage.

5.2.3. Davantage de personnes âgées dépendantes dans les territoires urbains

En 2030, il y aurait 313 000 personnes âgées dépendantes dans l'ensemble des quatorze départements urbains, soit six fois plus que dans celui des quatorze départements ruraux (53 000) et 28 % du total national, soit du même ordre qu'en 1999. Les départements urbains auraient tous un nombre de personnes âgées dépendantes supérieur à n'importe lequel des départements ruraux, comme en 1999.

Le classement 2030 des départements urbains selon les effectifs de personnes âgées dépendantes

Dans les départements urbains, les trois premiers en effectifs de personnes âgées dépendantes, le Nord, les Bouches-du-Rhône et Paris, seraient les mêmes qu'en 1999, mais selon un ordre le classement différent. Le Nord et les Bouches-du-Rhône seraient les deux seuls départements comptant plus de 34 000 personnes âgées dépendantes, devant Paris (27 000). Les trois premiers départements urbains ayant le plus de personnes âgées dépendantes seraient donc logiquement les trois plus peuplés. Ensuite, aux quatrième et cinquième rangs, viendraient le Rhône et les Alpes-Maritimes, le premier dépassant le second par rapport au classement 1999.

Les six plus faibles nombres de personnes âgées dépendantes (inférieurs à 20 000) des départements urbains se retrouverait dans ceux de la Petite couronne parisienne et dans les deux départements de la Grande couronne les moins peuplés en 2030 (Essonne et Val-d'Oise), ainsi que dans le Bas-Rhin.

Le classement 2030 des départements ruraux selon les effectifs de personnes âgées dépendantes

Dans les départements ruraux, comme en 1999, les plus forts effectifs de personnes âgées dépendantes (supérieurs à 5 000) se constateraient en Corrèze,

puis dans l'Indre et dans la Nièvre, départements parmi les plus peuplés des départements ruraux.

À l'opposé, le plus faible nombre de personnes âgées dépendantes se trouverait dans la Creuse et dans les Hautes-Alpes (inférieur à 3000), et enfin en Lozère (inférieur à 2 000).

5.2.4. Les différences selon les sexes

En 2030, pour la France métropolitaine, la proportion des hommes de 60 ans ou plus dans la population totale (28,3 %) serait nettement inférieure à celle des femmes (33,8 %) en raison des différences de longévité et du taux de masculinité supérieur à 100 hommes pour 100 femmes à la naissance, comme dans les premières décennies de vie. Un phénomène semblable se constaterait à l'échelle des quatorze départements urbains comme à celui des quatorze départements ruraux, avec des écarts de pourcentage (5,2 points dans ceux urbains et 6,1 points dans ceux ruraux) selon les sexes du même ordre qu'en 1999. Néanmoins, les pourcentages 2030 de 60 ans ou plus seraient beaucoup plus élevés, le maximum étant celui des femmes de 60 ans ou plus pour l'ensemble des départements ruraux (44,4 % de la population totale), le Cantal dépassant même les 50 % de femmes de 60 ans ou plus dans le total de sa population féminine !

En volume, en 2030, le nombre de femmes de 60 ans ou plus serait plus élevé que celui des hommes de la même classe d'âge dans tous les départements, urbains ou ruraux. Pour l'ensemble des quatorze départements urbains, on compterait 3,24 millions de femmes de 60 ans ou plus, contre 2,46 millions d'hommes de 60 ans ou plus. Dans l'ensemble des quatorze départements ruraux, la situation serait la même, avec 507 000 femmes de 60 ans ou plus contre 422 000 hommes de 60 ans ou plus.

Concernant les personnes âgées dépendantes, le sexe féminin continuerait à devancer le sexe masculin dans les deux types de départements. Dans l'ensemble des départements urbains, on compterait 125 827 hommes âgés dépendants et 187 529 femmes âgées dépendantes, soit un taux de masculinité de 67 hommes pour cent femmes. Dans l'ensemble des départements ruraux, on compterait 22 413 hommes âgés dépendants et 30 515 femmes âgées dépendantes, soit un taux de masculinité de 73 hommes pour cent femmes.

Entre 1999 et 2030, les évolutions quinquennales du vieillissement, de la gérontocroissance et du nombre des personnes âgées dépendantes seraient variables. Globalement, sur l'ensemble de la période 1999-2030, le vieillissement de la population devrait être un phénomène plus intense dans les départements ruraux que dans les départements urbains, alors que la gérontocroissance et ses conséquences, la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, toucheraient proportionnellement davantage les départements urbains. Notamment en raison d'un resserrement partiel de la longévité entre les sexes, ces derniers seraient particulièrement concernés par une hausse des personnes âgées dépendantes de sexe masculin.

CONCLUSION

L'étude des perspectives du vieillissement et de la dépendance en France à l'horizon 2030 et des différences majeures selon les territoires a d'abord nécessité de déterminer des territoires entrant dans le champ d'une recherche se voulant comparative. D'une part, les quatorze départements de France au plus fort taux d'urbanisation, comptant chacun plus d'un million d'habitants selon le dernier recensement exhaustif et une densité supérieure à 200 habitants par km², ont été retenus. D'autre part, les quatorze départements les plus ruraux, ayant moins de 250 000 habitants et une densité inférieure à 44 habitants par km², ont été sélectionnés pour l'étude.

Une approche rétrospective, impératif préalable à toute réflexion prospective, a ensuite été conduite sur la période 1975-1999 afin de pouvoir mieux interpréter les perspectives futures. Elle a notamment mis en évidence trois enseignements. D'abord, le vieillissement 1975-1999 s'est révélé plus important dans les territoires ruraux que dans les territoires urbains. Ensuite, la gérontocroissance 1975-1999 a été plus importante dans les départements urbains que dans les départements ruraux. Troisième enseignement, les évolutions selon les périodes intercensitaires et selon les territoires peuvent être fort différentes, le vieillissement, la gérontocroissance, le rajeunissement ou la gérontodécroissance offrant des combinaisons spécifiques selon les périodes ou selon les départements. Ce troisième enseignement imposait tout particulièrement, avant d'examiner la période 1999-2030 dans son ensemble, de l'analyser selon des périodes quinquennales.

Les perspectives étudiées, même s'il faut les resituer dans le contexte du jeu d'hypothèses retenu, mettent en évidence des évolutions quinquennales variées pendant la période 1999-2030. D'abord, le vieillissement et la gérontocroissance sont toujours positifs, pendant toutes les périodes quinquennales, pour la moyenne des départements urbains comme pour la moyenne des départements ruraux. Mais, tout comme pendant le dernier quart du XX^e siècle, les départements ruraux vieillissent davantage et les départements urbains ont une gérontocroissance supérieure. En revanche, l'évolution du nombre des personnes âgées dépendantes est très irrégulière, avec même deux périodes quinquennales de diminution, 2010-2015 et 2015-2020, dans les départements urbains.

L'ensemble de la période 1999-2030 contrasterait nettement avec la période 1975-1999 puisque, à toutes les échelles étudiées se constaterait une montée moyenne du vieillissement, de la gérontocroissance et du nombre de personnes âgées dépendantes, mais avec des intensités et des rythmes très variables selon les départements.

Deuxième élément, tout laisse penser que les différenciations hommes/femmes vont continuer d'exercer de l'importance et impliquer des besoins liés à la spécificité de la composition par sexe des pyramides des âges.

Un autre enseignement de l'étude est de montrer que la distinction entre territoires urbains et ruraux a une réelle pertinence, par exemple, car les premiers seraient beaucoup plus concernés par la progression du nombre de personnes âgées dépendantes que les seconds.

Enfin, une dernière conclusion, essentielle, de l'étude consiste à mettre en évidence la nécessité dans les départements, pour les collectivités territoriales comme pour les entreprises comptant dans leur clientèle des personnes âgées de 60 ans ou plus, de s'adapter à des besoins évolutifs. L'offre de services doit donc être souple et les structures modulables dans le temps comme dans l'espace. Autrement dit, la politique du vieillissement doit être adaptable, face à des besoins qui évoluent en permanence, de façon irrégulière, et même parfois inverse selon les années, et avec de fortes disparités géographiques.

Cette étude livre donc des éléments essentiels dont la valeur apparaît solide. En effet, même si de nouvelles projections de populations départementales sont réalisées au début des années 2010 afin de prendre en compte les premiers résultats détaillés du recensement rénové, elle ne peut pas modifier ses principaux enseignements, en dépit d'éventuels ajustements chiffrés de certaines perspectives. Par ailleurs, cette recherche pourrait justifier des études complémentaires, par exemple en affinant les perspectives territoriales selon qu'elles résultent du vieillissement de populations déjà habitantes sur le territoire, c'est-à-dire du vieillissement que nous avons défini comme « hérité », ou du vieillissement dépendant de l'arrivée migratoire de personnes âgées, c'est-à-dire du vieillissement « migratoire ». En outre, les différences mises en évidence selon les territoires n'excluent pas d'autres différenciations au sein d'autres territoires en raison de leur géographie, de leur histoire démographique ou de l'évolution de leur système migratoire.

Néanmoins, les analyses conduites mettent bien en évidence les enjeux du futur. Le premier tient tout simplement au fait que les caractéristiques démographiques des territoires français à l'horizon 2030 seront inédites. En particulier, les compositions par âge des populations se présenteront sous des formes souvent jamais rencontrées dans le passé et impliquant, *ipso facto*, une structure nouvelle des besoins sociaux. Les politiques publiques devront donc être en permanence inventives pour répondre à des sociétés aux compositions à la fois nouvelles et changeantes, et marquées en outre par des évolutions de la sociologie de la famille qui s'ajouteront aux changements quantitatifs examinés dans cette étude. Les différents acteurs du secteur privé et du secteur public soucieux de réagir et d'anticiper sur ces phénomènes et œuvrant ensemble dans le même sens se doivent de savoir prendre en compte l'intensité variée des évolutions démographiques et leurs diverses implications territoriales.

Le deuxième enjeu pose la question de l'application du principe de subsidiarité. Compte tenu des évolutions variées selon les territoires, il apparaît clairement que les politiques publiques du vieillissement, même si elles se basent sur des principes nationaux, doivent être conçues de façon à s'adapter aux réalités locales, à la géodémographie spécifique de chaque territoire. Il en est, bien entendu, de même pour les services à déployer.

Un troisième enjeu tient à la nécessaire solidarité entre les territoires. Sur chaque territoire, des évolutions démographiques propres exerceront des conséquences à la fois sur la façon dont s'exerceront les solidarités naturelles, sur la création de richesses susceptible de financer ce que l'économie appelle les besoins collectifs, comme sur les budgets des collectivités territoriales. Or, si les territoires ont des marges de manœuvre sur leur attractivité et donc sur la composition de leur peuplement, ils subissent aussi des phénomènes sociétaux liées à l'héritage démographique ou à des départs ou des arrivées d'habitants sur lesquels ils n'ont guère la maîtrise. La logique de la décentralisation qui a attribué certaines compétences, mais aussi les obligations financières qui leurs sont liées, signifie des engagements fort variés selon les territoires en fonction de leurs propres caractéristiques géodémographiques. De telles évolutions appellent d'une part un incontestable renforcement des méthodes de péréquation, au risque de creuser des inégalités territoriales, voire de mettre en grande difficulté certaines collectivités territoriales. D'autre part, elles demandent des politiques de péréquation fondées sur les règles d'adaptation, compte tenu des variations des compositions démographiques selon les périodes.

Tout ce qui précède montre que la question de la gérontocroissance et de la dépendance n'est nullement indépendante de l'ensemble des autres caractéristiques démographiques des territoires. Étudier la gérontocroissance, analyser la dépendance des personnes âgées, c'est examiner des populations arrivant à des âges supérieurs. Mais trouver des réponses adaptées à ces questions ne peut se faire sans organiser l'ensemble des solidarités nécessaires entre toutes les générations, sans une approche intergénérationnelle qui doit être au cœur des analyses et des actions conduites par les responsables des communes, des intercommunalités, des départements, comme des régions. Les politiques du vieillissement ne doivent pas être isolées des autres politiques, mais au contraire trouver et mettre en oeuvre des réponses transversales, les bons équilibres sociétaux se réalisant lorsque les solidarités entre les générations s'exercent pleinement. Les politiques mises en place doivent apprendre à plusieurs générations différentes en âge, donc en culture comme en histoire, à vivre ensemble. Pour ne citer qu'un exemple, des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire facilitant la mixité générationnelle forment l'une des bases de la réussite des territoires à répondre aux défis collectifs du vieillissement, qui résulte d'ailleurs largement de cette grande chance qu'est la longévité accrue.

LEXIQUE

Accroissement migratoire - Différence entre le nombre des immigrés et celui des émigrés pendant une période considérée, généralement l'année, sur un territoire donné.

Accroissement (ou solde) naturel - Différence entre les naissances et les décès pendant une période considérée, généralement l'année, sur un territoire donné ; cet accroissement peut être positif, auquel cas il y a excédent des naissances sur les décès, ou négatif dans le cas contraire.

Aire urbaine : unité urbaine comportant au moins 5 000 emplois, plus toutes les communes alentour dont au moins 40 % des actifs travaillent dans l'aire urbaine.

Armature urbaine - Façon dont se structurent les villes sur un territoire déterminé, une région ou un pays, par exemple.

Attractivité - Aptitude d'un territoire aux diverses échelles à développer des activités.

Densité - Rapport de l'effectif d'une population à la superficie du territoire sur lequel elle habite ; elle s'exprime par le nombre d'habitants par kilomètre carré.

Département rural - Sous cette appellation, il s'agit d'un des quatorze départements les plus ruraux de la France métropolitaine continentale, selon trois critères au recensement de 1999 : un taux d'urbanisation parmi les plus faibles, une population de moins de 250 000 habitants et une densité inférieure à 44 hab./km².

Département urbain - Sous cette appellation, il s'agit d'un des quatorze départements les plus urbains de France, donc ayant, selon le recensement de 1999, un taux d'urbanisation élevé, plus d'un million d'habitants et une densité supérieure à 200 hab./km², soit près ou plus du double de la moyenne de la France métropolitaine : 107 hab./km².

Dépendance - Elle est mesurée par la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources), qui constitue un outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens. L'évaluation se fait sur la base de dix-sept variables. D'une part, dix variables, dites "discriminantes" se rapportent à la perte d'autonomie physique et psychique et sont utilisées pour le calcul du GIR (groupe iso-ressources) : cohérence - orientation - toilette - habillage - alimentation - élimination - transferts (se lever, se coucher, s'asseoir) - déplacement à l'intérieur - déplacement à l'extérieur - communication à distance. D'autre part, sept variables dites "illustratives", concernant la perte d'autonomie domestique et sociale, n'entrent pas dans le calcul du GIR mais apportent des informations utiles à l'élaboration du plan d'aide : gestion personnelle de son budget et de ses biens - cuisine - ménage - transports - achats - suivi du

traitement - activités de temps libre. Chaque variable possède trois modalités : A : fait seul les actes quotidiens ; B : fait partiellement ; C : ne fait pas. Les personnes âgées qui sollicitent le bénéfice de l'APA sont classées dans les six groupes iso-ressources que compte la grille nationale, en fonction des aides à la personne ou techniques commandées par leur état. Ainsi :

- le groupe iso-ressources 1 comprend les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants ;

- le groupe iso-ressources 2 concerne les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Ce groupe s'adresse aussi aux personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités de se déplacer ;

- le groupe iso-ressources 3 réunit les personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidées pour leur autonomie corporelle ;

- le groupe iso-ressources 4 intègre les personnes âgées n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillement. Ce groupe s'adresse également aux personnes âgées n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour les repas ;

- le groupe iso-ressources 5 comporte des personnes âgées ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage ;

- le groupe iso-ressources 6 réunit les personnes âgées n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.

Seuls les quatre premiers GIR de la grille nationale ouvrent droit à l'APA, que les bénéficiaires se trouvent à domicile ou en établissement, à condition qu'ils répondent aux critères d'âge et de résidence. Les personnes âgées classées en GIR 5 et 6 peuvent néanmoins prétendre au versement des prestations d'aide ménagère servies par leur régime de retraite ou par l'aide sociale départementale.

Espace à dominante rurale - Ensemble des communes ne faisant pas partie d'une aire urbaine, donc, par conséquent, dont moins de 40 % de la population résidante ayant un emploi travaille dans un ou des pôles urbains, ou dans les communes attirées par ceux-ci.

Gérontocroissance - Augmentation du nombre des personnes âgées dans une population.

Gérontocroissance héritée - Gérontocroissance constatée dans une population exclusivement due à des générations plus nombreuses entrant dans la catégorie des personnes âgées.

Gérontocroissance migratoire - Gérontocroissance constatée dans une population exclusivement due aux effets de la composition par âge des flux migratoires concernant cette population.

Gérontocroissance naturelle - Gérontocroissance constatée dans une population exclusivement due aux effets de l'augmentation des taux de survie des personnes âgées.

Gérontodécroissance - Diminution du nombre des personnes âgées dans une population.

Grande couronne - Ce terme englobe les quatre départements de la région Île-de-France non limitrophes de Paris, soit les Yvelines, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et l'Essonne.

Héliotropisme positif - Tendance de populations à des migrations résidentielles vers des territoires ayant des ensoleillements plus importants et plus généralement vers des territoires au cadre de vie jugé agréable.

Juvénocroissance - Augmentation du nombre de jeunes dans une population considérée. La juvénocroissance peut être naturelle et/ou migratoire.

Juvénodécroissance - Diminution du nombre de jeunes dans une population considérée. La juvénodécroissance peut être naturelle et/ou migratoire.

Métropole - Agglomération de taille significative par rapport à son environnement, dotée d'équipements, commandant une zone d'influence étendue.

Métropolisation - Phénomène de concentration des activités et des hommes dans les grandes agglomérations.

Paraurbanisation (ou périurbanisation d'agglomération) - Processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés à la périphérie des agglomérations, par des populations exerçant leur activité professionnelle dans l'agglomération.

Périurbanisation - Processus conduisant au peuplement d'espaces situés à la périphérie des villes par des populations exerçant le plus souvent leur activité professionnelle dans la ville même si, dans une seconde étape, la création de zones d'activité à la périphérie des villes modifie le tissu périurbain.

Petite couronne - Ce terme englobe les trois départements limitrophes de Paris, soit les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Pôle d'emploi - Unité urbaine comptant au moins 5 000 emplois.

Scénario central - Scénario de projection démographique de l'Insee fondée sur des hypothèses considérées comme moyennes. Pour la fécondité, l'hypothèse centrale retenue dans les projections publiées en 2003 est de 1,8 enfant par femme. L'hypothèse centrale consiste à projeter les taux de mortalité avec un léger ralentissement au fil du temps, en considérant qu'il n'y a pas de raison de modification de l'évolution actuelle. Même l'épidémie de SIDA n'a pas eu d'influence notable, en France, sur l'espérance de vie puisque, après avoir culminé à 5 000, le nombre annuel de décès dus au SIDA est descendu à moins de 2 000. L'hypothèse centrale maintient donc la régularité de l'évolution observée depuis la Seconde Guerre mondiale, mais avec une certaine décroissance, toutefois. Cette décélération projetée de la progression de l'espérance de vie a un côté mécanique et sans doute inévitable car, on a beau baisser les quotients de mortalité, tout le monde finit quand même par mourir :

l'espérance de vie ne peut progresser à l'infini. L'hypothèse centrale de solde migratoire retenue par l'Insee est la suivante : reconduction de ce qui a été observé (mais non intégré dans les chiffres du recensement de 1999) sur les années 1980 et 1990, soit environ 50 000 par an et un solde migratoire constant dans le temps.

Taux d'accroissement migratoire - Rapport du solde migratoire d'une année considérée à la population moyenne pour un territoire donné.

Taux d'accroissement naturel - Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès d'une année considérée rapportée à l'effectif moyen de la population d'un territoire donné.

Taux d'accroissement total - Somme du taux d'accroissement naturel et du taux d'accroissement migratoire pour une période considérée, généralement l'année, ordinairement exprimé pour cent habitants.

Taux de dépendance - Proportion de personnes dépendantes dans une population considérée.

Unité urbaine ou agglomération - Commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Vieillessement dans le vieillissement : Accroissement de la proportion du nombre des personnes les plus âgées dans une classe d'âge de personnes âgées ; par exemple, accroissement de la proportion des personnes âgées de 90 ans ou plus dans la population des personnes âgées de 75 ans ou plus.

Vieillessement d'une population - Accroissement de la proportion du nombre des personnes âgées dans la population totale.

Vieillessement hérité : vieillissement constatée dans une population exclusivement dû à des générations plus nombreuses entrant dans la catégorie des personnes âgées.

Vieillessement migratoire : vieillissement constatée dans une population exclusivement dû aux effets de la composition par âge des flux migratoires concernant cette population.

Vieillessement naturel : vieillissement constaté dans une population exclusivement dû aux effets de l'augmentation des taux de survie des personnes âgées.

Vieillessement « par le bas » - Vieillessement résultant d'une fécondité réduisant les effectifs des nouvelles générations.

Vieillessement « par le haut » - Vieillessement résultant uniquement de l'augmentation des effectifs des personnes âgées. Ce vieillissement peut être naturel, migratoire ou hérité.

Ville-centre - Commune principale d'une unité urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et rapports

BERGOUIGNAN C. et alii (2005). *La population de la France*, Tome 1 et 2, Paris, CUDEP.

BETEILLE R., MONTAGNE-VILETTE S. sous la direction de (1995). *Le « rural profond » français*. SEDES. Paris.

CALOT, G., CHESNAIS, J.-C. (en collaboration avec CONFESSON A., PARANT A. et SARDON J.-P.), *Le vieillissement démographique dans l'Union européenne à l'horizon 2050, une étude d'impact*, Travaux et recherches de prospective, n° 6, Futuribles international, LIPS, Datar, Commissariat général au Plan, Octobre 1997, 227 p.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, *Regard prospectif sur l'État stratège*, n° 2, décembre 2004.

DUMONT G.-F. (1992), *Démographie. Analyse des populations et démographie économique*, Paris, Dunod.

DUMONT G.-F. (1994). « Évolutions démographiques et métropolisation », *Métropolisation et internationalisation*, Commissariat général du Plan, 31 janvier 1994.

DUMONT G.-F. (1995). *Les migrations internationales, les nouvelles logiques migratoires*. SEDES. Paris.

DUMONT G.-F. (1996). *Les spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire*, Paris, Editions des Journaux officiels.

DUMONT G.-F. (2000 a). *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*. Ellipses. Paris.

DUMONT G.-F. (2002), *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses.

DUMONT G.-F. (2004b), *Les régions et la régionalisation en France*, Paris, Éditions Ellipses.

DUMONT G.-F. (2004), *Analyse des récentes évolutions démographiques en France*, Dossiers d'études de la CNAF, n° 59, août 2004.

DUMONT G.-F., ZANINETTI J.-M. (2005); *Perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030 : analyse économique*, Etude pour la Commission des finances, de l'économie nationale et du plan de l'Assemblée nationale, mai 2005.

DUMONT G.-F. (2005), « La France, une société vieillissante ? », in : Gengler, Claude (direction), *Les changements démographiques dans la Grande région*, Forum Europa, Luxembourg.

DUMONT G.-F. et alii (2006), *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

DUMONT G.-F. (direction), *Populations et territoires de France en 2030. Le scénario d'un futur choisi*, rapport du groupe de prospective „Populations et territoires” de la Diact, Paris, 2007.

DE JOUVENEL H., PARANT A., 2004, *La dynamique des sociétés vieillissantes*, Rapport du groupe d'étude prospective, Futuribles International, 80 p.

NOIN D., CHAUVIRE Y. (2002). *La population de la France*. Armand Colin. Paris.

PAILLAT, P., PARANT, A., *Le vieillissement de la campagne française*, Travaux et documents, n° 88, Paris, PUF, Ined, 1983, 300 pages.

WACKERMANN G. et alii (2005), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses.

Articles dans des périodiques

BACCAINI B. (2001). « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest ». *Economie et Statistiques*. N°344. Octobre 2001. Pages 39-79.

BEAUMEL C., RICHEL-MASTAIN L., VATAN M. (2005). La situation démographique en 2003. Mouvement de la population. *INSEE Résultats*. N°41 Société. Septembre 2005.

BESSY-PIETRI P. (2001). « Les formes récentes de la croissance urbaine ». *Economie et Statistique*. N°336. Janvier 2001. Pages 35-52.

BLANCHET D., LERAIS F. (2002). « Projections de population à l'horizon 2050 : présentation générale ». *Economie et Statistique*. N°355-356. Décembre 2002.

BORREL C., DURR J-M. (2005). « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004-Principales caractéristiques de la population et des logements ». *INSEE Première*. N°1001. Janvier 2005.

BRUTEL C. (2001). « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable ». *INSEE Première*. N°762. Mars 2001.

BRUTEL C. (2002). « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable ». *Economie et Statistique*. N°355-356. Décembre 2002. Pages 57-71.

BRUTEL C., OMALEK L. (2003). « Projections démographiques pour la France, ses régions, et ses départements (horizon 2030-2050) ». *INSEE Résultats*. N°16 Société. Juillet 2003.

CALOT, G., SARDON, J.-P. (1999). « Les facteurs du vieillissement démographique ». *Population*. N°3. Pages 509-552.

CHALARD L., DUMONT G.-F. (2006). « Les évolutions des territoires français selon les enquêtes de recensement. *Population & Avenir*. n° 677, mars-avril 2006.

CHALARD L., DUMONT G.-F. (2005). « Le nouveau palmarès des grandes communes en France ». *Population & Avenir*, n°675, novembre-décembre 2005.

DEBRAND D., TAFFIN C. (2005). « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans ». *Economie et Statistique*. N°381-382. Pages 125-146.

- DUMONT G.-F. (1993). « Le vieillissement, un phénomène social majeur ». *Revue des deux Mondes*. Mars 1993. Pages 109-124.
- DUMONT G.-F. (1999). « Lumières et ombres du rapport Charpin ». *Population et Avenir*. N°642. Mars-Avril 1999.
- DUMONT G.-F. (2000 b). « Les « disparus » du recensement de 1999 ». *Population et Avenir*. N°647. Mars-Avril 2000. Pages 4-5.
- DUMONT G.-F. (2001). « Départements : les « six » France ». *Population et Avenir*. N°654. Septembre-Octobre 2001. Pages 4-6.
- DUMONT G.-F. (2002) .« Aménagement du territoire et sources démographiques », dans : Blayo, Chantal, Dion, Michèle, Dittgen, Alfred, Sardon, Jean-Paul (direction), *Collecte des données et connaissance des populations*, Paris, CUDEP Conférence universitaire de démographie et d'études des populations, 2008, p. 197-213.
- DUMONT G.-F. (2003). « L'équation du XXI^e siècle : vieillissement et « gérontocroissance » ». *Population et Avenir*. N°663. Mai-juin 2003. Pages 14-15.
- DUMONT G.-F. (2005), « Le territoire français en 2050 : certitudes et aléas démographiques pour 2050 », *La jaune et la rouge*, revue de la société des anciens élèves de l'école polytechnique, mars 2005.
- DUMONT G.-F. (2005). « Vieillissement et territoire ». *Population et Avenir*. HS N°674 Bis. Septembre-Octobre 2005.
- DUMONT G.-F. « Tendances et perspectives de la Gérontocroissance urbaine » (2006), *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006.
- GOBILLON L. (2002). « Emploi, logement et mobilité résidentielle ». *Economie et Statistique*. N°349-350. Mai 2002. Pages 77-98.
- JULIEN P., LAGANIER J., POUGNARD J. (2001). « Les études supérieures : un motif de migration ». *INSEE Première*. N°813. Novembre 2001.
- OMALEK L. (2001). « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations ». *INSEE Première*. N°805. Septembre 2001.
- PARANT Alain, 2000, « Le vieillissement démographique. Anti-hasard et défaut de prospective », *Espace-Populations-Sociétés*, n° .3, pp. 339-361.
- PARANT, A., 1978. Les personnes âgées en 1975 et le vieillissement démographique en France (1931-1975), *Population*, n° . 2, pp. 381-442.
- RICHET-MASTAIN L. (2005). « Bilan démographique 2004 : nette diminution des décès ». *INSEE Première*. N°1004. Février 2005.
- ROCHAS J.-E. (2005). « La démographie de la France en 2004. Le paradoxe démographique français ». *Population et Avenir*. N°672. Mars-Avril 2005. Pages 17-19.
- ROUSSEL V., VOLLET D. (2005). « La géographie du vieillissement en France sous l'influence des migrations : quand les vieux des villes remplacent les jeunes de villages ». *Population et Avenir*. N°675. Novembre-Décembre 2005. Pages 15-17.
- ZANINETTI J.-M. (2003). « Les disparités géographiques du vieillissement en France ». *Population et Avenir*. N°662. Mars-Avril 2003. Pages 4-7.

ZANINETTI J-M. (2004). « Les migrations en France. 10 millions de personnes ont changé de département ». *Population et Avenir*. N°669. Septembre-Octobre 2004. Pages 4-7.

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

TABLEAU 1 - LA POPULATION DES 60 ANS OU PLUS EN 1970, 1999 ET 2030 EN FRANCE METROPOLITAINE.....	8
TABLEAU 2 - L'ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET LA POPULATION DES 60 ANS OU PLUS EN 2030 EN FRANCE METROPOLITAINE SELON DIVERS SCENARIOS	9
FIGURE 1 L'ESPERANCE DE VIE A 60 ANS EN FRANCE.....	13
FIGURE 2 L'ESPERANCE DE VIE A 75 ANS EN FRANCE.....	14
FIGURE 3 LES TAUX D'URBANISATION LES PLUS ELEVES ET LES PLUS FAIBLES DE FRANCE.....	19
TABLEAU 3. SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITE DES TERRITOIRES ETUDIES	20
CARTE 1. LES TAUX D'URBANISATION LES PLUS ELEVES ET LES PLUS FAIBLES DE FRANCE	21
TABLEAU 4BIS : LES CARACTERISTIQUES DIFFERENCIEES DU VIEILLISSEMENT ET DE LA GERONTOCROISSANCE	31
TABLEAU 5. LES HYPOTHESES DE TAUX DE DEPENDANCE RETENUES.....	33
FIGURE 4 : LE VIEILLISSEMENT ET LA GERONTOCROISSANCE 1975-1999 : TYPOLOGIE SELON LES DEPARTEMENTS	41
FIGURE 5 : LE VIEILLISSEMENT PROJETE SELON LES PERIODES QUINQUENNALES EN FRANCE.....	64
FIGURE 6 : LA GERONTOCROISSANCE PROJETEE SELON LES PERIODES QUINQUENNALES EN FRANCE	65
FIGURE 7 : L'EVOLUTION PROJETEE DU NOMBRE DE PERSONNES AGEES DEPENDANTES SELON LES PERIODES QUINQUENNALES EN FRANCE	66
FIGURE 8 : LE VIEILLISSEMENT 1999-2030: AUGMENTATION DU POURCENTAGE DES 60 ANS OU PLUS DANS LA POPULATION	78
FIGURE 9 : LA GERONTOCROISSANCE 1999-2030 : AUGMENTATION DU NOMBRE DES 60 ANS OU PLUS	81
FIGURE 10 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES 1999-2030.....	84
FIGURE 11 : LE NOMBRE DE PERSONNES AGEES DEPENDANTES EN 1999 ET 2030 DANS LES DEPARTEMENTS URBAINS	85
FIGURE 12 : LE NOMBRE DE PERSONNES AGEES DEPENDANTES EN 1999 ET 2030 DANS LES DEPARTEMENTS RURAUX	88
FIGURE 13 : LA GERONTOCROISSANCE 1999-2030 : AUGMENTATION DU NOMBRE DES 60-74 ANS ET 75 ANS OU PLUS	90
FIGURE 14 : LES PERSONNES AGEES EN 1999 ET 2030 EN FRANCE.....	92
FIGURE 15: LES DIFFERENTES GERONTOCROISSANCES ENTRE 1999 ET 2030 EN FRANCE	93
FIGURE 16 : LE VIEILLISSEMENT 1999 ET 2030: LE POURCENTAGE DES 60 ANS OU PLUS DANS LA POPULATION.....	94
FIGURE 17 : LE NOMBRE DE 60 ANS OU PLUS EN 1999 ET 2030 DANS LES DEPARTEMENTS URBAINS	96
FIGURE 18 : LE NOMBRE DES 60 ANS OU PLUS EN 1999 ET 2030 DANS LES DEPARTEMENTS RURAUX	97

TABLES DES MATIERES

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1. LES PERSPECTIVES MOYENNES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE EN FRANCE	6
1.1. LES PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN PROCESSUS CERTAIN	6
111. <i>Un vieillissement déjà engagé avant 2005</i>	6
112. <i>Une perspective de forte augmentation du vieillissement</i>	7
1.2. LES PERSPECTIVES DE GERONTOCROISSANCE	9
121. <i>La gérontocroissance dans le dernier quart du XX^e siècle</i>	10
122. <i>La gérontocroissance d'ici 2030 : 7,9 millions de personnes âgées en plus ?</i>	11
123. <i>Les causes de la gérontocroissance</i>	11
124. <i>La gérontocroissance selon les variantes au scénario central</i>	15
1.3. UNE AUGMENTATION QUANTITATIVE, MAIS NON RELATIVE, DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES	16
CHAPITRE 2 : LA NECESSITE D'UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE FINE	18
21. L'INTERET D'UNE COMPARAISON ENTRE DES TERRITOIRES AU PLUS FORT ET AU PLUS FAIBLE TAUX D'URBANISATION	18
<i>Les critères conduisant à sélectionner les territoires urbains</i>	18
<i>Les critères conduisant à sélectionner les territoires ruraux</i>	19
2.2. PRESENTATION DES TERRITOIRES ETUDIES	22
2.2.1. <i>Les quatorze territoires les plus urbains</i>	22
2.2.2. <i>Les quatorze territoires les plus ruraux</i>	26
2.3. SOURCES ET CRITERES UTILISES	29
231. <i>Les sources utilisées</i>	29
2.3.2. <i>Les critères utilisés et comparés</i>	30
CHAPITRE 3. LA CONNAISSANCE DES EVOLUTIONS PASSES : DE FORTES VARIATIONS DE VIEILLISSEMENT ET DE GERONTOCROISSANCE SELON LES PERIODES INTERCENSITAIRES	35
3.1. LA SITUATION AU RECENSEMENT DE 1975 : DES TERRITOIRES RURAUX PLUS VIEILLIS, MAIS DES PERSONNES AGEES PLUS NOMBREUSES DANS LES TERRITOIRES URBAINS	36
311. <i>Les contrastes dans le niveau de vieillissement</i>	36
312. <i>La répartition des effectifs de personnes âgées de 60 ans ou plus</i>	37
313. <i>Les différences selon les sexes</i>	38
3.2. LE DERNIER QUART DU XX ^e SIECLE : VIEILLISSEMENT RURAL ET GERONTOCROISSANCE URBAINE	39
321. <i>Les écarts de vieillissement entre 1975 et 1999</i>	40
322. <i>Les diversités de gérontocroissance entre 1975 et 1999</i>	42
323. <i>Les différences selon les sexes entre 1975 et 1999</i>	43
3.3. LES DIFFERENTES PERIODES INTERCENSITAIRES DU DERNIER QUART DU XXI ^e SIECLE	45

3.3.1. La période intercensitaire 1975-1982 : rajeunissement et gérontodécroissance globale	45
3.3.2. La période intercensitaire 1982-1990 : vieillissement plus marqué des territoires ruraux et gérontocroissance quasi générale	48
3.3.3. La période intercensitaire 1990-1999 : vieillissement rural et gérontocroissance urbaine	51
3.4. LE NIVEAU DE VIEILLISSEMENT ET LA GEOGRAPHIE DES PERSONNES AGEES LORS DU DERNIER RECENSEMENT EXHAUSTIF	55

CHAPITRE 4. LES PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT, DE LA GERONTOCROISSANCE ET DE LA DEPENDANCE A L'HORIZON 2030 : DE FORTES VARIATIONS QUINQUENNALES ...59

4.1. LA PERIODE 1999-2005 : DEPENDANCE, GERONTOCROISSANCE ET VIEILLISSEMENT URBAIN	59
4.1.1. L'arrivée des générations peu nombreuses de la Seconde Guerre mondiale limite ou inverse le vieillissement	59
4.1.2. Gérontocroissance ou gérontodécroissance selon les territoires	60
4.1.3. Les évolutions variées pour les personnes âgées dépendantes	61
4.1.4. Pour les deux sexes, les évolutions du vieillissement et de la gérontocroissance dues aux 75 ans ou plus	62
4.2. LA PERIODE QUINQUENNALE 2005-2010 : FORTE MONTEE DE LA GERONTOCROISSANCE URBAIN ET DU VIEILLISSEMENT RURAL, MAIS LA DEPENDANCE URBAIN SE RALENTIT	63
4.2.1. Un vieillissement plus intense, surtout dans les territoires ruraux	63
4.2.2. Une nette gérontocroissance à dominante urbaine	64
4.2.3. Les plus fortes hausses de personnes âgées dépendantes dans les territoires urbains	65
4.2.4. Les différences d'évolution entre les hommes et les femmes	66
4.3. LA PERIODE QUINQUENNALE 2010-2015 : DEPENDANCE STABLE, GERONTOCROISSANCE ET VIEILLISSEMENT RURAL S'ACCENTUE	67
4.3.1. Poursuite du vieillissement, surtout à dominante rurale	67
4.3.2. Des écarts de gérontocroissance moins marqués	68
4.3.3. Une diminution des personnes âgées dépendantes dans la moitié des territoires	68
4.3.4. Gérontocroissance à dominante féminine dans les territoires urbains, à dominante masculine dans les territoires ruraux	69
4.4. LA PERIODE QUINQUENNALE 2015-2020 : DIMINUTION DE LA DEPENDANCE RURALE, GERONTOCROISSANCE GLOBALE ET VIEILLISSEMENT RURAL	70
4.4.1. Un fort écart du rythme de vieillissement selon les territoires urbains et les territoires ruraux	70
4.4.2. Un éventail de gérontocroissance assez semblable dans les deux types de territoires	71
4.4.3. Une diminution des personnes âgées dépendantes	71
4.4.4. Une gérontocroissance féminine légèrement plus urbaine et une gérontocroissance masculine légèrement plus rurale	72
4.5. LA PERIODE QUINQUENNALE 2020-2025 : VIEILLISSEMENT SURTOUT RURAL, GERONTOCROISSANCE GENERALE ET FORTE HAUSSE DE LA DEPENDANCE, EN PARTICULIER URBAIN	72
4.5.1. Un vieillissement deux fois plus intense dans les territoires ruraux	73
4.5.2. Une gérontocroissance essentiellement due aux 75 ans ou plus	73
4.5.3. Très forte hausse des personnes âgées dépendantes	73
4.5.4. Des évolutions peu différentes selon les sexes	74
4.6. LA PERIODE QUINQUENNALE 2025-2030 : RALENTISSEMENT DU VIEILLISSEMENT ET DE LA GERONTOCROISSANCE, HAUSSE DE LA DEPENDANCE DE MEME AMPLITUDE ENTRE RURAL ET URBAIN	75
4.6.1. Un vieillissement toujours plus élevé dans les territoires ruraux	75

4.6.2. <i>Dans un contexte de gérontocroissance, une gérontodécroissance des 60-74 ans dans presque tous les territoires ruraux</i>	75
4.6.3. <i>De fortes différences de croissance du nombre de personnes âgées dépendantes</i>	76
4.6.4. <i>De faibles différences d'évolution selon les sexes</i>	77
CHAPITRE 5. L'ENSEMBLE DE LA PERIODE CONDUISANT A L'HORIZON 2030 ET LA SITUATION EN 2030	78
5.1. L'ENSEMBLE DE LA PERIODE 1999-2030 : VIEILLISSEMENT A DOMINANTE RURALE, GERONTOCROISSANCE ET DEPENDANCE A DOMINANTE URBAINE	78
5.1.1. <i>Un vieillissement plus intense dans les territoires ruraux</i>	79
5.1.2. <i>La gérontocroissance plus élevée dans les territoires urbains</i>	80
5.1.3. <i>L'augmentation 1999-2030 du nombre de personnes âgées dépendantes à dominante urbaine</i>	83
5.1.4. <i>Les différences selon les sexes</i>	88
5.2. LA SITUATION EN 2030 : LES TERRITOIRES RURAUX FORTEMENT VIEILLIS, MAIS UNE CONCENTRATION DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES DANS LES TERRITOIRES URBAINS.....	93
5.2.1. <i>Des territoires ruraux plus vieillis que les territoires urbains</i>	93
5.2.2. <i>Le nombre de 60 ans ou plus selon les territoires</i>	95
5.2.3. <i>D'avantage de personnes âgées dépendantes dans les territoires urbains</i>	98
5.2.4. <i>Les différences selon les sexes</i>	99
CONCLUSION	100
LEXIQUE	103
BIBLIOGRAPHIE	107
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	111
TABLES DES MATIERES	112

Comme précisé dans l'avertissement, cette étude comprend un volume annexe contenant des tableaux détaillés.
